Department of Finance Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2001

Canada

Improved Reporting to Parliament
Pilot Document

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/37-2001
ISBN 0-660-61685-8

102-01145/

Foreword

In the spring of 2000 the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting of results through ministers to Parliament and citizens. Earlier this year, departments and agencies were encouraged to prepare their reports following certain principles. Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on results – benefits to Canadians – not on activities. It sets the department's performance in context and associates performance with earlier commitments, explaining any changes. Supporting the need for responsible spending, it clearly links resources to results. Finally the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance of the organization according to the principles outlined above, and provide comments to the department or agency that will help it in the next cycle of planning and reporting.

This report is accessible electronically from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp
Comments or questions can be directed to this Internet site or to:
Results Management and Reporting Directorate
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A 0R5
Tel.: (613) 957-7167 – Fax: (613) 957-7044

Department of Finance Canada

Departmental Performance Report

For the period ending
March 31, 2001

Paul Martin
Minister of Finance

Table of Contents

Section I: **Minister's Message** 1

Section II: **Departmental Overview** 3

1. Mandate, Mission and Client Groups 3
2. Factors Influencing the Department 5

Section III: **Departmental Performance** 7

1. Planned Results and Chart of Strategic Outcomes 7
2. Performance Accomplishments 10
   - A. Fiscal Sustainability 11
     - A.1 Context and Background 11
     - A.2 Outcomes Achieved 12
   - B. The Knowledge-based Economy 17
     - B.1 Context and Background 17
     - B.2 Outcomes Achieved 18
   - C. Social Advantage for Canada 20
     - C.1 Context and Background 20
     - C.2 Outcomes Achieved 20
   - D. Global Advantage for Canada 25
     - D.1 Context and Background 25
     - D.2 Outcomes Achieved 25

Annex A: **Legislative and Regulatory Initiatives** 29

Annex B: **Sustainable Development** 35

Annex C: **Financial Performance** 39

Overview 39

Financial Tables 40

Annex D: **Crosswalk – Planned Results** 49

Annex E: **Departmental Organization** 55

Annex F: **Other Information** 59

Contacts for Further Information and Web Sites 59

Legislation Relevant to the Department of Finance Canada 60

List of Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports 62

Section I: Minister's Message

The Honourable Paul Martin, P.C., M.P.

In 2000–01, the government recorded its fourth consecutive budget surplus. We paid down $17.1 billion in debt. The resulting interest savings of $2.5 billion annually provides resources for new investments in priority areas that would otherwise not have been available.

The government took significant steps to put Canada's improved financial situation to work for the benefit of all Canadians. Under the September 2000 Health Accord, the Government of Canada committed $23.4 billion to improving health care and increasing support for early childhood development.

In the October 2000 Economic Statement and Budget Update, the government expanded its five-year tax reduction plan to $100 billion – cutting personal income taxes by an average of 21 per cent.

This balance between investing in priority programs, cutting taxes and reducing debt is crucial to our country's global competitiveness and the overall quality of life of all Canadians.

Our prudent approach to the management of the nation's finances has been key to building this flexibility to invest in our priorities while maintaining the capacity to deal with unexpected events. It will also be key to managing the current economic slowdown successfully and responding to the tragic events of September 11 and their consequences for Canadians.

That is why this Departmental Performance Report is so important. Keeping people informed about the Department's priorities and actions can only improve the level of public debate about Canada's economic and social priorities. Informed debate is the surest path to sound policy choices and better lives for all Canadians.

Section II: Departmental Overview

1. Mandate, Mission and Client Groups

Mandate

The fundamental purpose of the Department of Finance Canada is to help the government develop and implement economic, social and financial policies and programs that foster strong, sustainable growth. In its central agency role, it serves as the government's primary source of analysis and advice on the economic, fiscal and tax implications of key government priorities.

Departmental responsibilities include preparing the federal budget; developing tax and tariff policy and legislation; managing federal borrowing on financial markets; administering major transfers of federal funds to provinces and territories; developing regulatory policy for the country's financial sector; and representing Canada within international financial institutions.

This requires monitoring and researching the performance of the Canadian economy in terms of output and growth; employment and income; inflation and interest rates; and long-term structural changes as well as fiscal developments and outlook. The Department is also concerned with financial market developments, with trade and other international economic matters that bear on Canada's domestic economic performance, and with competitiveness.

Mission

The mission of the Department of Finance Canada is to support the Minister of Finance and the Secretary of State (International Financial Institutions) in carrying out their core functions and statutory responsibilities by

- providing the best possible analysis and policy advice on economic, social and financial issues;
- implementing government decisions in a timely and efficient manner;
- communicating government decisions in the clearest way possible, within and outside government;
- acting as an effective conduit for the views of participants in the economy from all parts of Canada; and
- maintaining high-quality support systems and development programs to carry out these functions.

Client Groups

The Department provides services to the following client groups:

- **The Government, Cabinet and the Treasury Board** – by providing analysis, advice and recommendations regarding economic and financial affairs and tax matters. The Department is also responsible for providing instructions for the drafting of legislation in these areas.
- **Parliamentary committees** – by being the primary sponsor of bills on taxation and financial matters and steering them through the parliamentary process.
- **Parliament, the public and Canadian interest groups** – by supporting an expanded program of public information and consultation. This includes responding to requests for information and providing facts to Canadians on key economic, fiscal and tax issues to facilitate wide participation in a more open, broad-based consultation process.
- **Departments, agencies, and Crown corporations** – by playing an active role in encouraging co-ordination and harmony among all federal initiatives which affect the economy, the financial sector and financial markets.
- **Provincial and territorial governments** – by constantly working towards improved co-operation on transfer, fiscal, taxation and financial sector issues to ensure a co-ordinated approach to issues of concern to all governments, and by working with provinces and territories as the joint stewards of the Canada Pension Plan (CPP) to ensure that it remains financially secure and stable.
- **Financial market participants** – by working with market participants to improve debt management practices and to promote the maintenance of a well-functioning market for Government of Canada securities, and by ensuring that investors in Canadian government debt are well-informed of financial and economic developments.
- **Financial institutions** – by ensuring that the legislative and regulatory framework allows financial institutions to compete effectively at home and abroad, empowers and protects consumers of financial services, and enables institutions to generate the financing necessary for Canadian businesses to grow and prosper.
- **International economic and finance community** – by developing Canada's policy with respect to the World Bank, the International Monetary Fund and the European Bank for Reconstruction and Development; by negotiating double taxation treaties with our treaty partners; and by representing Canada in a broad range of official international forums (such as the G-7 and G-20).
- **International trade community** – by being responsible for Canada's import policy, including the *Customs Tariff*, trade remedy legislation and trade in financial services, and by participating in international trade forums (such as the World Trade Organization or WTO) and in related negotiations as they concern trade, import policy, services and investment issues.

For further information on the structure and role of the Department of Finance Canada, please see Annex E or access the Department's Web site at http://www.fin.gc.ca/toce/2000/sr-e.html.

2. Factors Influencing the Department

The Department's priority is to help the government make decisions that lead to the kind of strong and sustained economic growth that will allow Canadians to enjoy better living standards and governments to have the resources required to provide high-quality public services.

The Department makes these efforts in a challenging environment. Canada and Canadians must compete in a fast-paced, technology-driven global economy. We must respond to economic uncertainty among our major trading partners. We must continue to strengthen the social fabric of our country. And we must pursue our efforts to advance our country's interests and values in a rapidly changing world.

The Department's involvement in such a broad range of issues and functions related to economic and social policy formulation and implementation requires extensive consultation efforts not only within the federal government, but also with provincial governments, the private sector and the Canadian public. Such consultations provide the Department with feedback on proposed federal initiatives, as well as with opportunities to react to specific proposals from outside the federal government.

Given its active involvement in the government's heavy policy and legislative agenda, demands have increased significantly on the Department for analysis and advice on a number of fronts, such as tax policy, financial sector policy, social policy, trade policy and economic development.

Section III: Departmental Performance

1. Planned Results and Chart of Strategic Outcomes

In its 2000–01 *Report on Plans and Priorities* (RPP), the Department presented the results it planned to achieve for the 2000–01 fiscal year in terms of key results commitments (see pages 12 to 15 of the RPP). The Department's key results commitments set out in the 2000–01 RPP were recast as strategic outcomes in the 2001–02 *Report on Plans and Priorities* to provide readers with a better focus on the Department's strategic directions. The planned results presented in the 2000–01 RPP, and assessed in this performance report, have been linked to these four strategic outcomes. See Annex D for a chart listing the planned results in the *Report on Plans and Priorities* and the corresponding planned results listed in the following Chart of Strategic Outcomes.

Chart of Strategic Outcomes

To provide Canadians with . . .

FISCAL SUSTAINABILITY

2000–01 Planned Results[1]	2000–01 Outcomes Achieved
❑ improved fiscal situation	❑ fourth consecutive budget surplus and further reduction of the debt-to-GDP ratio
	❑ extension of the current inflation target for five years
❑ a tax system that responds to changing fiscal, economic and social realities	❑ introduction of five-year $100-billion tax reduction plan
❑ maintaining and expanding Canada's tax treaty network	❑ 11 tax treaties negotiated, signed and/or entered into force
❑ improved federal administration of provincial taxes	❑ tax-on-income system effective for the 2001 taxation year
❑ coinage supply meets the needs of the economy and at a reasonable cost	❑ new contract negotiated with the Royal Canadian Mint for the supply of circulating coins
❑ enhanced efficiency and effectiveness of the federal government's borrowing program	❑ adjustments made to debt programs to enhance liquidity and keep borrowing costs low
❑ effective financial risk-management processes	❑ measures taken to improve the government's financial position and to limit credit risk
❑ diversifying the government's investor base	❑ investor access to retail debt broadened through enhancement of sales channels

[1] The Planned Results are taken from the 2000–01 *Report on Plans and Priorities*, although in some cases particular planned results have been combined. (Please see Annex D.)

THE KNOWLEDGE-BASED ECONOMY

2000–01 Planned Results	2000–01 Outcomes Achieved
❑ incentives for economic growth, investment, and entrepreneurship	❑ lower capital gains taxes, investments in the Canada Foundation for Innovation and Genome Canada, and funding for the Canada Research Chairs Program
❑ a competitive and dynamic financial services sector that is responsive to consumer needs	❑ legislation to implement a new policy framework for the financial services sector received Royal Assent
❑ increased efforts to detect and deter money-laundering, aiding the international fight against organized crime	❑ new anti-money laundering legislation enacted, the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada (FINTRAC) established, and contribution to the advancement of international initiatives

SOCIAL ADVANTAGE FOR CANADA

2000–01 Planned Results	2000–01 Outcomes Achieved
❑ improved support for Canadian children	❑ significant enrichments to the Canada Child Tax Benefit (CCTB)
❑ improved support for provinces and territories in providing social and other public services	❑ implementation of the First Ministers' agreement, resulting in increased financial support in the amount of $23.4 billion over five years for health, early childhood development and other social services
	❑ provided $42 billion through the major federal transfer programs to support provinces and territories in providing health, social and other programs (including the value of tax point transfers and prior years' adjustments)
❑ a secure and stable Canada Pension Plan	❑ Canada Pension Plan Investment Board regulations amended to provide greater discretion and federal-provincial review of remaining investment requirements undertaken

- enhanced support for effective and transparent Aboriginal governments
- consolidated legislation enabling First Nations to levy a tax on sales of certain commodities
- a tax system that responds to changing fiscal, economic and social realities
- increased tobacco taxes to reduce smoking and promote the health of Canadians

GLOBAL ADVANTAGE FOR CANADA

2000–01 Planned Results	2000–01 Outcomes Achieved
a more secure international financial system	through G-7, G-20 and other international fora, promoted greater transparency, improved financial sector regulation and supervision, prudent debt management and appropriate exchange rate arrangements to help reduce global vulnerability to financial crises
advance Canada's international trade and investment interests	developed Canada's positions on tariffs and on trade remedy and financial services issues for trade agreement negotiations, and helped manage trade and investment disputes
tariff and trade remedy policies supportive of Canadian competitiveness	lowered tariffs on a range of products and improved the transparency and fairness of Canada's trade remedy procedures
a cost-effective national strategy on climate change	contributed to the development of targeted environmental and climate change measures
improved financial stability of poor countries	debt reductions through the Heavily Indebted Poor Countries Initiative and the Canadian Debt Moratorium

2. Performance Accomplishments

The Department's accomplishments during 2000–01 are conveyed below in terms of its strategic outcomes: Fiscal Sustainability, the Knowledge-based Economy, Social Advantage for Canada, and Global Advantage for Canada. They are consistent with the goals set by the government in the Speech from the Throne (http://www.sft-ddt.gc.ca):

- building a world-leading economy driven by innovation, ideas and talent;
- creating a more inclusive society where children get the right start in life, where quality health services are available to all, and where Canadians enjoy strong and safe communities;

- ensuring a clean, healthy environment for Canadians and the preservation of our natural spaces; and
- enhancing our Canadian voice in the world and our shared sense of citizenship.

In addition, at a corporate level, the Department continued its efforts to create a workplace that attracts and retains the best and brightest knowledge workers. Recognizing that our people, and the culture and environment in which they work, are our key assets, the Department developed and implemented a new Human Resource Plan. (Please see Annex E.)

As well, the Department of Finance worked on improving the exchange of information, both internal and external. Departmental policies and software systems were made compliant with the requirements of the Financial Information Strategy (FIS). This Strategy seeks to provide improved information to help departments and agencies manage their resources and activities and report better information to Parliament. Also, special efforts were taken to improve the effectiveness of the Department's Web site. The Web site received more than six million hits from interested Canadians in the first two weeks following the 2000 budget speech.

During 2000–01, the Department's expenditures amounted to $70.3 billion, including $42.1 billion under the Public Debt Program and $27.0 billion under the Federal-Provincial Transfers Program. The cost of running the Department, namely the payment of salaries and wages and the purchase of goods and services, was $77.1 million. Further information on the Department's resource expenditures can be found in the financial tables in Annex C of this report. Details on the departmental organization, including the number of employees and the characteristics of our workforce, can be found in Annex E of this report.

A. Fiscal Sustainability

A.1 Context and Background

- The federal government has recorded four consecutive budget surpluses and a key planning objective will be to ensure that sound financial management and fiscal sustainability are maintained.
- Given the unavoidable cyclical swings in the global economy from periods of strong economic growth to slowdowns, it is essential that Canada's economic strategy focuses on creating strong fundamentals today, and going forward. This approach has included balanced budgets or better, low inflation, tax cuts and forward-looking policies, to best allow Canada to cope with any downturns and to take advantage of the upturns in the global economy.
- A key to ensuring fiscal sustainability is to ensure that the government's spending and revenue plans are based on prudent economic forecasts.

A.2 Outcomes Achieved

❑ Fourth consecutive budget surplus and further reduction of the debt-to-GDP ratio

Performance Measures

- ✓ Balanced budget
- ✓ Debt-to-gross domestic product (GDP) ratio

Accomplishments in Detail

- ➢ The budget surplus for 2000–01 was $17.1 billion. This was the fourth consecutive surplus recorded by the government.
- ➢ The debt-to-GDP ratio was down to 51.8 per cent from a peak of 71 per cent in 1995–96. This significant reduction is a result of the substantial debt paydown (at least $33 billion in the last four years), combined with strong economic growth.
- ➢ The debt paydown has resulted in interest savings of $2.5 billion annually.
- ➢ For further details on the fiscal situation, reference should made to the *Annual Financial Report of the Government of Canada*, available on the Department's Web site at http://www.fin.gc.ca/purl/afr-e.html.

❑ Extension of the current inflation target for five years

Performance Measures

- ✓ Put in place new inflation targets prior to the expiry of the existing targets at the end of 2001

Accomplishments in Detail

- ➢ To ensure that Canada remains a low-inflation country, the government and the Bank of Canada agreed in May 2001 to extend for five years the current inflation target of 1 to 3 per cent.
- ➢ The core inflation rate averaged 1.5 per cent in 2000, within the existing target range.

- **Introduction of five-year $100-billion tax reduction plan**

Performance Measures

- ✓ Estimated change in average income tax burdens
- ✓ Targeted reductions in priority areas

Accomplishments in Detail

- ➢ The October 2000 Economic Statement and Budget Update introduced the largest tax reduction in Canadian history, resulting in $17 billion in tax relief during 2001 and reaching a total of $100 billion by 2004–05.
  - The effect of this relief will be to reduce personal income taxes on average by 21 per cent by 2004–05. For families with children, the average personal income tax burden will be 27 per cent less.
- ➢ Personal income taxes were decreased for all taxpayers effective January 2001.
- ➢ Tax relief has focused first and foremost on providing proportionally more relief to those who need it most, particularly families with children.
  - Effective July 1, 2001, the Canada Child Tax Benefit for low- and middle-income Canadians was increased.
  - Effective January 2001, the disability tax credit amount and the credit amounts for caregivers and infirm dependents were raised.
  - Effective January 2001, the education amount was doubled.
- ➢ A one-time payment was provided to help low- and modest-income Canadians deal with the impact of rising energy prices on home-heating costs.
- ➢ The October Economic Statement set out a clear and legislated accelerated timetable for lowering business tax rates on business income that was previously not eligible for special tax treatment, including the fast-growing service sector.
  - Combined with announced reductions in provincial tax rates, in 2005 business tax rates in Canada will be about 5 percentage points lower than in the U.S. – creating a Canadian advantage.
- ➢ The tax on capital gains was reduced (the average top tax rate on capital gains is now 2 percentage points lower than the typical capital gains tax rate in the United States).

- For further details on the tax relief initiatives announced in the 2000 budget and the October 2000 Economic Statement and Budget Update, please visit the Department's Web site at http://www.fin.gc.ca/access/budinfoe.html.

❑ 11 tax treaties negotiated, signed, and/or entered into force

Performance Measures

✓ Negotiation, signing, and/or entry into force of new or amended tax treaties

Accomplishments in Detail

- Progress was made on a number of fronts to enlarge and update Canada's tax treaty network.
  - ❑ For the first time, tax treaties with Algeria, Jordan, the Kyrgyz Republic and Uzbekistan entered into force.
  - ❑ A tax treaty was signed with Slovenia, and negotiations were completed for treaties with the Czech and Slovak Republics, Ecuador, Gabon, Germany and Venezuela.

❑ Tax-on-income system effective for the 2001 taxation year

Performance Measures

✓ Adoption of tax-on-income (TONI) system by provinces participating in Tax Collection Agreements (TCAs)

✓ New agreements with the provinces and territories for the costing of federal administration of provincial measures

Accomplishments in Detail

- All provinces and territories participating in TCAs have adopted the TONI system effective January 1, 2001. TONI provides participating provinces greater tax policy flexibility while maintaining the benefits of a common tax base and single administration.
- New tax-collection agreements to reflect TONI are being negotiated with the provinces and territories.
- New costing guidelines have been developed with the Canada Customs and Revenue Agency.

❑ **New contract negotiated with the Royal Canadian Mint for the supply of circulating coins**

Performance Measures

✓ Supply of coins meets the needs of the economy at a reasonable cost

Accomplishments in Detail

➢ The Department of Finance Canada and the Royal Canadian Mint agreed to a new contract for the purchase of domestic circulating coinage. The new contract will ensure that domestic circulating coins continue to be supplied to the economy at a reasonable cost, on terms commensurate with those of similar manufacturing activity in the private sector.

➢ The Royal Canadian Mint's two-year Millennium coin program was successfully completed.

❑ **Adjustments made to debt programs to enhance liquidity and keep borrowing costs low**

Performance Measures

✓ Low and stable debt charges

✓ Auction statistics – coverage ratio and tail (the difference between the average and highest awarded yield)

✓ Buyback statistics – coverage ratio and relationship of prices paid to fair value

Accomplishments in Detail

➢ The Department successfully achieved the debt strategy objectives of 1) providing stable, low-cost funding for the government; and, 2) maintaining and enhancing a well-functioning Government-of-Canada securities market.

- ❑ Debt programs were adjusted to maintain liquidity and investor interest in a declining debt environment. All auctions were successfully executed, with good coverage and tight bidding.
- ❑ The bond buyback program was implemented on an ongoing basis and increased in size. There was active participation in buyback operations, and target amounts were bought at fair values.

➢ Effective debt management contributes to maintaining fiscal health and to the functioning of capital markets for the benefit of all Canadians.

➢ Further information on the government's debt programs and strategy, as well as auction results, can be obtained on the Department's Web site at http://www.fin.gc.ca/secur/gocsec_e.html or on the Bank of Canada's Web site at http://www.bankofcanada.ca/en/securities.htm.

❑ **Measures taken to improve the government's financial position and to limit credit risk**

Performance Measures

✓ Amount of financial exposure to individual counterparties (those firms doing business with the federal government)

✓ Level of liquid foreign exchange reserves and carrying costs

✓ Size of the gap between the amount of U.S. dollar assets and liabilities

Accomplishments in Detail

➢ Foreign exchange reserve levels were increased at lower costs. This provides assurance to market participants that Canada can weather periods of financial turmoil such as those caused by the Asian crisis in 1998.

- ❑ Additional information on the management of the foreign exchange reserves can be found on Finance's Web site at http://www.fin.gc.ca/purl/efa-e.html.

➢ The government's fiscal exposure to financial risk, including changes in interest rates, exchange rates and counterparty failure, was reduced.

- ❑ Buybacks of maturing bonds were introduced to reduce the impact of large maturities on costs and the exchange rate.
- ❑ A new framework was introduced for controlling counterparty exposures associated with auctions of government cash balances.
- ❑ Further information on the new cash management framework can be obtained on the Bank of Canada Web site at http://www.bankofcanada.ca/en/cash-bal.htm.
- ❑ Purchases of U.S. dollars were made to re-balance foreign currency-denominated assets and liabilities in the foreign exchange portfolio.

❑ **Investor access to retail debt broadened through enhancement of sales channels**

Performance Measures

✓ Gross sales of Canada Savings Bonds (CSBs) and Canada Premium Bonds (CPBs) within plan

- ✓ Increased access to services and products
- ✓ Management of non-marketable portfolio and spending within budget
- ✓ More efficient operations

Accomplishments in Detail

- ➢ Gross sales of CSBs and CPBs are estimated at $3.3 billion for the year, slightly over the amount planned. Of this amount, approximately $1.3 billion was made through the payroll channel. Tracking of key brand characteristics shows continued positive trends.

- ➢ Several initiatives increased Canadians' access, while providing an efficient distribution means of retail debt products for the government.

  - ❑ The direct option of purchasing CSBs and CPBs by telephone was enhanced and provided the Department with valuable lessons as it expanded the direct option to the Internet: http://www.csb.gc.ca.

  - ❑ In the payroll channel, an on-line application form was successfully piloted. As well, a Web-site transmission option was introduced that allows small- and medium-sized businesses to submit employee payroll deduction data directly to the Bank of Canada.

- ➢ Actual spending was $27.6 million below planned spending and also below 1999–2000 actual spending.

- ➢ A Request for Proposal for the delivery of "back office" services was initiated. These services are expected to provide significant ongoing efficiencies.

B. The Knowledge-based Economy

B.1 Context and Background

- ■ Innovation is a key to success in the new, knowledge-based economy and a country's potential to be innovative is directly linked to its research capacity. Canada faces a real challenge in this area.

- ■ Innovative capital markets are crucial to Canada's future economic prospects. The financial services sector is a case in point. It plays a major role in enabling innovation and risk-taking throughout the economy and is a key centre for innovation in its own right.

- ■ In recent years the government has introduced a number of measures designed to increase Canada's innovative capacity. It has provided support for basic research and development, and developed tax and other policy initiatives to promote entrepreneurship, innovation and risk-taking.

B.2 Outcomes Achieved

- **Lower capital gains taxes, investments in the Canada Foundation for Innovation and Genome Canada, and funding for the Canada Research Chairs Program**

Performance Measures

- ✓ More entrepreneurial activity and risk-taking
- ✓ Improved access to capital for small business
- ✓ Increased research capacity in universities and other research communities

Accomplishments in Detail

- ➢ Tax initiatives were introduced in the 2000 budget and the October 2000 Economic Statement and Budget Update specifically designed to promote entrepreneurship, economic growth and job creation in ways that create a Canadian advantage in the new economy. Two examples are:

  - The tax on capital gains was reduced (the average top tax rate on capital gains is now 2 percentage points lower than the typical capital gains tax rate in the United States).

  - Tax-free rollovers were made available to more businesses. The size of eligible investments was increased to $2 million and the size of businesses eligible for the rollover increased to $50 million.

  Further details about the 2000 budget and the October 2000 Economic Statement and Budget Update, can be found at http://www.fin.gc.ca/access/budinfoe.html.

- ➢ Initiatives were introduced in the 2000 budget and the October 2000 Economic Statement and Budget Update to support innovation by making investments to promote research and development. For example, there was

  - investment totalling $900 million over five years in the Canadian Research Chairs Program to promote research excellence in Canadian universities by attracting and retaining world-class researchers; and

  - investment of $3.15 billion in the Canada Foundation for Innovation to enable Canadian universities, colleges, research hospitals, and other not-for-profit institutions to carry out world-class research and technology development.

❑ Legislation to implement a new policy framework for the financial services sector received Royal Assent

Performance Measures

- ✓ Passage of Bill C-8 to implement a new policy framework for the financial services sector
- ✓ Legislation is widely supported by all stakeholders
- ✓ Financial Consumer Agency of Canada commences operations as soon as possible after Bill C-8 comes into force

Accomplishments in Detail

- ➢ The Department of Finance Canada prepared Bill C-8, *An Act to establish the Financial Consumer Agency of Canada and to amend certain Acts in relation to financial institutions*, for consideration by Parliament. Bill C-8 received Royal Assent on June 14, 2001. The legislation was widely supported by all stakeholders. Information about the legislation can be found at http://www.fin.gc.ca/news01/01-014e.html.

- ➢ The measures contained in the legislation will promote the efficiency and growth of the financial services sector; foster greater domestic competition; empower and protect consumers; and improve the regulatory framework.

- ➢ The Department also set up a transition team to prepare for the new Financial Consumer Agency of Canada. The Department expects that the new Agency will be ready to be launched shortly after the coming into force of the legislation, expected in the fall of 2001.

❑ New anti-money laundering legislation enacted, the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada established, and contribution to the advancement of international initiatives

Performance Measures

- ✓ Anti-money laundering legislation in place
- ✓ Canada's participation in international anti-money laundering discussions

Accomplishments in Detail

- ➢ The Department prepared proposals to amend the *Proceeds of Crime (Money Laundering) Act* (Bill S-16) at the request of the Senate. These proposals were introduced on February 20, 2001, and received Royal Assent on June 14, 2001.

- Regulations to implement the mandatory reporting of suspicious transactions will come into force on November 8, 2001. Regulations regarding the reporting of certain prescribed transactions, and to enhance current client identification and record-keeping requirements, are expected to follow shortly thereafter, following further consultations with stakeholders and other departments.

- Canada's anti-money laundering legislation also provides for record-keeping and customer identification requirements that help prevent other abuses of the financial system, including terrorist financing. Further, regulations were implemented, most recently on October 2, 2001, under the *United Nations Act* to freeze the assets of terrorists and terrorist groups. Legislative proposals to broaden the scope of Canada's anti-money laundering regime to address terrorist financing more directly were introduced in Parliament in October 2001.

- Canada participated in international initiatives to promote the application of international anti-money laundering standards. The Department worked to encourage regional initiatives through the provision of Canadian technical assistance and support directed at enhancing anti-money laundering regimes in other countries.

C. Social Advantage for Canada

C.1 Context and Background

- Creating a social advantage – strong communities, a highly skilled labour force, first-rate health care, quality education, an effective social safety net and equality of opportunity – is key to creating a country's economic advantage.

- Furthermore, in the knowledge-based economy, there are rapid shifts in employability skills in all sectors. The challenge for Canada is not only to increase its pool of knowledge workers, but also to focus on the skills, retention and lifelong learning of those workers.

- This means that it will be important to continue making progress on several social policy fronts: support for the implementation of the First Ministers' agreement on health and early childhood development between the federal and provincial and territorial governments; a sustainable system of transfers to provinces and territories; assistance in the development of skills; and sustainable social programs.

C.2 Outcomes Achieved

❑ Significant enrichments to the Canada Child Tax Benefit (CCTB)

Performance Measures

✓ Increased tax assistance for families with children

✓ More families with children receiving the CCTB

Accomplishments in Detail

- As part of the 2000 budget, the National Child Benefit (NCB) supplement was increased in July 2001 by $200. As of July 2001, the maximum annual benefit for the first child will increase to $2,372 from $2,081, mainly due to an increase in the NCB supplement.
- The NCB supplement portion of the CCTB benefits approximately 2.6 million children. All told, CCTB benefits for 2001 will reach 5.9 million children – more than 80 per cent of children in Canada.
- By 2004, the CCTB will be available to 90 per cent of Canadian children, and the maximum annual total benefit will rise to more than $2,500.

❑ Implementation of the First Ministers' agreement, resulting in increased financial support in the amount of $23.4 billion over five years for health, early childhood development and other social services

Performance Measures

- ✓ Passage of Bill C-45 to support the agreement by First Ministers on health renewal and early childhood development
- ✓ Establishment of a Medical Equipment Trust Fund
- ✓ Tabling of Bill C-18 to support the First Ministers' agreement on the removal of the 1999–2000 Equalization ceiling

Accomplishments in Detail

- At their meeting of September 11, 2000, First Ministers reached agreement on health renewal and early childhood development. The federal government committed $23.4 billion of new federal investments over five years to support the First Ministers' agreement.
- The Department prepared Bill C-45, *Canada Health Care, Early Childhood Development and Other Social Services Funding Act*, which received Royal Assent on October 20, 2000.
- This legislation provides $21.1 billion over five years through the existing Canada Health and Social Transfer (CHST) program, $1 billion for medical equipment and $500 million for health information technology. The $800 million provided through the Health Transition Fund managed by Health Canada brings the total to $23.4 billion, as provided for in the First Ministers' agreement.
- With respect to the $1 billion for medical equipment, the Department created a third-party Medical Equipment Trust Fund. This fund was established following consultations with the provinces and territories.

- Also, First Ministers agreed at the September meeting to the removal of the $10 billion ceiling on 1999–2000 Equalization payments.

- Following consultations by the Minister of Finance with provincial and territorial ministers of finance, the Department prepared Bill C-18, *An Act to Amend the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*, for consideration by Parliament. Bill C-18 was tabled on March 15, 2001. Bill C-18 received Royal Assent on June 14, 2001, and will provide the seven receiving provinces with an estimated additional $792 million of funding for social and other programs.

- **Provided $42 billion through the major federal transfer programs to support provinces and territories in providing health, social and other programs (including the value of tax point transfers and prior years' adjustments)**

Performance Measures

- ✓ Transfer payments made to provinces and territories in accordance with legislation and regulations
- ✓ Development and implementation of an "evergreen" work plan leading up to the renewal of the major federal transfer programs in 2004 (Equalization, CHST and Territorial Formula Financing)

Accomplishments in Detail

- The administration of the transfer programs (CHST, Equalization and Territorial Formula Financing) was undertaken in accordance with the legislation and regulations, and met with the approval of the Auditor General. These transfer programs provided provinces and territories with a total of $42 billion, including the value of tax point transfers and prior years' adjustments, in 2000–01 to support the provision of health, social and other programs.

- Ongoing work and research were reviewed periodically with the provinces and territories to consider options leading to the renewal of the Equalization Program in 2004. A work plan has been developed with provincial officials, which outlines research requirements and timelines.

- Meetings were also held with territorial officials to consider changes and new approaches to Territorial Formula Financing leading to the next agreement in 2004. The research objectives set out in the established work plan were met in 2001.

❑ **Canada Pension Plan Investment Board regulations amended to provide greater discretion and federal-provincial review of remaining investment requirements undertaken**

Performance Measures

- ✓ Annual report of the Canada Pension Plan (CPP)
- ✓ Work on the second triennial review of the CPP is on schedule
- ✓ Canadians have a better understanding of the CPP and the retirement income system
- ✓ Canada Pension Plan Investment Board (CPPIB) is subject to investment rules similar to those faced by other pension funds

Accomplishments in Detail

- ➢ The Department completed an assessment, with Human Resources Development Canada, of a number of issues identified by provincial ministers. Reports were prepared for consideration by federal and provincial officials, with additional work on a number of specific issues being undertaken in the context of the second triennial review of the CPP (2001–03).

- ➢ The 1999–2000 CPP annual report was prepared jointly with Human Resources Development Canada.

- ➢ The first annual CPP statement of contributions was sent to contributors as announced by the Minister of Finance in the 2000 budget. The statement will help Canadians make the best possible decisions regarding their retirement.

- ➢ New directors with extensive business and financial experience were appointed to the CPPIB, ensuring that the board of directors continues its key oversight role in the management of CPPIB assets.

- ➢ The CPPIB regulations were amended to give the Board full discretion on its investment policy for up to 50 per cent of the funds that it allocates to domestic equities.

- ➢ Agreement was reached with the provinces to remove the CPPIB's remaining passive investment requirement. The proposed amendment to the CPPIB's Regulations has been published in the *Canada Gazette*.

- **Consolidated legislation enabling First Nations to levy a tax on sales of certain commodities**

Performance Measures

✓ Adoption of legislation enabling First Nations to levy a tax on sales of fuel, tobacco products and alcoholic beverages

Accomplishments in Detail

➢ The Department worked to consolidate into a single Act various legislative provisions enabling certain First Nations to levy a tax on sales of fuel, tobacco products and alcoholic beverages within their reserves. In addition, the new legislation increased the number of bands with the power to levy such a sales tax.

➢ The exercise of taxation powers by First Nation governments makes them more self-reliant and less dependent on government transfers. The fact that the First Nations' sales taxes apply to First Nation members enhances the accountability of First Nation governments to their members.

- **Increased tobacco taxes to reduce smoking and promote the health of Canadians**

Performance Measures

✓ Increased tobacco tax rates to reduce smoking

✓ Reduced levels of tobacco contraband activity

Accomplishments in Detail

➢ Tobacco consumption is a leading cause of preventable premature death and disability in Canada. On April 5, 2001, the government announced a comprehensive strategy to discourage smoking in Canada. The strategy includes the following three elements:

- increased tobacco taxes;
- initiatives to combat smuggling; and,
- improved health awareness.

➢ Further information on this initiative can be found at http://www.fin.gc.ca/news01/01-039e.html.

D. Global Advantage for Canada

D.1 Context and Background

- Canada must promote and protect its interests and values in a rapidly changing global environment. That is why it must pursue its efforts to help forge international consensus on reforms that will lead to increased global economic growth, greater financial stability and a better sharing of the benefits of globalization.

- It must also work to strengthen the rules-based international trading system, while pursuing its trade and investment interests through international negotiations, notably in the World Trade Organization (WTO) and the proposed Free Trade Area of the Americas (FTAA), as well as through the appropriate use of dispute settlement mechanisms.

- Canada's ability to reap the benefits of truly global markets is also directly affected by the awareness and understanding of our country's advantages among global investors and in foreign markets. Further efforts will be required to improve that awareness and understanding.

D.2 Outcomes Achieved

❑ Through G-7, G-20 and other international fora, promoted greater transparency, improved financial sector regulation and supervision, prudent debt management and appropriate exchange rate arrangements to help reduce global vulnerability to financial crises

Performance Measures

- ✓ Adoption of multilateral initiatives to strengthen the ability of the International Monetary Fund (IMF) to create a more secure international financial system
- ✓ International consensus in the G-20 and other fora on ways to promote a stronger and more stable international financial system

Accomplishments in Detail

- ➢ As Chair of the G-20 and as a member of the G-7 and other international groupings, Canada has worked to develop an international consensus on appropriate ways to promote a stronger and more stable international financial system. Canada has also led progress toward this objective through its chairmanship of the Western Hemisphere Finance Ministers' process in the run-up to the ministerial meeting of the group in April 2001.

- ➢ This includes working with our international partners to encourage countries to implement international standards and codes for the transparency of economic and financial data, for fiscal and monetary policies and for financial sector regulation and supervision, and to improve the efficiency of international capital markets.

- The Department's work has contributed to
  - Canada's successful chairing, in Montreal in November 2000, of the G-20 Ministerial Meeting that endorsed the "Montreal Consensus" on policy responses to globalization, stability-oriented macroeconomic policies and strong social policies; additional information on the G-20 can be found at http://www.g20.org/indexe.html.
  - the successful outcome of the Western Hemisphere Finance Ministers' meeting in April 2001; and,
  - the preparation, with Canada's G-7 partners, of the report on the reform of the International Financial Architecture, released in July 2000.

Developed Canada's positions on tariffs and on trade remedy and financial services issues for trade agreement negotiations, and helped manage trade and investment disputes

Performance Measures

- ✓ Pursuit of international agreements to further Canada's trade and investment interests
- ✓ Appropriate use of trade dispute settlement mechanisms
- ✓ Improved services to Canadian exporters

Accomplishments in Detail

- The Department developed Canada's positions on import policy (tariff and trade remedy issues) and trade-in-services issues, notably financial services, for multilateral trade negotiations under the WTO. (Papers used as the basis for these consultations are on Finance's Web site at http://www.fin.gc.ca/access/int_iss_e.html#discuss.)
- The Department also developed Canada's priorities and positions on these issues for regional initiatives (e.g., FTAA) and bilateral initiatives.
- The Department participated in preliminary discussions with Singapore and four Central American countries (Nicaragua, El Salvador, Guatemala and Honduras) on the possible scope of free trade negotiations with these countries.
- The Department of Finance also participated in developing the Canadian position on several significant international trade and investment disputes. These included the WTO cases concerning Brazilian aircraft subsidies, Canadian dairy product exports and softwood lumber, and continued to monitor import pressures facing Canadian steel producers.

- The Department worked closely with the Department of Foreign Affairs and International Trade in reviewing the mandates of the Export Development Corporation and the Canadian Commercial Corporation. Legislative amendments will be tabled in 2001 to improve support to Canadian exporters.

❑ Lowered tariffs on a range of products and improved the transparency and fairness of Canada's trade remedy procedures

Performance Measures

✓ Import policy measures (e.g., tariffs and anti-dumping and countervailing duties) that sustain or enhance the competitiveness of Canadian industry

Accomplishments in Detail

- Lower tariffs were introduced on a number of inputs for domestic manufacturing and on additional goods imported from least-developed countries. As well, the elimination of tariffs on certain products imported from Mexico was accelerated under the North American Free Trade Agreement.

- In April 2000, amendments were effected to the *Special Import Measures Act* that clarify the "public interest" provisions and strengthen procedural transparency and fairness in Canada's anti-dumping and countervailing duties system.

- As well, certain provisions of the *Special Import Measures Act* were suspended to ensure that Canada accords other countries no more favourable treatment in countervailing duty investigations than they accord Canada.

- The one-hundred-per-cent *ad valorem* tariff on imports of certain meat and agricultural products from the European Union (EU) was maintained in response to the EU prohibition of imports of beef containing growth hormones. This action was adopted in August 1999 to enforce Canada's rights under the WTO.

❑ Contributed to the development of targeted environmental and climate change measures

Performance Measures

✓ Funding towards a national strategy on climate change

Accomplishments in Detail

- The Department contributed to the development of the $500-million Government of Canada Action Plan 2000 on Climate Change for domestic emissions reduction.

- In the 2000 budget, the government announced an additional $700 million to preserve and improve Canada's natural environment, harness new technology and respond effectively to the challenges of climate change.

❑ Debt reductions through the Heavily Indebted Poor Countries Initiative and the Canadian Debt Moratorium

Performance Measures

- ✓ Advancement of the Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative and the Poverty Reduction Strategy Paper Process
- ✓ Increased orientation of the work of the World Bank and International Monetary Fund (IMF) to broadening and deepening development in the world's poorest countries

Accomplishments in Detail

- The Department continued to mobilize financial resources to help alleviate the debt burden for heavily indebted poor countries within the context of the multilateral HIPC Initiative. Nineteen countries reached their "HIPC decision points," bringing the total to 22. As well, through the offices of the Executive Directors representing Canada at the IMF and the World Bank, the Department provided advice on the poverty reduction strategy papers (PRSPs) being developed by the world's poorest countries. Four countries completed full PRSPs and 32 countries prepared interim PRSPs.

- Canada proposed in September 2000 that developed countries implement a debt moratorium for poor countries committed to poverty reduction and peaceful development. In December 2000, Canada implemented the Canadian Debt Moratorium, providing immediate benefits to 11 countries.

- The Department also provided advice to both the IMF and the World Bank on programmes these institutions are implementing in support of developing countries' poverty reduction programmes and to promote greater financial stability.

- Working with like-minded government shareholders, Canada has been able to increase the focus of both the World Bank and the IMF on the world's poorest countries, including how they address the creation of an enabling environment for trade and investment.

Annex A: Legislative and Regulatory Initiatives

The Department's performance on the legislative and regulatory initiatives listed below is indicated by successful passage of the legislation or regulation, and through feedback and consultations with interested private and public sector parties.

Legislation to implement changes to financial sector legislation as set out in *Reforming Canada's Financial Services Sector: A Framework for the Future*	Legislation is to be tabled as soon as it is feasible.	Bill C–8, *An Act to establish the Financial Consumer Agency of Canada and to amend certain Acts in relation to financial institutions,* was introduced on February 7, 2001, and received Royal Assent on June 14, 2001.
Customs Tariff – The tariff contains a number of provisions that allow the government to respond, on an ongoing basis, to the competitive needs of Canadian industry and to implement Canada's rights and obligations in accordance with international agreements and arrangements to which Canada is a party.	Through the use of orders and regulations, the government will respond, as required, to the competitive needs of Canadian industry and implement Canada's rights and obligations under international agreements and arrangements.	Seven Orders–in–Council were passed in 2000–01 to reduce or remove tariffs on imported goods used as inputs for manufacturing purposes. Two Orders were passed to clarify the legislative base of the tariff and subordinate regulations and other Orders were passed to ensure conformity with Canada's rights and obligations under international trade agreements.

Purpose of legislation and/or Regulations	Planned Results 2000–01	Results Achieved
Sales Tax and Excise Tax Amendments Bill, 1999 – This legislation principally will implement technical changes to the Goods and Services Tax and Harmonized Sales Tax (GST/HST) announced by the Minister of Finance since March 1997, including sales tax measures proposed in the February 1998 federal budget concerning certain activities by charities, direct-sellers and the GST visitor rebate program. It also contains amendments to other taxes and tariffs, including the February 1999 budget measure to reduce the tobacco export tax exemption; the tobacco tax changes announced on November 5, 1999; custom tariff exemption increases for certain returning travellers proposed on June 10, 1999; and the repeal of the tax regime for split-run magazines as announced by the government on July 29, 1998.	The GST/HST changes will improve the operation of the GST/HST in the affected areas, will address industry concerns and provide greater certainty to suppliers and purchasers as to the status of their transactions, will remove certain anomalies in the existing tax structure and will secure revenues and ensure that the legislation achieves the intended policy. The tobacco tax changes will increase excise taxes on certain tobacco products and make permanent the existing surtax on tobacco manufacturers' profits. The increase in certain personal exemption limits for customs tariffs will expedite the processing of returning travellers' declarations when re-entering Canada.	The *Sales Tax and Excise Tax Amendments Act, 1999* received Royal Assent on October 20, 2000.
Excise Tax Act – Financial Services (GST) Regulations – In accordance with previously announced government policy, these regulations are to be amended to clarify the treatment of certain clearing and settlement services and of management or administrative services provided to investment plans for the purposes of the GST.	These changes will provide sales tax treatment of administrative services with respect to financial instruments that is equitable relative to other administrative services that are taxable under the GST/HST. These changes will confirm current administrative practice and therefore provide greater certainty to suppliers and purchasers as to the status of their transactions.	The *Financial Services (GST) Regulations* were passed on January 30, 2001.
Excise Tax Act – GST/HST Regulations will be proposed to prescribe security interests to which the Crown priority created by the deemed trust for GST/HST collections does not apply.	These regulations will provide greater certainty to secured creditors regarding the priority of their claims relative to those of the Crown with respect to prescribed forms of security.	Statutory provision giving authority to make the *GST/HST Regulations* relating to prescribed security interests received Royal Assent on October 20, 2000.

		Results Achieved
Excise Tax Act and related *Regulations* under Part IX of the Act (GST/HST) – Other amendments to the *Excise Tax Act* and *Regulations* made under Part IX of the Act may be required from time to time.	By means of these amendments the government will resolve technical problems, clarify ambiguous provisions, respond to court decisions, reflect or respond to other statutory changes and implement policy changes (including any changes that may be announced by press release or in the federal budget).	The *Sales Tax and Excise Tax Amendments Act, 2000* received Royal Assent on June 14, 2001. Its principal purpose was to enact GST/HST initiatives announced in the 2000 budget as well as other measures to improve the operation and fairness of the tax.
Excise Act and related rules and regulations – New legislative framework for the federal taxation of spirits, wine and tobacco products	These will replace the current archaic legislation and complex administration with a modern and flexible tax structure that recognizes the needs of government and industry.	Further consultations on the proposed new excise framework for the taxation of spirits, wine and tobacco products were undertaken with industry associations and members, the provinces and provincial liquor boards, and other federal departments and agencies with a view to early tabling in Parliament of proposals for legislative reform.
Amendments to *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*	These amendments will be approved by Cabinet.	*An Act to amend the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* (Bill C–18) to remove the ceiling on 1999-2000 Equalization payments received Royal Assent on June 14, 2001. *An Act respecting the provision of increased funding for health care services, medical equipment, health information and communications technologies, early childhood development and other social services and to amend the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* (Bill C–45) received Royal Assent on October 20, 2000.
1999 budget income tax legislation	This legislation will amend the *Income Tax Act* and the *Income Tax Regulations* to implement the income tax proposals that were announced in the 1999 federal budget and other measures included in the Ways and Means Motion tabled in the House of Commons on December 7, 1999.	This legislation was included in Bill C–25, *An Act to amend the Income Tax Act, the Excise Tax Act and the Budget Implementation Act, 1999*, which was tabled on February 16, 2000, and received Royal Assent on June 29, 2000.

November 1999 release of technical amendments to the *Income Tax Act*	These amendments to the *Income Tax Act* will implement the income tax proposals that were announced in the Department of Finance *News Release* 99–102 on November 30, 1999.	These amendments were included in Bill C–22, *An Act to amend the Income Tax Act, the Income Tax Application Rules, certain Acts related to the Income Tax Act, the Canada Pension Plan, the Customs Act, the Excise Tax Act, the Modernization of Benefits and Obligations Act and another Act related to the Excise Tax Act*, which was tabled on March 21, 2001, and received Royal Assent on June 14, 2001.
Income tax changes relating to bank branching	These changes will amend the *Income Tax Act* and the *Income Tax Regulations* to implement the income tax aspects of the admission to Canada of branches of foreign banks.	Included in Bill C–22, as above.
Income tax changes relating to foreign trusts and migrating taxpayers	These amendments to the *Income Tax Act* implement the legislative proposals released on December 17, 1999.	Included in Bill C–22, as above.
2000 budget income tax legislation	This legislation will amend the *Income Tax Act* and the *Income Tax Regulations* to implement the income tax proposals that were announced in the 2000 federal budget.	Included in Bill C–22, as above.
Implementation of tax treaties	The government will introduce a bill to approve and implement new and amended income tax treaties between Canada and other countries.	This legislation was included in Bill S–3, *An Act to implement an agreement, conventions and protocols between Canada and Kyrgyzstan, Lebanon, Algeria, Bulgaria, Portugal, Uzbekistan, Jordan, Japan and Luxembourg for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income*, which received Royal Assent on June 29, 2000.

The Budget Implementation Bill, 2000	This legislation will implement various measures arising from the 2000 budget (for introduction in March 2000 and passage in June 2000).	This legislation was included in Bill C–32, *An Act to implement certain provisions of the Budget tabled in Parliament on February 28, 2000*, which received Royal Assent on June 29, 2000.
Proceeds of Crime (Money Laundering) Bill	By means of this legislative initiative, the government will help combat the laundering of the proceeds of crime, establish the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada, and amend or repeal certain Acts in consequence (introduced in the House of Commons on December 15, 1999, as Bill C-22).	A new *Proceeds of Crime (Money Laundering) Act* enacted and the Financial Transactions and Reports Analysis Center of Canada (FINTRAC) established. Pursuant to the passage of Bill C-22, amendments to the *Proceeds of Crime (Money Laundering) Act* (Bill S–16) at the request of the Senate were introduced on February 20, 2001, and received Royal Assent June 14, 2001. Draft regulations were published for comment on February 17, 2001. Implementation of these regulations is expected to be phased in, beginning with the mandatory reporting of suspicious transactions on November 8, 2001.

Annex B: Sustainable Development

In accordance with the *Auditor General Act*, the Department tabled its first Sustainable Development Strategy (SDS) in Parliament in December 1997. The *Auditor General Act* defines sustainable development as "development that meets the needs of today without compromising the ability of future generations to meet their own needs." The Department's 1997 strategy translated this definition into two broad objectives that fit well with the Department's overall mandate:

a) closer integration of economic, social and environmental objectives; and

b) intergenerational equity.

In seeking to make progress on these two objectives, the 1997 SDS identifies four key issues that follow from the various core activities of the Department. These key issues and highlights of the Department's progress are provided below. Further information is available at http://www.fin.gc.ca/susdev/prog2001e.html.

Key Issue: Integrating the Economy and the Environment

Objectives

To examine further ways of improving the tax system to make it more responsive to environmental considerations; to reduce subsidies; to study and evaluate the potential uses of economic instruments; and to continue to encourage effective regulatory frameworks

Highlights of Progress

- Continued evaluation of existing tax measures that encourage energy efficiency and the use of renewable energy
- Development and release of a catalogue of existing taxes on energy consumption and the transportation sector (available at http://www.fin.gc.ca/toce/2001/sdscat_e.html)
- Contribution to the development of the report of the Tradeable Permits Working Group of the National Climate Change Process (available at http://www.nccp.ca/NCCP/national_process/issues/tradable_e.html)

Key Issue: Building the Future

Objectives

To build on progress in maintaining a healthy fiscal climate; to foster a knowledge-based economy; to support health and social transfers and the retirement income system; and to foster a strong economy through the tax system

Highlights of Progress

- Increase in the National Child Benefit
- Introduction of significant tax reductions for all Canadians
- Bill C–45 was passed, legislating $21.1 billion in increased funding through the Canada Health and Social Transfer (CHST) for health care and early childhood development through 2005–06; commitment made to announce CHST funding for 2006–07 and 2007–08 by the end of 2003–04.

Key Issue: Participating in the Global Economy

Objectives

To work toward the government's objectives in negotiating international environmental agreements and future trade and investment agreements; to develop environmental assessment guidelines for export credit agencies; and to press the issue of sustainable development in the institutions for which the Minister of Finance has primary responsibility

Highlights of Progress

- In the 2000 Economic Statement and Budget Update, the federal government announced the $500-million, five-year Government of Canada Action Plan 2000 on Climate Change as its contribution to the First Business Plan of the National Implementation Strategy on Climate Change. The 2000 budget also included an additional $700 million for climate change and other environmental initiatives, including a $100-million Sustainable Development Technology Fund to support new environmental and climate change technologies.
- Input provided in the instructions for meetings of the Organization for Economic Co-Operation and Development (OECD), the WTO and the United Nations Environment Program (UNEP) on environmental assessment for export credit agencies and on trade and the environment
- Participation in the development of Canada's position regarding trade and the environment in preparation for a possible new round of multilateral trade negotiations

Key Issue: Greening Operations

Objectives

To improve the environmental management of the Department's operations, including improved procurement information and practices; to reduce solid waste; to increase energy efficiency; and to improve fleet management and communication

Highlights of Progress

- Research and development of a procurement guide
- Expansion of multi-material recycling programs to include plastics and styrofoam
- Implementation of a successful pilot project on reducing waste at the desk
- Collection of statistical information on the daily use of energy, and on paper and waste disposal practices

Also, in accordance with the *Auditor General Act*, the Department has prepared its 2001–03 Sustainable Development Strategy. The new SDS clarifies the Department's policy role in promoting sustainable development, sets out a renewed action plan for sustainable development and enhances the management of the SDS within the Department. The 2001–03 SDS can be found at http://www.fin.gc.ca/toce/2001/sds2001e.html.

Annex C: Financial Performance

Overview

This section provides a summary of the Department of Finance Canada's financial performance, which is reported against three separate programs and eight business lines in accordance with the approved Planning, Reporting and Accountability Structure.

The tables included in this section show a comparison of three amounts: Planned Spending, Total Authorities and Actual. "Planned Spending" is the amount included in the Department's *Report on Plans and Priorities* for 2000–01 and indicates amounts planned at the beginning of the year. "Total Authorities" includes Main, Supplementary and other Estimate amounts approved by Parliament to reflect changing priorities and unforeseen events. "Actual" shows what was actually spent or revenues actually received.

The following financial tables present data for the Department of Finance Canada:

1. Summary of Voted Appropriations
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
4. Revenues
5. Statutory Payments
6. Transfer Payments
7. Loans, Investments and Advances
8. Contingent Liabilities

Financial Tables

1. Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority ($ millions)

	Economic, Social and Financial Policies Program			
1	Program Expenditures	89.4	81.3	77.1
5	Grants and Contributions	330.0	345.0	194.4
(S)	Minister of Finance – Salary and Motor Car Allowance[3]	0.1	0.1	0.1
(S)	Payments to the International Development Association	365.7	365.7	365.7
(S)	Payments to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility	48.2	191.0	79.5
(S)	Contributions to Employee Benefit Plans	8.2	9.2	9.2
(S)	Purchase of Domestic Coinage[4]	48.0	110.1	110.1
(S)	Payments of Liabilities Previously Transferred to Revenues	–	1.4	1.4
(S)	Refunds of Amounts Credited to Revenues in Previous Years	–	16.2	16.2
(S)	Spending of Proceeds from the Disposal of Surplus Crown Assets[5]	–	0.1	–
(S)	Payments to Depositors of Canadian Commercial Bank, CCB Mortgage Investment Corporation and Northland Bank pursuant to the *Financial Institutions Depositors Compensation Act*[6]	–	68.6	0.0
	Total Budgetary	889.6	1,188.7	853.7
L10	Issuance and payment of Demand Notes to the International Development Association	–	202.3	202.3
(S)	Issuance of Loans to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility	440.0	474.9	113.5
(S)	Advances for Loans to, or Purchase of Preferred Shares in, Petro-Canada Limited Pursuant to the *Petro-Canada Limited Act*	–	27.2	–
(S)	Subscriptions for Common Shares of Petro-Canada Limited Pursuant to the *Petro-Canada Limited Act*	–	1,573.6	–
(S)	Payment to the European Bank for Reconstruction and Development for supplementary subscriptions of shares	–	6.4	6.4
(S)	Issuance of demand notes to the European Bank for Reconstruction and Development for supplementary subscriptions of shares and capital subscriptions	13.5	10.7	10.7
(S)	Issuance of demand notes to the European Bank for Reconstruction and Development for supplementary subscriptions of shares	8.5	7.1	7.1
(S)	Payment to the Multilateral Investment Guarantee Agency	–	6.8	6.8
(S)	Payment to the Canadian Commercial Bank pursuant to the *Canadian Commercial Bank Financial Assistance Act*	–	2.0	-
	Total Non-Budgetary	**462.0**	**2,311.0**	**346.8**
	Total Program	**1,351.6**	**3,499.7**	**1,200.5**

[1] Planned Spending is the amount included in the Department's *Report on Plans and Priorities* for 2000–01 and indicates amounts planned at the beginning of the year.

[2] Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates and other authorities.

[3] Planned Spending: $51,658; Total Authorities: $51,597; Actuals: $51,597. The figures in notes 3, 5 and 6 are in simple dollar amounts.

[4] Actual spending on domestic coinage was greater than planned because of higher-than-forecast demand for coinage and, in particular, for millennium coins. Costs for domestic coinage are more than offset by revenue earned by the Crown.

[5] Total Authorities: $54,178.

[6] Total Actuals: $452.

1. Summary of Voted Appropriations *(continued)*

Financial Requirements by Authority ($ millions)

	Public Debt Program			
(S)	Interest and Other Costs[3]	41,999.6	42,094.0	**42,094.0**
	Total Program	**41,999.6**	**42,094.0**	**42,094.0**
	Federal-Provincial Transfers Program			
15	Transfer Payments to the Territorial Governments[4]	1,479.0	1,489.0	**1,492.1**
(S)	Statutory Subsidies	30.0	30.1	**30.1**
(S)	Fiscal Equalization	9,522.0	10,951.2	**10,951.2**
(S)	Canada Health and Social Transfer[5]	13,500.0	13,500.0	**13,500.0**
(S)	Payment to the Canada Health and Social Transfer Supplement Trust for Health Care	–	2,500.0	**2,500.0**
(S)	Payment to a trust to provide funding to provinces for medical diagnostic and treatment equipment under the *Canada Health Care, Early Childhood Development and Other Social Services Funding Act*	–	1,000.0	**1,000.0**
(S)	Payment for the purpose of defining standards to ensure compatibility of health information networks under the *Canada Health Care, Early Childhood Development and Other Social Services Funding Act*	–	500.0	**500.0**
(S)	Youth Allowances Recovery	(543.0)	(548.6)	**(548.6)**
(S)	Alternative Payments for Standing Programs	(2,466.0)	(2,459.5)	**(2,459.5)**
	Total Program	**21,522.0**	**26,962.2**	**26,965.3**
	Total Department	**64,873.2**	**72,555.9**	**70,259.8**

---

[1] Planned Spending is the amount included in the Department's *Report on Plans and Priorities* for 2000–01 and indicates amounts planned at the beginning of the year.

[2] Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates and other authorities.

[3] Total Authorities of $46,448,287,349 presented in Volume II (I) of the Public Accounts have been adjusted for comparative purposes to take into account the provision for valuation and other items. Actuals reported in this table are total departmental actual expenditures minus the provision for valuation and other items. See Table 3.9 in Volume I of the Public Accounts for more details.

[4] Actuals exceeded Total Authorities in Vote 15 (Transfer Payments to the Territorial Governments) by $3.1 million as a result of an approved change in the method for calculating Territorial Formula Financing made during March 2001, after tabling of the Supplementary Estimates. ($3.1 million was recorded as a liability at the end of March 2001; payment will be made in 2001–02.)

[5] Amounts shown are the cash contribution authorized by Part V of the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*. The following figures show the total federal contribution in respect of the Canada Health and Social Transfer (CHST), including the equalized tax point component of the transfer.

Cash Transfer	$13.5 billion
Plus: CHST Supplement Trust 2000 (2000 budget)	$2.5 billion
Plus: Medical Equipment Trust (September 11, 2000)	$1.0 billion
Plus: Equalized Tax Transfer	$16.0 billion
Total Cash and Tax Transfer (including Trusts)	$33.0 billion

2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

By Business Line ($ millions)

Policies and Advice	501	65.2	–	–	–	–	65.2	0.6	64.6
Total Authorities	*561*	*54.6*	–	–	–	–	*54.6*	*0.3*	*54.3*
Actuals	**504**	**51.9**	**0.9**	–	–	–	**52.8**	**0.3**	**52.5**
Int'l Financial Organizations				330.0	413.9	462.0	1,205.9		1,205.9
Total Authorities				*345.0*	*556.7*	*708.2*	*1,609.9*		*1,609.9*
Actuals				**194.4**	**445.2**	**346.8**	**986.4**		**986.4**
Domestic Coinage[2]					48.0		48.0		48.0
Total Authorities					*110.1*		*110.1*		*110.1*
Actuals					**110.1**		**110.1**		**110.1**
Corporate Administration	246	39.6	–		–		39.6	6.5	33.1
Total Authorities	*251*	*44.3*	–		*17.7*		*62.0*	*8.0*	*54.0*
Actuals	**261**	**35.6**	**6.3**		**17.6**		**59.5**	**8.0**	**51.5**
Special Projects					–		–		–
Total Authorities[3]					*68.6*	*1,602.8*	*1,671.4*		*1,671.4*
Actuals					–		–		–
Interest and Other Costs[4]					41,835.0		41,835.0		41,835.0
Total Authorities					*41,957.0*		*41,957.0*		*41,957.0*
Actuals					**41,957.0**		**41,957.0**		**41,957.0**
Canada Investment & Savings					164.6		164.6		164.6
Total Authorities					*137.0*		*137.0*		*137.0*
Actuals					**137.0**		**137.0**		**137.0**
Federal-Provincial Transfer Payments (Cash Portion)				1,479.0	20,043.0		21,522.0		21,522.0
Total Authorities				*1,489.0*	*25,473.2*		*26,962.2*		*26,962.2*
Actuals				**1,492.1**	**25,473.2**		**26,965.3**		**26,965.3**
Total	747	104.8	–	1,809.0	62,504.5	462.0	64,880.3	7.1	64,873.2
Total Authorities	*812*	*98.9*	–	*1,834.0*	*68,320.3*	*2,311.0*	*72,564.2*	*8.3*	*72,555.9*
Actuals	**765**	**87.5**	**7.2**	**1,686.5**	**68,140.1**	**346.8**	**70,268.1**	**8.3**	**70,259.8**
Other Rev. & Expenditures									
Non-Respendable Revenues**									(129.9)
Total Authorities									–
Actuals[5]									**(6,222.8)**
Cost of Services Provided by Other Departments									9.4
Total Authorities									–
Actuals									**10.4**
Net Cost of the Program									64,752.7
Total Authorities									*72,555.9*
Actuals									**64,047.4**

Note: Numbers in regular font denote planned expenditures/revenues for 2000–01 at the beginning of the year.
Numbers in *italics* denote total authorities for 2000–01 (Main and Supplementary Estimates and other authorities).
Numbers in **bold** denote actual expenditures/revenues in 2000–01.

* Formerly "Revenues Credited to the Vote."

** Formerly "Revenues Credited to the General Government Revenues (GGR)."

---

[1] "Operating" includes contributions to employee benefit plans and the Minister's salary and car allowance.

[2] Actual spending on domestic coinage was greater than planned because of higher-than-forecast demand for coinage and, in particular, for millennium coins. Costs for domestic coinage are more than offset by revenue earned by the Crown.

[3] Total Authorities consist of $1,600.8 million for subscriptions to shares of Petro-Canada Limited, $68.6 million for payments to depositors pursuant to the *Financial Institutions Depositors Compensation Act*, and $2.0 million for payments to the Canadian Commercial Bank.

[4] Total Authorities of $46,448,287,349 presented in Volume II (I) of the Public Accounts have been adjusted for comparative purposes to take into account the provision for valuation and other items. Actuals reported in this table are total departmental actual expenditures minus the provision for valuation and other items. See Table 3.9 in Volume I of the Public Accounts for more details.

[5] Revenues consist of profits from the Bank of Canada, Exchange Fund and the IMF, as well as interest on short-term deposits, proceeds from sales of domestic coinage and other related revenue items.

3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

By Business Line ($ millions)

Policies and Advice	47.0	46.8	64.6	54.3	52.5
International Financial Organizations	1,485.8	1,093.0	1,205.9	1,609.9	986.4
Domestic Coinage	59.7	105.9	48.0	110.1	110.1[3]
Corporate Administration	28.5	33.6	33.1	36.3[4]	33.9[5]
Special Projects	2,565.8	0.0	0.0	1,671.4	0.0
Interest and Other Costs[6]	44,694.3	41,506.1	41,835.0	41,957.0	41,957.0
Canada Investment and Savings	137.4	140.9	164.6	137.0	137.0
Federal-Provincial Transfer Payments (Cash Portion)	22,271.7	24,264.0	21,522.0	26,962.2	26,965.3
Total	**71,290.1**	**67,190.3**	**64,873.2**	**72,538.2**	**70,242.2**

Note: Due to rounding, figures may not add to totals shown.

---

[1] Planned Spending is the amount included in the Department's *Report on Plans and Priorities* for 2000–01 and indicates amounts planned at the beginning of the year.

[2] Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates and other authorities.

[3] Actual spending on domestic coinage was greater than planned because of higher-than-forecast demand for coinage and, in particular, for millennium coins. Costs for domestic coinage are more than offset by revenue earned by the Crown.

[4] To allow for ease of historical comparison, total authorities exclude an amount of $17.7 million for statutory items, primarily for refunds of amounts credited to revenues in previous years. Such statutory items were excluded from prior year calculations.

[5] So that historical comparison is easier, actual Corporate Administration expenditures exclude an amount of $17.6 million for statutory items, primarily for refunds of amounts credited to revenues in previous years. Such statutory items were excluded from prior year calculations.

[6] Total Authorities of $46,448,287,349 presented in Volume II (I) of the Public Accounts have been adjusted for comparative purposes to take into account the provision for valuation and other items. Actuals reported in this table are total departmental actual expenditures minus the provision for valuation and other items. See Table 3.9 in Volume I of the Public Accounts for more details.

4. Revenues

By Business Line ($ millions)

			2000–01		
	Actual 1998–99	Actual 1999–2000	Planned Revenues[1]	Total Authorities[2]	Actual
Respendable Revenues *					
Business Lines					
Corporate Administration	5.7	5.8	6.5	8.0	**8.0**
Policies and Advice	0.6	0.4	0.6	0.3	**0.3**
Total Respendable Revenues	**6.3**	**6.2**	**7.1**	**8.3**	**8.3**
Non-Respendable Revenues **					
Programs[3]					
Economic, Social and Financial Policies Program[4]	4,169.0	4,737.4	129.9	–	**6,216.6**
Public Debt Program	5.0	4.6	–	–	**6.2**
Total Non-Respendable Revenues	**4,174.0**	**4,742.0**	**129.9**	–	**6,222.8**
Total Revenues	**4,180.3**	**4,748.2**	**137.0**	**8.3**	**6,231.1**

* Formerly "Revenues Credited to the Vote."

** Formerly "Revenues Credited to the General Government Revenues (GGR)."

[1] Planned Spending is the amount included in the Department's *Report on Plans and Priorities* for 2000–01 and indicates amounts planned at the beginning of the year.

[2] Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates and other authorities.

[3] Non-respendable revenues are identified by program rather than by business line since most of these revenues are not attributable to specific business lines.

[4] These figures include proceeds from the sale of domestic coinage and the net gain on exchange.

5. Statutory Payments

By Business Line ($ millions)

Budgetary					
Policies and Advice [3]	6.5	7.3	5.9	6.3	**6.3**
International Financial Organizations	365.8	349.4	413.9	556.7	**445.2**
Domestic Coinage [4]	59.7	105.9	48.0	110.1	**110.1**
Corporate Administration [5]	2.7	2.7	2.4	3.0 [6]	**3.0** [7]
Special Projects	2,554.2	0.0	–	68.6	**0.0**
Interest and Other Costs [8]	44,694.3	41,506.1	41,835.0	41,957.0	**41,957.0**
Canada Investment and Savings	137.4	140.9	164.6	137.0	**137.0**
Federal-Provincial Transfer Payments (Cash Portion)	20,906.9	22,862.3	20,043.0	25,473.2	**25,473.2**
Total Budgetary	**68,727.5**	**64,974.6**	**62,512.8**	**68,311.9**	**68,131.8**
Non-Budgetary					
International Financial Organizations	656.2	133.8	462.0	505.9	**144.5**
Special Projects	–	–	–	1,602.8	–
Total Non-Budgetary	**656.2**	**133.8**	**462.0**	**2,108.7**	**144.5**
Total Statutory Payments	**69,383.7**	**65,108.4**	**62,974.8**	**70,420.6**	**68,276.3**

[1] Planned Spending is the amount included in the Department's *Report on Plans and Priorities* for 2000–01 and indicates amounts planned at the beginning of the year.

[2] Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates and other authorities.

[3] Statutory payments are for contributions to Employee Benefit Plans.

[4] Actual spending on domestic coinage was greater than planned because of higher-than-forecast demand for coinage and, in particular, for millennium coins. Costs for domestic coinage are more than offset by revenue earned by the Crown.

[5] Statutory payments include contributions to Employee Benefit Plans and the Minister's salary and car allowance.

[6] To make historical comparison easier, total authorities exclude an amount of $17.7 million for statutory items, primarily for refunds of amounts credited to revenues in previous years. Such statutory items were excluded from prior year calculations.

[7] To make historical comparison easier, actual Corporate Administration expenditures exclude an amount of $17.6 million for statutory items, primarily for refunds of amounts credited to revenues in previous years. Such statutory items were excluded from prior year calculations.

[8] Total Authorities of $46,448,287,349 presented in Volume II (I) of the Public Accounts have been adjusted for comparative purposes to take into account the provision for valuation and other items. Actuals reported in this table are total departmental actual expenditures minus the provision for valuation and other items. See Table 3.9 in Volume I of the Public Accounts for more details.

6. Transfer Payments

By Business Line ($ millions)

Business Lines					
GRANTS					
International Financial Organizations	268.6	228.5	160.0	170.0	19.8
Federal-Provincial Transfer Payments (Cash Portion)	40.0	–	–	–	–
Total Grants	**308.6**	**228.5**	**160.0**	**170.0**	**19.8**
CONTRIBUTIONS					
International Financial Organizations	-	171.2	170.0	175.0	174.6
Total Contributions	**-**	**171.2**	**170.0**	**175.0**	**174.6**
OTHER TRANSFER PAYMENTS					
International Financial Organizations	365.8	350.0	413.9	556.7	445.2
Special Projects	2,500.0	–	–	–	–
Federal-Provincial Transfer Payments (Cash Portion)	22,231.7	24,264.0	21,522.0	26,962.2	26,965.3
Total Other Transfer Payments	**25,097.5**	**24,614.0**	**21,935.9**	**27,518.9**	**27,410.5**
Total Transfer Payments[3]	**25,406.1**	**25,013.7**	**22,265.9**	**27,863.9**	**27,604.8**

Note: Due to rounding, figures may not add to totals shown.

[1] Planned Spending is the amount included in the Department's *Report on Plans and Priorities* for 2000–01 and indicates amounts planned at the beginning of the year.

[2] Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates and other authorities.

[3] In Table 2, Transfer Payments are split between column 4 (Grants, Contributions & Other Transfer Payments) and column 5 (Statutory Payments).

7. Loans, Investments and Advances

By Business Line ($ millions)

International Financial Organizations	195.2	209.6	462.0	708.2	346.8
Special Projects	11.7	–	–	1,602.8	–
Total	**206.9**	**209.6**	**462.0**	**2,311.0**	**346.8**

8. Contingent Liabilities

($ millions)

Loans	8,993.3	8,670.3	**9,262.5**
Claims, Pending and Threatened Litigation	137.0	164.0	**164.0**
Total	**9,130.3**	**8,834.3**	**9,426.5**

[1] Planned Spending is the amount included in the Department's *Report on Plans and Priorities* for 2000–01 and indicates amounts planned at the beginning of the year.

[2] Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates and other authorities.

Annex D: Crosswalk – Planned Results

Planned Results in the 2000–01 *Report on Plans and Priorities* (RPP) compared to those in the Chart of Strategic Outcomes (pages 8-10) of the 2000–01 *Departmental Performance Report* (DPR).

Fiscal Sustainability	– a budget that is balanced or better	17	– improved fiscal situation
	– a balanced budget that will maintain the debt-to-GDP ratio on a downward path	18	
	– extended period of budgets that are balanced, or better, and declining debt burden to restore further the government's fiscal credibility	18	
	– a reduced debt burden over the medium-term without higher taxation	18	
	– a reduced debt burden to minimize potential intergenerational unfairness	18	
	– a tax system that adapts to changing fiscal, economic and social realities	19	– a tax system that responds to changing fiscal, economic and social realities
	– lower overall tax burden	19	
	– increased disposable income	19	
	– increased support for families with children	19	
	– possible need for investments in other priority areas	19	
	– improve the overall fairness and neutrality of the tax system	20	
	– reduce the variation in effective tax rates for different sectors	20	
	– contribute to enhanced economic growth	20	
	– help provide a stable revenue base	20	
	– maintenance of the existing revenue base	21	
	– effective implementation of changes to the income tax law	21	
	– a business tax system that is more competitive internationally	21	

	– a lower tax burden for corporations facing the highest income tax rate	21	
	– enhanced investment and corporate activity	21	
	– help make the Canadian tax system more efficient by filling the gap created by the *Indian Act* exemption	32	
	– an improved and expanded tax treaty network	22	– maintaining and expanding Canada's tax treaty network
	– provinces have more flexibility to meet their objectives	33	– improved federal administration of provincial taxes
	– both provinces and the federal government have a set of guidelines that are clear and objective	33	
	– the common tax base is preserved	33	
	– supply coinage at a reasonable cost to meet the needs of the economy	37	– coinage supply meets the needs of the economy and at a reasonable cost
	– accurate, appropriate and timely payment of domestic coinage production and distribution costs	38	
	– a new coin contract with the Royal Canadian Mint containing terms and business arrangements that are more economical	38	
	– debt charges not to exceed those projected in the budget, including the contingency reserve	43	– enhanced efficiency and effectiveness of the federal government's borrowing program
	– a refinancing schedule that is moderate	43	
	– successful auctions and active trading of Government of Canada securities	43	
	– lower costs	43	
	– broad distribution of federal market debt	43	
	– adequate levels of reserves and cash balances to meet operational and liquidity needs	44	
	– successful foreign financing operations	44	
	– effective risk-management processes	45	– effective financial risk-management processes

	– launch and advertise a pilot service allowing individual Canadians to purchase Treasury bills and marketable bonds directly from the Government of Canada at the time of the auctions	46	– diversifying the government's investor base
	– continue conversion of payroll companies and introduce the Canada Premium Bond as an option	46	
	– continue the six-month sales pilot project	46	
	– conduct research and feasibility studies to introduce new distribution channels	46	
	– further expand the "New Canada Savings Bonds" brand	46	
	– pursue the reorganization and restructuring of the Canada Investment and Savings sales force	46	
	– identification of potential new retail debt products or services, or new features for existing products or services	47	
	– establishment of an updated memorandum of understanding with the Bank of Canada	47	
	– development through the Bank of Canada of a Technology Architecture and Implementation Plan in support of the Customer Care Service Vision	47	
The Knowledge-based Economy	– better incentives for economic growth, investment, work effort and entrepreneurship	19	– incentives for economic growth, investment and entrepreneurship
	– better incentives for economic growth, entrepreneurship and productivity	21	
	– a competitive and dynamic financial services sector that is also responsive to consumer needs	29, 30	– a competitive and dynamic financial services sector that is responsive to consumer needs
	– broader range of entry options for foreign institutions wishing to enter Canada	30	

	– increased competition in the Canadian financial services sector	30	
	– enhance Canada's contribution to international efforts to detect and deter money-laundering	31	– increased efforts to detect and deter money-laundering, aiding in the international fight against organized crime
	– contribute to the fight against organized crime	31	
Social Advantage for Canada	– all governments to work together to reach an agreement on a national action plan to support early childhood development	23	– improved support for Canadian children
	– a significant increase in benefits to low-income families with children	24	
	– tax relief for families with children and low, modest and middle incomes	24	
	– annual report on the operations of the Canada Pension Plan	24	– a secure and stable Canada Pension Plan
	– a federal-provincial/territorial agreement in 2002–03 on changes, if any, to be made to the CPP	24	
	– amendment of the Canada Pension Plan Investment Board regulations	24	
	– research and consultation with provinces and territories, leading to work plans for major transfers from here to the renewal of the legislation (federal-provincial fiscal arrangements)	25	– improved support for provinces and territories in providing social and other public services
	– timely and accurate payments to provinces consistent with statutory requirements	50	
	– identification of possible adjustments to the Equalization program	50	
	– funding available to provinces in accordance with the *Fiscal Arrangements Act*	50	
	– provide funding to territories in accordance with Territorial Formula Financing Agreements	51	

	– elaboration of federal policy on financial arrangements to support Aboriginal governance	32	– enhanced support for effective and transparent Aboriginal governments
	– new and innovative fiscal transfer models that support effective Aboriginal governments	32	
	– facilitate and promote the exercise of taxation powers by First Nations	32	
	– help First Nations achieve a greater degree of self-government, self-reliance and accountability to their members	32	
Global Advantage for Canada	– successful launch of the G–20	26	– a more secure international financial system
	– statement of principles on domestic policy actions to reduce countries' vulnerability to crises	26	
	– set agenda for reform of International Financial Institutions to contribute to international financial stability	26	
	– successful meetings of the WHFM and G–7 to build on the work of the G–20	26	
	– strengthened IMF surveillance through greater emphasis on countries' financial vulnerabilities, as well as macroeconomic fundamentals	26	
	– make available to markets through the IMF more information on countries' economic and financial policies and their implementation of international standards and codes of good practice	36	
	– improved and streamlined the Fund's financial facilities	37	
	– Canada anticipates net economic gains through increased access to foreign markets for goods and services	26	– advance Canada's international trade and investment interests
	– have recourse to the dispute settlement mechanisms available to Canada under trade agreements	27	

	– implementation of unilateral tariff changes	28	– tariff and trade remedy policies supportive of Canadian competitiveness
	– development of a cost-effective national strategy appropriate for Canada	29	– a cost-effective national strategy on climate change
	– funding identified to allow continuation of the Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative	36	– improved financial stability of poor countries
	– significant number of HIPCs reach their Decision Points in 2000	36	
	– Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs) developed for a significant number of HIPCs	36	
	– improved the World Bank's ability to advise and assist developing countries in supervising and regulating their financial systems adequately	37	

The Department also pursued objectives at a corporate level. The 2000–01 *Report on Plans and Priorities* made specific mention of some of these planned results, namely

- enhanced ability of departmental officials to explain policy to the public and the media
- enhanced ability to monitor and understand public environment
- departmental software systems and interfaces with Public Works and Government Services Canada are compliant with Financial Information Strategy (FIS) requirements
- departmental policies are FIS-compliant and the FIS rollout within the Department is completed
- improved departmental management and support systems
- timely, accurate and results-based reporting
- the Department attracts, develops and retains a highly skilled workforce
- a fair and representative workplace in which people can work in the official language of their choice

Annex E: Departmental Organization

Departmental Organization

The Department of Finance operates under sections 14–16 of the *Financial Administration Act*, which provides the Minister with broad responsibility for "the management of the Consolidated Revenue Fund and the supervision, control and direction of all matters relating to the financial affairs of Canada not by law assigned to the Treasury Board or to any other Minister."

A. Departmental Structure and Lines of Business

Six policy branches supported by Consultations and Communications Branch, Law Branch and Corporate Services Branch deliver three programs: Economic, Social and Financial Policies Program; Public Debt Program; and Federal-Provincial Transfers Program.

Business line objectives are presented below for the three departmental programs.

Economic, Social and Financial Policies Program

- **Policies and Advice Business Line**

  Objective: Appropriate policies and sound advice with respect to economic, social and financial conditions and the government's agenda.

- **International Financial Organizations Business Line**

  Objective: Responsible administration of international financial obligations and subscriptions.

- **Domestic Coinage Business Line**

  Objective: Payment of the production and distribution costs for domestic circulating coinage.

- **Corporate Administration Business Line**

  Objective: Effective and efficient corporate administration.

Public Debt Program

- **Interest and Other Costs Business Line**

  Objective: The funding of interest and of service costs of the public debt and of the issuing costs of wholesale debt, as necessary; the provision of stable, low cost funding for the government; and the maintenance of a well-functioning market in Government of Canada securities.

- **Canada Investment and Savings Business Line**

  Objective: The provision of funding for the government consistent with its fiscal plan, and balancing cost, risk and market considerations; maintenance of a reasonable and sustainable retail share of the total federal debt, thereby ensuring a broad investor base for government debt; and the offer of attractive products that benefit all Canadians.

Federal-Provincial Transfers Program

- **Transfer Payments Business Line**

  Objective: Transfer payments pursuant to statutes with respect to the Canada Health and Social Transfer (CHST), Equalization and other transfers, and pursuant to agreements with respect to Territorial Formula Financing.

The organizational structure displayed on page 58 of this report shows the positions responsible for each business line.

B. Departmental Employees

The Department of Finance has a strong culture of professionalism and excellence. We are a knowledge organization, a policy department and a central agency. We have extremely competent and exceptionally committed employees who have joined the Department because they believe that public service is important and that they can make a real contribution to their country.

The Department's on-going Human Resource Plan was launched in September 2000, with the objective of making the Department the workplace of choice in the federal Public Service. Members of the Executive Committee serve as champions to provide leadership and strategic direction for Plan initiatives on the following fronts:

- performance management and employee review
- career development strategy
- professional learning and networking

- supportive working environment
- awards and recognition
- recruitment
- official languages
- physical work environment and technological tools
- employment equity and respect in the workplace

To take stock of the Plan-related achievements, a Town Hall meeting is being hosted annually by the Deputy Minister and the Executive Committee; the first of these annual events took place on May 29, 2001. This forum presents a significant opportunity for the Deputy Minister and the Executive Committee champions to be accountable for what was accomplished during the year and for employees to provide feedback.

Our workforce totals 951 employees.[1] Of this total, economists represent 33 per cent and managers 14 per cent. Among our population:

- the average age is 41
- 61 per cent have the capability of speaking both English and French
- 49 per cent are women
- 38 per cent have French as their mother tongue
- 6 per cent have identified themselves as belonging to a visible minority

[1] The Department of Finance is in a unique position: the staff of its Corporate Services Branch are Finance employees, but they provide services as well to the Treasury Board of Canada Secretariat. As a result, in some instances the Department will report the resources of the Corporate Services Branch on a pro rata basis. This will be the case, for example, when conveying financial information such as that contained in the financial tables presented in Annex C of this report. For the purpose of presenting a demographic profile of the Department of Finance, however, all Corporate Services Branch employees are included.

Program, Business Line and Organization Chart

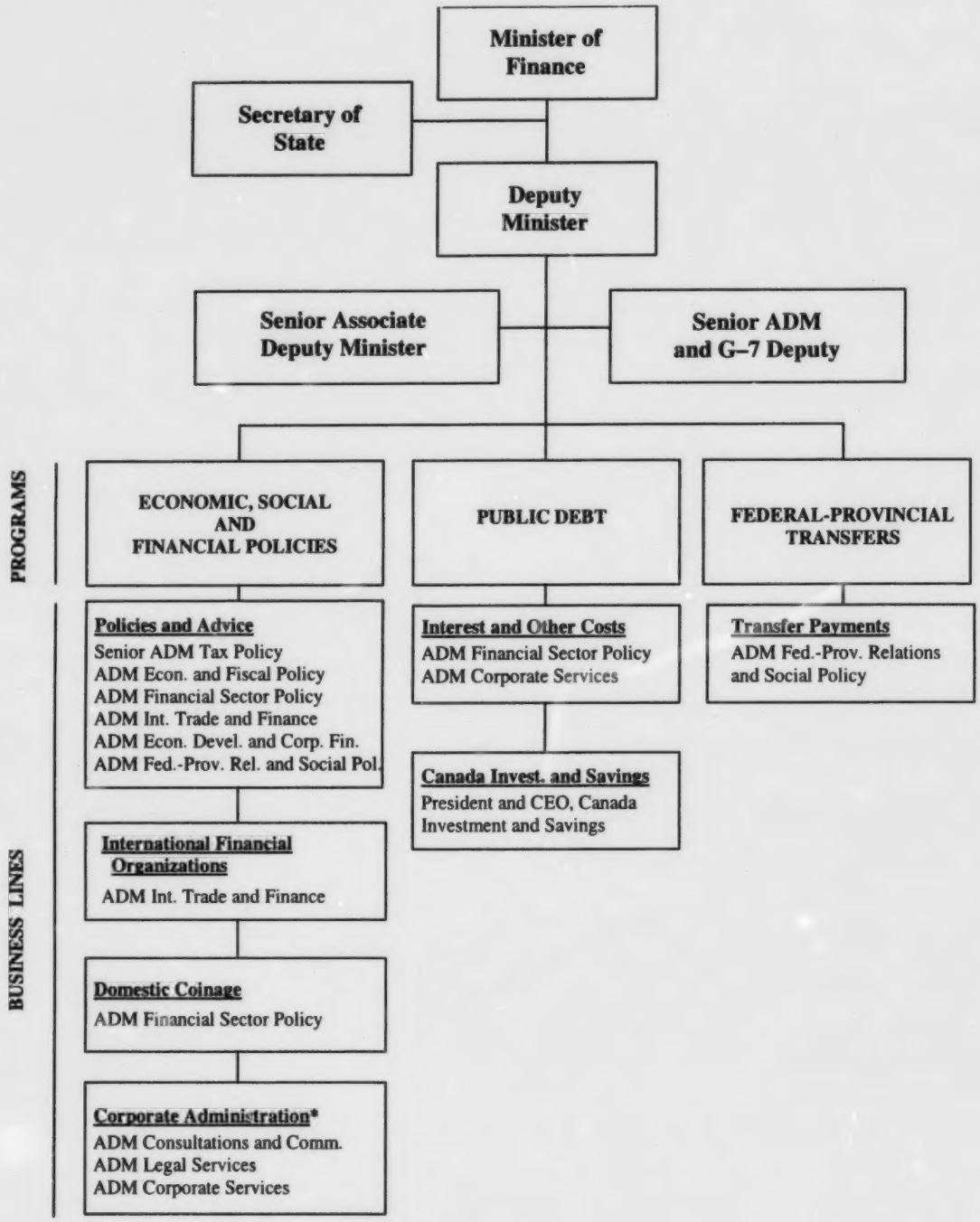

* This business line also includes departmental management.

Annex F: Other Information

Contacts for Further Information and Web Sites

Home Page: www.fin.gc.ca

E-mail messages for:

The Minister of Finance, the Honourable Paul Martin, P.C., M.P.: pmartin@fin.gc.ca

The Secretary of State (International Financial Institutions),
The Honourable Jim Peterson, P.C., M.P.: jpeterson@fin.gc.ca

Comments or questions regarding the information on the
Department of Finance Canada Web site:

Consultations and Communications Branch
Department of Finance Canada
140 O'Connor Street, Ottawa, Ontario, Canada
K1A 0G5

Telephone: (613) 992-1573
consltcomm@fin.gc.ca

Printed copies of Department of Finance publications:

Distribution Centre
Department of Finance Canada
140 O'Connor Street, Ottawa, Ontario, Canada
K1A 0G5

Telephone: (613) 995-2855
Fax: (613) 996-0518

Legislation Relevant to the Department of Finance Canada

Air Canada Public Participation Act	(R.S. 1985, c. 35, 4th Suppl.)
Bank Act	(1991, c. 46, unofficial B-1.01)
Bank of Canada Act	(R.S.C. 1985, c. B 2)
Bills of Exchange Act (with the exception of Part IV)	(R.S.C. 1985, c. B-4)
Bretton Woods and Related Agreements Act	(R.S.C. 1985, c. B-7)
Canada Deposit Insurance Corporation Act	(R.S.C. 1985, c. C-3)
Canada Development Corporation Reorganization Act	(1985, c. 49)
Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation Act	(S.C. 1987, c. 3)
Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord Implementation Act, Parts IV and V	(1988, c. 28)
Canada Pension Plan Act (ss. 109 to 113 and 115)	(R.S.C. 1985, c. C-8)
Canada Pension Plan Investment Board Act	(S.C. 1997, c. 40)
Canada-U.S. Free Trade Agreement Implementation Act, Part II	(S.C. 1988, c. 65)
Canadian International Trade Tribunal Act	[R.S.C. 1985, c. 47 (4th Supp., unofficial C-18.3)]
Canadian Payments Association Act	(R.S.C. 1985, c. C-21)
Cooperative Credit Association Act	(R.S.C. 1991, c. 48, unofficial C-41.01)
Currency Act	(R.S.C. 1985, c. C-52)
Customs and Excise Offshore Application Act	(R.S.C. 1985, c. C-53)
Customs Tariff	(R.S.C. 1985, c. C-54)
Debt Servicing and Reduction Account Act	(1992, c. 18, unofficial D-0.5)
Diplomatic Service (Special) Superannuation Act	(R.S.C. 1985, c. D-2)
European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act	(1991, c. 12, unofficial E-13.5)
Excise Act	(R.S.C. 1985, c. E-14)
Excise Tax Act	(R.S.C. 1985, c. E-15)
Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act	(R.S.C. 1985, c. F-8)

Legislation Relevant to the Department of Finance Canada *(continued)*

Federal-Provincial Fiscal Revisions Act, 1964–65	(1964–65, c. 26)
Financial Administration Act (shared with the President of the Treasury Board)	(R.S.C. 1985, c. F-11)
Financial Consumer Agency of Canada Act	(2001, c.9)
Garnishment, Attachment and Pension Diversion Act (as it relates to MPs' pensions)	(R.S.C. 1985, c. G-2)
Halifax Relief Commission Pension Continuation Act	(S.C. 1974–75–76, c. 88)
Income Tax Act	[R.S.C. 1985, c. 1 (5th Supp.)]
Income Tax Conventions Interpretation Act	(R.S.C. 1985, c. I-4)
Insurance Companies Act	(1991, c. 47, unofficial I-11.8)
Interest Act	(R.S.C. 1985, c. I-15)
Newfoundland Additional Financial Assistance Act	(R.S.C. 1985, c. N-23)
Office of the Superintendent of Financial Institutions Act	[R.S.C. 1985, c. 18 (3rd Supp.), Part I, unofficial F-11.3 (Part I)]
Oil Export Tax Act	(S.C. 1973–74, c. 53)
Payment, Clearing and Settlement Act	(S.C. 1996, c. 6)
Pension Benefits Standards Act	(R.S.C. 1985, c. P-7)
Petro-Canada Limited Act	(R.S. 1985, c. P-11)
Prince Edward Island Subsidy Act, 1912	(S.C. 1912, c. 42; 1926–27, c. 76)
Proceeds of Crime (Money Laundering) Act	(S.C. 2000, c. 17)
Special Import Measures Act	(R.S.C. 1985, c. S-15)
Supplementary Fiscal Equalization Payments 1982–87 Act	(S.C. 1985, c. 29)
Trust and Loan Companies Act	(1991, c. 45, unofficial T-19.8)
Winding-up and Restructuring Act	(R.S. 1985, c. W-11)

List of Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports

Annual Financial Report of the Government of Canada and Fiscal Reference Tables

Canadian Federal Budget

Debt Management Strategy

Debt Management Report

Economic and Fiscal Update

Economy in Brief – Quarterly

Fiscal Monitor – Monthly

Government of Canada Securities – Quarterly

Government of Canada Tax Expenditures

Report on Operations under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*

Report on Operations under the *European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act*

These reports can be accessed via the Department's Web site: http://www.fin.gc.ca/fin-eng.html.

Ministère des Finances Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/37-2001
ISBN 0-660-61685-8

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes* : *Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp
Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :
Direction de la Gestion des résultats et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044

Ministère des Finances Canada

Rapport ministériel sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2001

Paul Martin
Ministre des Finances

Table des matières

Partie I : **Message du Ministre** 1

Partie II : **Aperçu du Ministère** 3

1. Mandat, mission et groupes clients 3
2. Facteurs qui influent sur le Ministère 5

Partie III : **Rendement du Ministère** 7

1. Résultats escomptés et Tableau des résultats stratégiques 7
2. Réalisations en matière de rendement 11
   - A. La viabilité financière 12
     - A.1 Contexte 12
     - A.2 Résultats obtenus 12
   - B. L'économie du savoir 18
     - B.1 Contexte 18
     - B.2 Résultats obtenus 19
   - C. Un avantage social pour le Canada 21
     - C.1 Contexte 21
     - C.2 Résultats obtenus 22
   - D. Un avantage mondial pour le Canada 26
     - D.1 Contexte 26
     - D.2 Résultats obtenus 26

Annexe A : **Initiatives législatives et réglementaires** 31

Annexe B : **Développement durable** 37

Annexe C : **Rendement financier** 41

Aperçu 41

Tableaux financiers 42

Annexe D : **Tableau de concordance – Résultats escomptés** 51

Annexe E : **Organisation du Ministère** 59

Annexe F : **Renseignements supplémentaires** 63

Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires et sites Web 63

Lois s'appliquant au ministère des Finances Canada 64

Liste des rapports annuels exigés par la loi et autres rapports ministériels 67

Partie I : Message du Ministre

L'honorable Paul Martin, C.P. député

En 2000-2001, le gouvernement a enregistré un excédent budgétaire pour la quatrième année consécutive. Il a remboursé 17,1 milliards de dollars de la dette. Grâce aux épargnes de 2,5 milliards de dollars réalisés annuellement sur les intérêts à payer, il sera en mesure d'affecter des ressources à des secteurs prioritaires, ressources qui n'auraient pas été disponibles autrement.

Le gouvernement a adopté des mesures d'envergure pour que les finances publiques assainies profitent à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes. En vertu de l'accord de septembre 2000 dans le domaine de la santé, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 23,4 milliards de dollars pour améliorer les soins de santé et accroître le soutien au développement de la petite enfance.

Dans l'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire d'octobre 2000, le gouvernement a porté le plan quinquennal de réduction des impôts à 100 milliards de dollars, réduisant ainsi l'impôt sur le revenu des particuliers de 21 p. 100 en moyenne.

Cet équilibre entre l'investissement dans les programmes prioritaires, la réduction des impôts et le remboursement de la dette est essentiel à la compétitivité de notre pays, à l'échelle mondiale, et à la qualité de vie globale de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Cette gestion prudente des finances publiques que nous avons mise de l'avant a été un élément clé afin de créer la marge de manœuvre nécessaire pour réaliser des investissements dans nos secteurs prioritaires tout en conservant notre capacité à faire face aux situations imprévues. Elle a été aussi cruciale pour nous aider à faire face au ralentissement économique actuel et à composer avec les événements tragiques du 11 septembre dernier ainsi qu'avec leurs répercussions sur les Canadiens et les Canadiennes.

C'est la raison pour laquelle le Rapport ministériel sur le rendement est si important. Tenir la population au courant des priorités que le Ministère a déterminées et des mesures qu'il a prises ne peut que rehausser le débat public au sujet des priorités sociales et économiques du Canada. Un débat éclairé constitue le moyen le plus sûr pour faire de bons choix stratégiques et améliorer la vie de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Partie II : Aperçu du Ministère

1. Mandat, mission et groupes clients

Mandat

Le but fondamental du ministère des Finances Canada consiste à aider le gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes économiques, sociaux et financiers qui favorisent une croissance forte et durable. À titre d'organisme central, il est la principale source d'analyse et de conseils au gouvernement au sujet des répercussions économiques, financières et fiscales des principales priorités gouvernementales.

Parmi les responsabilités du Ministère, mentionnons la préparation du budget fédéral; l'élaboration des lois et des politiques fiscales et tarifaires; la gestion des emprunts fédéraux sur les marchés financiers; l'administration des principaux transferts de fonds fédéraux aux provinces et aux territoires; l'élaboration de politiques réglementaires pour le secteur financier canadien; et la représentation du Canada au sein des institutions financières internationales.

Ces fonctions obligent le Ministère à suivre et à étudier le rendement de l'économie canadienne sur le plan de la production et de la croissance; de l'emploi et du revenu; de l'inflation et des taux d'intérêt; de l'évolution structurelle à long terme ainsi que des perspectives et des progrès financiers. Le Ministère porte également une grande attention à l'évolution du marché financier, au commerce et aux autres questions économiques internationales qui influent sur le rendement de l'économie canadienne et sur la capacité concurrentielle du Canada.

Mission

Le ministère des Finances Canada a pour mission d'aider le ministre des Finances et le secrétaire d'État (Institutions financières internationales) à s'acquitter de leurs fonctions essentielles et de leurs responsabilités légales en :

- fournissant les meilleures analyses et conseils possibles sur les questions économiques, sociales et financières;
- exécutant les décisions du gouvernement avec efficience et en temps opportun;
- faisant connaître le plus clairement possible, dans l'administration fédérale et à l'extérieur, les décisions du gouvernement;
- recueillant de manière efficace les points de vue des parties intéressées à l'économie dans toutes les régions du Canada;
- maintenant des systèmes d'appui et des programmes de développement de haute qualité afin de pouvoir exercer ces fonctions.

Groupes clients

Le Ministère assure des services aux groupes clients suivants :

- **Le gouvernement, le Cabinet et le Conseil du Trésor** – en fournissant des analyses, des conseils et des recommandations touchant les affaires économiques, financières et fiscales du Canada. Il incombe également au Ministère de fournir des directives au sujet de la rédaction des lois dans ces domaines.

- **Les comités parlementaires** – en étant la principale source de projets de loi touchant la fiscalité et les finances, et en les pilotant au Parlement.

- **Le Parlement, le public et les groupes d'intérêt canadiens** – en appuyant le programme élargi d'information et de consultation du public, qui consiste notamment à fournir des renseignements factuels aux Canadiens et aux Canadiennes sur les grandes questions économiques, financières et fiscales, de manière à faciliter une vaste participation à un processus de consultation plus ouvert et étendu.

- **Les ministères, les organismes et les sociétés d'État** – en contribuant activement à favoriser la coordination et l'harmonisation de toutes les initiatives fédérales qui influent sur l'économie, le secteur financier et les marchés financiers.

- **Les administrations provinciales et territoriales** – en travaillant continuellement à accroître la collaboration dans les dossiers des transferts, des finances, de la fiscalité et du secteur financier afin d'assurer l'adoption d'une approche coordonnée en réponse aux questions qui préoccupent toutes les administrations, et en collaborant avec les provinces et les territoires à titre de gestionnaires conjoints du Régime de pensions du Canada (RPC) en vue d'assurer sa stabilité et sa viabilité financière.

- **Les intervenants sur le marché financier** – en cherchant à améliorer, avec les intervenants sur le marché, les méthodes de gestion de la dette et à promouvoir le maintien du bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada, de même qu'en veillant à ce que les acheteurs de titres émis par le gouvernement du Canada soient bien informés de la conjoncture économique et de la situation financière.

- **Les institutions financières** – en veillant à ce que les cadres réglementaire et législatif permettent aux institutions financières d'être concurrentielles au pays et à l'étranger, en responsabilisant et en protégeant les consommateurs de services financiers, et en permettant aux institutions de produire le financement nécessaire pour permettre aux entreprises canadiennes de grandir et de prospérer.

- **La communauté économique et financière internationale** – en élaborant la politique du Canada à l'égard de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, de même qu'en négociant des conventions de double imposition avec nos partenaires et en représentant le Canada au sein de bon nombre d'instances internationales (comme le G-7 et le G-20).

- **La communauté commerciale internationale** – en assumant la responsabilité de la politique économique du Canada sur les importations, notamment la législation sur le *Tarif des douanes* et les recours commerciaux, et de commerce de services financiers, et en participant à des forums internationaux (comme l'Organisation mondiale du commerce, ou OMC) et à des négociations connexes touchant le commerce, la politique sur les importations, les services et l'investissement.

Pour en savoir davantage sur la structure et le rôle du ministère des Finances Canada, veuillez consulter l'annexe E ou le site Web du Ministère à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/tocf/2000/sr-f.html.

2. Facteurs qui influent sur le Ministère

La priorité du Ministère consiste à aider le gouvernement à prendre des décisions qui contribueront à une croissance économique forte et durable permettant aux Canadiens et aux Canadiennes de jouir d'un meilleur niveau de vie et aux gouvernements de disposer des ressources requises pour fournir des services publics de grande qualité.

Le Ministère déploie ces efforts dans un contexte stimulant. Le Canada, ainsi que les citoyens, doivent composer avec une économie mondiale en expansion et axée sur la technologie. Nous devons réagir à l'incertitude économique qui sévit chez nos principaux partenaires commerciaux. Nous devons continuer à renforcer le tissu social de notre pays. Nous devons également poursuivre les efforts en vue de défendre les intérêts et les valeurs de notre pays dans un monde en rapide évolution.

La participation du Ministère à un éventail aussi vaste de dossiers et de fonctions liés à la formulation et à la mise en œuvre des politiques économiques et sociales requiert des consultations exhaustives, non seulement au sein du gouvernement fédéral, mais également avec les administrations provinciales et territoriales ainsi qu'avec les secteurs privé et public du Canada. Ces consultations fournissent au Ministère de la rétroaction sur les initiatives fédérales proposées, ainsi que des occasions de réagir à des propositions particulières provenant de l'extérieur de l'administration fédérale.

Compte tenu de sa participation active au programme législatif et stratégique extrêmement chargé du gouvernement, le Ministère fait face à une demande sensiblement accrue d'analyses et de conseils sur un certain nombre d'aspects, comme la politique fiscale, la politique du secteur financier, la politique sociale, la politique commerciale et le développement économique.

Partie III : Rendement du Ministère

1. Résultats escomptés et Tableau des résultats stratégiques

Dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001* (RPP), le Ministère a présenté les résultats escomptés pour l'exercice 2000-2001 en fonction des principaux engagements (pages 14 à 18 du RPP). Les principaux engagements en matière de résultats du Ministère mentionnés dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001* ont ensuite été reformulés en résultats stratégiques dans le RPP de 2001-2002 afin que les lecteurs puissent avoir un meilleur aperçu des orientations stratégiques du Ministère. Nous avons lié chacun des résultats escomptés, présentés dans le RPP de 2000-2001 et évalués dans le présent rapport sur le rendement, à l'un de ces quatre résultats stratégiques. Pour en savoir davantage à ce sujet, veuillez consulter, à l'annexe D, le tableau des résultats escomptés dans le RPP de 2000-2001 et les résultats escomptés correspondants énumérés dans le Tableau des résultats stratégiques qui suit.

Tableau des résultats stratégiques

Pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes. . .

LA VIABILITÉ FINANCIÈRE

Résultats escomptés en 2000-2001[1]	Résultats obtenus en 2000-2001
❑ Situation financière améliorée	❑ Quatrième excédent budgétaire consécutif et autre réduction du rapport de la dette au PIB
	❑ Prolongation de cinq ans de l'application de la fourchette-cible officielle en matière d'inflation
❑ Régime fiscal qui réagit à l'évolution des réalités financières, économiques et sociales	❑ Instauration d'un plan quinquennal de réduction des impôts totalisant 100 milliards de dollars
❑ Maintien et élargissement du réseau canadien de conventions fiscales	❑ Négociation, signature et/ou entrée en vigueur de 11 conventions fiscales
❑ Amélioration de l'administration fédérale des impôts provinciaux	❑ Entrée en vigueur d'un régime d'impôt calculé sur le revenu pour l'année d'imposition 2001
❑ Approvisionnement en pièces de monnaie qui satisfait aux besoins de l'économie à un coût raisonnable	❑ Négociation d'un nouveau contrat avec la Monnaie royale canadienne pour l'approvisionnement en pièces de monnaie canadienne de circulation
❑ Efficience et efficacité accrues du programme des emprunts du gouvernement fédéral	❑ Rajustements au programme de la dette et aux règles du marché pour accroître les liquidités et garder les coûts d'emprunt peu élevés
❑ Processus efficaces de gestion des risques financiers	❑ Mesures pour améliorer la situation financière du gouvernement et limiter le risque du crédit
❑ Diversification de la clientèle d'investisseurs pour les titres du gouvernement	❑ Accès accru des investisseurs au programme de placement de titres sur le marché de détail grâce à des réseaux de vente améliorés

[1] Les résultats escomptés sont tirés du *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001*, bien que certains d'entre eux aient été regroupés dans quelques cas. (Voir l'annexe D.)

L'ÉCONOMIE DU SAVOIR

Résultats escomptés en 2000-2001

- Mesures incitatives pour la croissance économique, l'investissement et l'entrepreneurship
- Secteur des services financiers compétitif et dynamique qui est adapté aux besoins des consommateurs
- Accroissement des efforts visant à déceler les activités de blanchiment d'argent et à dissuader leurs auteurs, et aide à la lutte internationale contre le crime organisé

Résultats obtenus en 2000-2001

- Impôt moins élevé sur les gains en capital, investissements dans la Fondation canadienne pour l'innovation ainsi que Génome Canada et financement du Programme des chaires de recherche du Canada
- La loi pour mettre en œuvre un nouveau cadre stratégique pour le secteur des services financiers a reçu la sanction royale
- Promulgation d'une nouvelle loi sur le recyclage des produits de la criminalité, mise sur pied du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, et contribution à l'avancement d'initiatives internationales

UN AVANTAGE SOCIAL POUR LE CANADA

Résultats escomptés en 2000-2001

- Soutien accru aux enfants du Canada
- Soutien accru aux provinces et aux territoires pour la prestation de services sociaux et d'autres services publics

Résultats obtenus en 2000-2001

- Bonifications importantes de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE)
- Mise en œuvre de l'entente entre les premiers ministres, qui accroîtra le soutien financier de 23,4 milliards de dollars sur cinq ans pour la santé, le développement de la petite enfance et d'autres services sociaux
- Prestation de 42 milliards de dollars par l'entremise des principaux programmes de transferts fédéraux aux provinces et aux territoires pour l'exécution de programmes de santé, de programmes sociaux et d'autres programmes (y compris le transfert de points d'impôt et les rajustements des exercices antérieurs)

❑ Régime de pensions du Canada sûr et stable	❑ Modification du règlement sur l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada afin de prévoir un plus grand pouvoir discrétionnaire ainsi que l'examen fédéral-provincial des autres exigences en matière d'investissement
❑ Soutien accru pour la mise en place de gouvernements autochtones efficaces et transparents	❑ Consolidation des lois permettant aux Premières nations de prélever une taxe sur la vente de certains produits
❑ Régime fiscal qui réagit à l'évolution des réalités financières, économiques et sociales	❑ Hausse des taxes sur le tabac afin de réduire le tabagisme et d'améliorer la santé des Canadiens et des Canadiennes

UN AVANTAGE MONDIAL POUR LE CANADA

Résultats escomptés en 2000-2001	**Résultats obtenus en 2000-2001**
❑ Un système financier international plus sûr	❑ Par l'intermédiaire des réunions du G-7, du G-20 et des autres conférences internationales, le Ministère a favorisé une plus grande transparence, a amélioré les règlements et la surveillance du secteur financier, et a mis de l'avant une gestion prudente de la dette et le recours à des accords appropriés pour le taux de change afin de réduire la vulnérabilité des pays aux crises financières
❑ Défense des intérêts du Canada en matière d'investissement et de commerce international	❑ Le Ministère a élaboré les positions du Canada sur les tarifs douaniers et sur les questions liées aux recours commerciaux et aux services financiers pour les négociations des accords commerciaux, et il a aidé a gérer les différends en matière de commerce et d'investissement
❑ Politiques tarifaires et de recours commerciaux à l'appui de la compétitivité du Canada	❑ Le Ministère a abaissé les tarifs douaniers sur une gamme de produits et a amélioré la transparence et l'équité des procédures du Canada portant sur les recours commerciaux
❑ Stratégie nationale rentable en matière de changement climatique	❑ Le Ministère a contribué à l'élaboration de mesures liées à l'environnement et au changement climatique
❑ Stabilité financière accrue des pays pauvres	❑ Réductions de dette par l'entremise de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et du moratoire canadien sur le remboursement de la dette

2. Réalisations en matière de rendement

Les réalisations du Ministère en 2000-2001 sont communiquées ci-après sous forme de résultats stratégiques : la viabilité financière, l'économie du savoir, un avantage social pour le Canada et un avantage mondial pour le Canada. Elles sont conformes aux objectifs établis par le gouvernement dans le discours du Trône (http://www.sft-ddt.gc.ca) :

- (...) faire de notre économie un chef de file qui s'appuie sur l'innovation, les idées et le talent;
- (...) créer une société plus inclusive qui permette aux enfants de bien commencer dans la vie, où l'on puisse compter sur des soins de santé de qualité et où les familles puissent s'épanouir au sein de communautés fortes et sûres;
- (...) offrir aux Canadiens un environnement propre et sain et (...) préserver nos espaces naturels;
- (...) rehausser la présence du Canada sur la scène internationale ainsi (...) (que) raffermir notre sentiment d'une citoyenneté partagée.

En outre, au niveau ministériel, nous avons poursuivi les efforts visant à créer un milieu de travail qui attire et maintient en poste les meilleurs et les plus brillants travailleurs du savoir. Sachant que nos ressources humaines, ainsi que la culture et l'environnement dans lesquels ils travaillent, constituent nos principaux atouts, le Ministère a élaboré et mis en œuvre un nouveau Plan des ressources humaines (voir l'annexe E).

De même, le ministère des Finances Canada travaillé à l'amélioration de l'échange de renseignements, à l'intérieur comme à l'extérieur du Ministère. Les politiques et les systèmes informatiques du Ministère ont été rendus conformes aux exigences de la Stratégie d'information financière (SIF). Cette stratégie vise à fournir de meilleurs renseignements aux ministères et aux organismes afin de les aider à gérer leurs ressources et leurs activités, et à communiquer de meilleurs renseignements au Parlement. De plus, des efforts particuliers ont été déployés afin d'accroître l'efficacité du site Web du Ministère. Celui-ci a été consulté plus de six millions de fois par des contribuables canadiens dans les deux premières semaines qui ont suivi le dépôt du discours du budget 2000.

En 2000-2001, le Ministère a dépensé 70,3 milliards de dollars, notamment 42,1 milliards de dollars pour le Programme du service de la dette publique et 27,0 milliards de dollars pour le Programme fédéral de transferts aux provinces. De plus, le Ministère a consacré une somme de 77,1 millions de dollars à l'exercice de ses activités dont le versement des traitements et salaires, et l'achat de produits et services. D'autres renseignements au sujet des dépenses en ressources du Ministère figurent dans les tableaux financiers qui se trouvent à l'annexe C du présent rapport. Vous trouverez à l'annexe E des précisions sur l'organisation du Ministère, y compris le nombre des employés et les caractéristiques de nos effectifs.

A. La viabilité financière

A.1 Contexte

- Le gouvernement fédéral a enregistré quatre excédents budgétaires consécutifs, et l'un de ses grands objectifs de planification consistera à veiller au maintien d'une saine gestion des finances publiques et de la viabilité financière.
- Compte tenu des fluctuations inévitables de l'économie mondiale, qui passe de périodes de forte croissance économique à des ralentissements, il est essentiel que la stratégie économique du Canada mettre l'accent sur la création de solides données fondamentales, autant en ce moment que dans l'avenir. Parmi ces éléments, mentionnons des budgets équilibrés ou des budgets qui dégagent des excédents, une faible inflation, des réductions d'impôt et des politiques prospectives qui permettront au Canada de composer avec tout ralentissement de l'activité économique et de tirer profit des remontées de l'économie mondiale.
- L'une des principales façons d'assurer la viabilité financière consiste à veiller à ce que les plans de recettes et de dépenses du gouvernement soient fondés sur des prévisions économiques prudentes.

A.2 Résultats obtenus

❑ **Quatrième excédent budgétaire consécutif et autre réduction du rapport de la dette au PIB**

Mesures du rendement

✓ Budget équilibré

✓ Rapport de la dette au produit intérieur brut (PIB)

Réalisations détaillées

➢ L'excédent budgétaire pour 2000-2001 s'est élevé à 17,1 milliards de dollars. Il s'agit du quatrième excédent budgétaire consécutif pour le gouvernement.

➢ Le rapport de la dette au PIB est tombé à 51,8 p. 100 en comparaison du sommet de 71 p. 100 atteint en 1995-1996. Cette réduction importante est attribuable à un remboursement substantiel important de la dette publique (au moins 33 milliards de dollars au cours des quatre dernières années) jumelé à une forte croissance économique.

➢ Le remboursement de la dette nous a permis d'économiser 2,5 milliards de dollars en intérêts annuels.

➢ Pour en savoir davantage sur la situation financière, veuillez consulter le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada*, affiché sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/purl/afr-f.html.

❑ **Prolongation de cinq ans de l'application de la fourchette-cible actuelle en matière d'inflation**

Mesures du rendement

✓ Mettre en place de nouvelles fourchettes-cibles en matière d'inflation avant l'expiration des fourchettes-cibles actuelles à la fin de 2001

Réalisations détaillées

➢ Pour faire en sorte que le Canada demeure un pays où l'inflation est faible, le gouvernement et la Banque du Canada ont convenu en mai 2001 de prolonger de cinq ans l'application de la fourchette-cible officielle en matière d'inflation, de 1 à 3 p. 100.

➢ Le taux d'inflation de base a été en moyenne de 1,5 p. 100 en 2000, respectant ainsi la fourchette-cible en matière d'inflation.

❑ **Instauration d'un plan quinquennal de réduction des impôts totalisant 100 milliards de dollars**

Mesures du rendement

✓ Variation estimative des fardeaux moyens de l'impôt sur le revenu

✓ Réductions ciblées dans les secteurs prioritaires

Réalisations détaillées

➢ L'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire d'octobre 2000 a instauré la réduction d'impôt la plus importante de l'histoire canadienne, soit un allégement fiscal de 17 milliards de dollars en 2001 qui atteindra un total de 100 milliards de dollars d'ici 2004-2005.

- ❑ Cet allégement aura pour effet de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers de 21 p. 100 en moyenne d'ici 2004-2005. Pour les familles avec des enfants, le fardeau moyen de l'impôt sur le revenu des particuliers sera réduit de 27 p.100.

➢ Les taux d'impôt sur le revenu de tous les particuliers ont été abaissés en janvier 2001.

➢ L'allégement fiscal a mis l'accent, toutes proportions gardées, sur les particuliers qui en avaient le plus besoin, surtout les familles avec des enfants.

- ❑ Depuis le 1er juillet 2001, la Prestation fiscale canadienne pour enfants accordée aux familles à revenu faible et moyen a été haussée.

- ❑ Depuis janvier 2001, les montants du crédit d'impôt pour personnes handicapées, du crédit d'impôt aux aidants naturels et du crédit d'impôt pour personnes handicapées à charge ont été augmentés.

- ❑ Depuis janvier 2001, le montant relatif aux études a été doublé.

➢ Un paiement forfaitaire a été versé aux Canadiens et aux Canadiennes à revenu faible et moyen pour les aider à faire face à l'augmentation des frais de chauffage.

➢ L'Énoncé économique d'octobre a établi un calendrier clair prévu par la loi pour la réduction des taux d'impôt des sociétés sur le revenu d'entreprise qui ne donnait auparavant pas droit à un traitement fiscal spécial, y compris le secteur des services qui est en expansion rapide.

- ❑ Jumelés aux réductions annoncées par les administrations provinciales, les taux d'impôt des sociétés appliqués au Canada en 2005 seront inférieurs d'environ 5 points de pourcentage aux taux appliqués aux É.-U., ce qui créera un avantage pour le Canada.

➢ L'impôt sur les gains en capital a été réduit (le taux moyen d'imposition maximal sur les gains en capital est 2 points de pourcentage plus bas que le taux type qui s'applique aux gains en capital aux États-Unis).

➢ Pour en savoir davantage sur les initiatives d'allégement d'impôt annoncées dans le budget 2000 et dans l'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire d'octobre 2000, veuillez consulter le site Web du Ministère à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/access/budinfof.html.

❑ **Négociation, signature et/ou entrée en vigueur de 11 conventions fiscales**

Mesures du rendement

✓ Négociation, signature et entrée en vigueur de conventions fiscales nouvelles ou modifiées

Réalisations détaillées

➢ Des progrès ont été accomplis dans un certain nombre de domaines afin d'élargir et d'actualiser le réseau des conventions fiscales du Canada.

- ❑ Pour la première fois, des conventions avec l'Algérie, la Jordanie, la République Kirghize et l'Ouzbékistan sont entrées en vigueur.

- ❑ Une convention fiscale a été signée avec la Slovénie, et des négociations ont été achevées en vue de l'entrée en vigueur de conventions avec les républiques tchèque et slovaque, l'Équateur, le Gabon, l'Allemagne et le Venezuela

❑ **Entrée en vigueur d'un régime d'impôt calculé sur le revenu pour l'année d'imposition 2001**

Mesures du rendement

✓ Adoption d'un régime d'impôt calculé sur le revenu (ICSR) par les provinces qui adhèrent aux accords de perception fiscale (APF)

✓ Nouvelles ententes avec les provinces et les territoires pour l'établissement du coût de l'application de mesures provinciales par le gouvernement fédéral

Réalisations détaillées

➢ Tous les territoires et les provinces qui adhèrent aux APF ont adopté le régime de l'ICSR le 1er janvier 2001. L'ICSR accorde aux provinces participantes une plus grande marge de manœuvre fiscale tout en leur permettant de conserver les avantages d'une assiette fiscale commune et d'une administration unique.

➢ De nouveaux accords de perception fiscale tenant compte de l'ICSR sont en négociation avec les provinces et les territoires.

➢ De nouvelles lignes directrices sur l'établissement des coûts ont été élaborées avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

❑ **Négociation d'un nouveau contrat avec la Monnaie royale canadienne pour l'approvisionnement en pièces de monnaie canadienne de circulation**

Mesures du rendement

✓ Approvisionnement, à un coût raisonnable, en pièces de monnaie qui satisfait aux besoins de l'économie

Réalisations détaillées

➢ Le ministère des Finances Canada et la Monnaie royale canadienne ont conclu un nouveau contrat pour l'achat de pièces de monnaie canadiennes de circulation. Le nouveau contrat permettra de veiller à l'approvisionnement de l'économie en pièces de monnaie canadienne de circulation à un coût raisonnable, semblable à celui d'une activité de fabrication du même genre dans le secteur privé.

➢ Le programme biennal de pièces de monnaie du millénaire de la Monnaie royale canadienne a été achevé avec succès.

❑ **Rajustements au programme de la dette et aux règles du marché pour accroître les liquidités et garder les coûts d'emprunt peu élevés**

Mesures du rendement

✓ Frais de la dette publique bas et stables

✓ Statistiques sur les adjudications – ratio de couverture et écart d'adjudication (la différence entre la moyenne et le prix le plus élevé)

✓ Statistiques de rachat – ratio de couverture et rapport entre le prix payé et la juste valeur

Réalisations détaillées

➢ Le Ministère a atteint les objectifs de la stratégie de gestion de la dette, soit 1) de fournir un financement stable à faible coût pour le gouvernement; et 2) d'assurer et améliorer le fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada.

- ❑ Les programmes de gestion de la dette ont été rajustés afin de maintenir les liquidités et de soutenir l'intérêt des investisseurs dans un contexte de réduction de la dette. Toutes les adjudications ont été exécutées avec succès, avec de bons ratios de couverture et un faible écart entre les soumissions.

- ❑ Le programme de rachat d'obligations a été mis en œuvre à titre permanent et à plus grande échelle. Il y a eu participation active dans les opérations de rachat, et les montants cibles ont été achetés à leur juste valeur.

➢ La gestion efficace de la dette contribue au maintien de la santé financière et au fonctionnement des marchés financiers au profit de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

➢ Vous trouverez d'autres renseignements au sujet de la stratégie et des programmes de gestion de la dette du gouvernement, ainsi qu'au sujet des résultats d'adjudication, sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/secur/gocsec_f.html ou sur le site Web de la Banque du Canada à l'adresse suivante : http://www.banqueducanada.ca/fr/securities-f.htm.

❑ **Mesures pour améliorer la situation financière du gouvernement et limiter le risque du crédit**

Mesures du rendement

✓ Taille des enjeux financiers pour chacune des contreparties (les sociétés qui font affaire avec le gouvernement fédéral)

✓ Niveau des réserves de devises en liquide et coûts de détention

✓ Taille de l'écart entre le montant des actifs et des passifs en dollars américains

Réalisations détaillées

➢ Les niveaux des réserves de change ont été accrus à des coûts moins élevés. Les participants au marché ont ainsi l'assurance que le Canada peut faire face à des périodes de bouleversements financiers comme ceux qui ont résulté de la crise asiatique en 1998.

- ❑ Vous trouverez des renseignements additionnels au sujet de la gestion des réserves de change sur le site Web du ministère des Finances Canada à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/purl/efa-f.html.

➢ Le risque financier couru par le gouvernement, y compris les fluctuations des taux d'intérêt, les taux de change et le défaut de contrepartie, a été réduit.

- ❑ Les rachats d'obligations qui arrivent à échéance ont été instaurés afin de réduire l'incidence des nombreuses échéances sur les coûts et le taux de change.
- ❑ Un nouveau cadre a été établi pour le contrôle du risque de contrepartie lié aux adjudications des soldes de trésorerie du gouvernement.
- ❑ D'autres renseignements au sujet du nouveau cadre de gestion de la trésorerie sont affichés sur le site Web de la Banque du Canada à l'adresse suivante : http://www.banqueducanada.ca/fr/cash-bal-f.htm.
- ❑ Des devises américaines ont été achetées afin de rééquilibrer les actifs et les passifs en devises au sein du portefeuille de devises étrangères.

❑ **Accès accru des investisseurs au programme de placement de titres sur le marché de détail grâce à des réseaux de vente améliorés**

Mesures du rendement

✓ Ventes brutes d'Obligations d'épargne du Canada (OEC) et d'Obligations à prime du Canada (OPC) conformes au plan établi

✓ Accès accru aux services et aux produits

✓ Gestion du portefeuille de titres non négociables et des dépenses conformes au budget

✓ Opérations plus efficientes

Réalisations détaillées

➢ Les ventes brutes d'OEC et d'OPC sont estimées à 3,3 milliards de dollars pour l'année, ce qui est légèrement supérieur au montant prévu. De ce montant, environ 1,3 milliard de dollars ont été souscrits au moyen de l'épargne-salaire. Le suivi des principales caractéristiqes de marque indique que les tendances positives se poursuivent.

- Plusieurs initiatives ont permis l'accès accru des Canadiens et des Canadiennes, à ce programme tout en procurant un moyen de distribution efficace des titres du gouvernement sur le marché de détail.

  - L'option d'achat direct d'OEC et d'OPC par téléphone, a été bonifiée et elle a donné l'idée au Ministère d'élargir l'option d'achat direct à l'Internet : http://www.csb.gc.ca.

  - En ce qui a trait à l'épargne-salaire, un formulaire de souscription en direct a fait l'objet d'un fructueux projet pilote. De même, l'option de transmission par le site Web qui a été instaurée permet à des petites et moyennes entreprises de soumettre directement à la Banque du Canada les données de retenues d'épargne-salaire de leurs employés.

- Les dépenses réelles ont été inférieures de 27,6 millions de dollars aux dépenses prévues et inférieures aux dépenses réelles de 1999-2000.

- Une demande de proposition pour la prestation de services d'« arrière-guichet » a été présentée. Ces services devraient donner d'importants gains d'efficience permanents.

B. L'économie du savoir

B.1 Contexte

- L'innovation est un élément clé de la réussite de la nouvelle économie du savoir, et le potentiel d'innovation d'un pays est intimement lié à sa capacité en matière de recherche. Le Canada est confronté à un réel défi à cet égard.

- Des marchés financiers novateurs sont cruciaux pour les perspectives économiques du Canada. Le secteur des services financiers est un bon exemple. Il joue un grand rôle pour faciliter l'innovation et la prise de risques dans l'ensemble de l'économie, et il constitue entre autres l'un des principaux centres de l'innovation.

- Au cours des dernières années, le gouvernement a instauré un certain nombre de mesures conçues pour accroître le potentiel novateur du Canada. Il a ainsi soutenu le développement et la recherche de base, et a mis au point des initiatives fiscales et d'autres initiatives stratégiques visant à favoriser l'entrepreneurship, l'innovation et la prise de risques.

B.2 Résultats obtenus

- **Impôt moins élevé sur les gains en capital, investissements dans la Fondation canadienne pour l'innovation ainsi que Génome Canada et financement du Programme des chaires de recherche du Canada**

Mesures du rendement

- ✓ Plus grand esprit d'entreprise et prise de risques accrue
- ✓ Meilleur accès aux capitaux pour les petites entreprises
- ✓ Capacité en matière de recherche accrue dans les universités et les autres établissements de recherche

Réalisations détaillées

➢ Les initiatives fiscales qui ont été annoncées dans le budget 2000 et dans l'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire d'octobre 2000 ont été conçues expressément pour favoriser l'entrepreneurship, la croissance économique et la création d'emplois, et ainsi créer un avantage canadien dans la nouvelle économie. Il y a notamment les deux exemples suivants :

- L'impôt sur les gains en capital a été réduit (le taux moyen d'imposition maximal sur les gains en capital est 2 points de pourcentage plus bas que le taux type qui s'applique aux gains en capital aux États-Unis).

- Le nombre d'entreprises admissibles aux transferts libres d'impôt a été accru. La taille des investissements admissibles a été portée à 2 millions de dollars et la taille des entreprises admissibles au report a été portée à 50 millions de dollars.

D'autres détails au sujet du budget 2000 et de l'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire d'octobre 2000 se trouvent à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/access/budinfof.html.

➢ Des initiatives ont été mises de l'avant dans le budget 2000 et l'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire d'octobre 2000 pour l'innovation en effectuant des investissements favorisant la recherche et le développement. Par exemple, il y a eu :

- des investissements s'élevant à 900 millions de dollars sur cinq ans dans le Programme des chaires de recherche du Canada afin de favoriser l'excellence en matière de recherche dans les universités canadiennes, en attirant et en maintenant en poste des chercheurs de classe mondiale;

- des investissements au montant de 3,15 milliards de dollars jusqu'à maintenant dans la Fondation canadienne pour l'innovation, afin de permettre aux universités canadiennes, aux collèges, aux hôpitaux de recherches et aux autres institutions à but non lucratif de mener des recherches de classe mondiale et de faire du développement technologique.

❑ **La loi pour mettre en œuvre un nouveau cadre stratégique pour le secteur des services financiers a reçu la sanction royale**

Mesures du rendement

- ✓ Adoption du projet de loi C-8 visant à mettre en œuvre un nouveau cadre stratégique pour le secteur des services financiers
- ✓ La loi est largement appuyée par toutes les parties intéressées
- ✓ L'Agence de la consommation en matière financière du Canada sera opérationnelle le plus tôt possible après l'entrée en vigueur du projet de loi C-8

Réalisations détaillées

- ➢ Le ministère des Finances Canada a rédigé le projet de loi C-8, *Loi constituant l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et modifiant certaines lois relatives aux institutions financières,* qui a été soumis au Parlement. Le projet de loi C-8 a reçu la sanction royale le 14 juin 2001. La loi a été largement appuyée par toutes les parties intéressées. Vous trouverez des renseignements au sujet de la loi à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/news01/01-014f.html.

- ➢ Les mesures prévues dans la loi favoriseront l'efficience et la croissance du secteur des services financiers; elles amèneront une plus grande concurrence au pays; elles habiliteront et protégeront les consommateurs; et elles amélioreront le cadre réglementaire.

- ➢ Le Ministère a également mis sur pied une équipe de transition pour le lancement de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. Il s'attend à ce que la nouvelle agence soit prête à être lancée peu après l'entrée en vigueur de la loi, prévue pour l'automne 2001.

❑ **Promulgation d'une nouvelle loi sur le recyclage des produits de la criminalité, mise sur pied du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, et contribution à l'avancement d'initiatives internationales**

Mesures du rendement

- ✓ Mise en place d'une loi sur le recyclage des produits de la criminalité
- ✓ Participation du Canada aux pourparlers internationaux sur la lutte contre le blanchiment d'argent

Réalisations détaillées

- Le Ministère a rédigé des propositions visant à modifier la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* (projet de loi S-16) à la demande du Sénat. Ces propositions ont été présentées le 20 février 2001 et elles ont reçu la sanction royale le 14 juin 2001.

- Le règlement de mise en œuvre de la déclaration obligatoire des opérations douteuses entrera en vigueur le 8 novembre 2001. Le règlement concernant la déclaration de certaines opérations réglementaires et l'accroissement des exigences actuelles en matière d'identification des clients et de tenue de registres doit suivre peu après, par suite de consultations approfondies auprès des parties intéressées et des autres ministères.

- Les lois canadiennes contre le blanchiment d'argent prévoient également des exigences en matière de tenue de dossiers et d'identification de la clientèle afin de prévenir les autres abus du système financier comme le financement des actes terroristes. Le 2 octobre 2001, d'autres règlements ont été mis en œuvre, en vertu de la *Loi sur les Nations Unies*, pour bloquer les actifs des terroristes et des groupes terroristes. En octobre 2001, des propositions législatives ont aussi été soumises au Parlement afin d'élargir la portée du régime de lutte canadien contre le blanchiment d'argent et de s'attaquer plus directement au financement du terrorisme.

- Le Canada a pris part à des initiatives internationales en faveur de l'application de normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent. Le Ministère a encouragé la tenue d'initiatives régionales en fournissant une aide et un soutien techniques pour améliorer les régimes de lutte contre le blanchiment d'argent en place dans d'autres pays.

C. Un avantage social pour le Canada

C.1 Contexte

- La création d'un avantage social – collectivités sûres, main-d'œuvre hautement qualifiée, soins de santé de première classe, réseau d'enseignement de qualité, filet de sécurité sociale et égalité des chances – est la clé de la création de l'avantage économique pour un pays.

- En outre, dans l'économie du savoir, les compétences qui constituent l'employabilité changent rapidement dans tous les secteurs. Le défi pour le Canada consiste non seulement à accroître son bassin de travailleurs du savoir, mais aussi à mettre l'accent sur les compétences, le maintien en poste et la formation permanente de ces travailleurs.

- Il sera donc important de continuer à accomplir des progrès dans plusieurs secteurs stratégiques : l'appui à la mise en œuvre de l'entente entre les premiers ministres au sujet de la santé et du développement de la petite enfance, conclue entre les administrations fédérale, provinciales et territoriales; un régime durable de transferts aux provinces et aux territoires; l'aide à l'acquisition de compétences; et des programmes sociaux durables.

C.2 Résultats obtenus

❑ Bonifications importantes de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE)

Mesures du rendement

- ✓ Aide fiscale accrue aux familles avec des enfants
- ✓ Nombre accru de familles avec des enfants qui reçoivent la PFCE

Réalisations détaillées

- ➢ Dans le budget 2000, le supplément du Régime national de prestations pour enfants (RNPE) a été augmenté de 200 $ en juillet 2001. Depuis cette date, la prestation annuelle maximale pour le premier enfant est passée de 2 081 $ à 2 372 $, surtout en vertu d'une augmentation du supplément du RNPE.

- ➢ La partie de la PFCE constituée du supplément du RNPE profite à environ 2,6 millions d'enfants. En tout, les prestations de la PFCE en 2001 aideront 5,9 millions d'enfants, soit plus de 80 p. 100 des enfants du Canada.

- ➢ D'ici 2004, la PFCE sera offerte à 90 p. 100 des enfants canadiens, et la prestation annuelle maximale totalisera plus de 2 500 $.

❑ Mise en œuvre de l'entente entre les premiers ministres, qui accroîtra le soutien financier de 23,4 milliards de dollars sur cinq ans pour la santé, le développement de la petite enfance et d'autres services sociaux

Mesures du rendement

- ✓ Adoption du projet de loi C-45, à l'appui de l'entente entre les premiers ministres au sujet du renouvellement des soins de santé et du développement de la petite enfance
- ✓ Mise sur pied d'une fiducie pour le financement des appareils médicaux
- ✓ Dépôt du projet de loi C-18, à l'appui de l'entente entre les premiers ministres au sujet de l'abolition du plafond de péréquation pour l'exercice 1999-2000

Réalisations détaillées

- ➢ À leur réunion du 11 septembre 2000, les premiers ministres ont conclu une entente au sujet du renouvellement des soins de santé et du développement de la petite enfance. Le gouvernement fédéral s'engage à verser sur cinq ans 23,4 milliards de dollars de nouveaux investissements fédéraux pour appuyer l'entente entre les premiers ministres.

- Le Ministère a rédigé le projet de loi C-45, *Loi sur le financement des soins de santé ainsi que du développement de la petite enfance et d'autres services sociaux au Canada*, qui a reçu la sanction royale le 20 octobre 2000.

- Cette loi prévoit l'octroi de 21,1 milliards de dollars sur cinq ans par l'entremise du programme actuel du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), de un milliard de dollars pour des appareils médicaux et de 500 millions de dollars pour la technologie de l'information sur la santé. Les 800 millions de dollars fournis par le Fonds pour l'adaptation des services de santé de Santé Canada porte le total à 23,4 milliards de dollars, comme le précise l'entente entre les premiers ministres.

- En ce qui a trait à la somme de un milliard réservée à l'achat d'appareils médicaux, le Ministère a créé une tierce fiducie pour le financement des appareils médicaux. Elle a été mise sur pied par suite de consultations auprès des provinces et des territoires.

- De plus, les premiers ministres ont convenu à leur réunion de septembre d'abolir le plafond de 10 milliards des paiements de péréquation pour l'exercice 1999-2000.

- Après des consultations menées par le ministre des Finances auprès de ses homologues provinciaux et territoriaux, le Ministère a rédigé le projet de loi C-18, *Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, qui a été soumis au Parlement. Le projet de loi C-18 a été déposé le 15 mars 2001. Il a reçu la sanction royale le 14 juin 2001, et il fournira aux sept provinces qui reçoivent des paiements de péréquation un financement additionnel estimatif de 792 millions de dollars pour des programmes sociaux et d'autres programmes.

- **Prestation de 42 milliards de dollars par l'entremise des principaux programmes de transferts fédéraux aux provinces et aux territoires pour l'exécution de programmes de santé, de programmes sociaux et d'autres programmes (y compris le transfert de points d'impôt et les rajustements des exercices antérieurs)**

Mesures du rendement

- ✓ Paiements de transfert versés aux provinces et aux territoires conformément aux lois et aux règlements
- ✓ Élaboration et mise en œuvre d'un plan de travail « annuel » menant au renouvellement des principaux programmes fédéraux de transfert en 2004 (Péréquation, TCSPS et Formule de financement des territoires)

Réalisations détaillées

- L'administration des programmes de transfert (TCSPS, Péréquation et Formule de financement des territoires) a été entreprise conformément aux lois et aux règlements, et elle a été approuvée par le vérificateur général. Ces programmes de transfert ont fourni aux provinces et aux territoires un total de 42 milliards de dollars, y compris la valeur des transferts de points d'impôt et les rajustements des exercices antérieurs, en 2000-2001, à

l'appui de l'exécution de programmes de santé, de programmes sociaux et d'autres programmes.

- Les recherches et les travaux continus ont été examinés périodiquement de concert avec les provinces et les territoires afin d'envisager des options menant au renouvellement du Programme de péréquation en 2004. Un plan de travail, mis au point avec des fonctionnaires provinciaux, précise les délais et les exigences de la recherche.

- Des réunions ont également été tenues avec des fonctionnaires territoriaux afin d'envisager des modifications et l'adoption de nouvelles approches, pour la Formule de financement des territoires, en vue de la prochaine entente qui doit être conclue en 2004. Les objectifs de la recherche, précisés dans le plan de travail, ont été atteints en 2001.

❑ **Modification du règlement sur l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada afin de prévoir un plus grand pouvoir discrétionnaire ainsi que l'examen fédéral-provincial des autres exigences en matière d'investissement**

Mesures du rendement

- ✓ Rapport annuel du Régime de pensions du Canada (RPC)
- ✓ Les travaux du deuxième examen triennal du RPC sont conformes au calendrier établi
- ✓ Les Canadiens et les Canadiennes comprennent mieux les rouages du RPC et du système de revenu de retraite
- ✓ L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (OIRPC) est assujetti à des règles d'investissement semblables à celles qui sont appliquées aux autres caisses de retraite

Réalisations détaillées

- Le Ministère a terminé, avec Développement des ressources humaines Canada, l'étude d'un certain nombre de questions soulevées par des ministres provinciaux. Des rapports ont été préparés pour examen par des fonctionnaires fédéraux et provinciaux, et d'autres travaux seront menés sur des enjeux précis lors du deuxième examen triennal du RPC (2001-2003).

- Le rapport annuel du RPC pour 1999-2000 a été préparé avec Développement des ressources humaines Canada.

- Les premiers états annuels des cotisations au RPC ont été envoyés aux cotisants, comme l'a annoncé le ministre des Finances dans le budget 2000. Ces états aideront les Canadiens et les Canadiennes à prendre les meilleures décisions qui soient en prévision de leur retraite.

- De nouveaux administrateurs qui ont une vaste expérience des affaires et des finances ont été nommés à l'OIRPC afin de veiller à ce que le conseil d'administration continue de jouer un rôle important dans la surveillance de la gestion des actifs de l'OIRPC.

- Le règlement de l'OIRPC a été modifié afin de donner à l'Office un plus grand pouvoir discrétionnaire sur sa politique d'investissement jusqu'à concurrence de 50 p. 100 des fonds qu'il réserve à des titres canadiens.

- Une entente a été conclue avec les provinces afin de supprimer l'autre exigence en matière d'investissement passif. La proposition de modification au Règlement de l'OIRPC a été publiée dans la *Gazette du Canada*.

❑ Consolidation des lois permettant aux Premières nations de prélever une taxe sur la vente de certains produits

Mesures du rendement

✓ Adoption d'une loi permettant aux Premières nations de prélever une taxe sur les ventes de carburant, de produits du tabac et de boissons alcoolisées

Réalisations détaillées

- Le Ministère a groupé en une seule loi plusieurs dispositions législatives visant à permettre à certaines Premières nations de prélever une taxe sur les ventes de carburant, de produits du tabac et de boissons alcoolisées sur leurs réserves. En outre, la nouvelle loi a augmenté le nombre de bandes ayant le pouvoir de prélever cette taxe de vente.

- L'exercice de pouvoirs de taxation par des gouvernements de Premières nations leur procure une plus grande autonomie et les rend moins dépendants des transferts gouvernementaux. Le fait que les taxes de vente des Premières nations s'appliquent à leurs membres accroît la responsabilisation de leurs administrations.

❑ Hausse des taxes sur le tabac afin de réduire le tabagisme et d'améliorer la santé des Canadiens et des Canadiennes

Mesures du rendement

✓ Hausse des taxes sur le tabac afin de réduire le tabagisme

✓ Réduction des niveaux de contrebande du tabac

Réalisations détaillées

- La consommation de tabac est l'une des principales causes de décès prématuré et d'invalidité au Canada. Le 5 avril 2001, le gouvernement a annoncé l'entrée en vigueur d'une stratégie globale visant à dissuader les Canadiens et les Canadiennes de consommer du tabac. La stratégie inclut les trois éléments suivants :

  ❑ augmentation des taxes sur le tabac

- ❑ initiatives de lutte contre la contrebande
- ❑ plus grande sensibilisation aux effets nuisibles du tabac sur la santé.

➢ Vous trouverez d'autres renseignements sur cette initiative à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/news01/01-039f.html.

D. Un avantage mondial pour le Canada

D.1 Contexte

- Le Canada doit défendre et protéger ses intérêts et ses valeurs dans un contexte mondial en rapide évolution. C'est pourquoi il doit poursuivre ses efforts afin de susciter un consensus international sur les réformes qui mèneront à une croissance économique mondiale accrue, à une plus grande stabilité financière et à un meilleur partage des bienfaits de la mondialisation.

- Il doit également renforcer le système commercial international fondé sur des règles tout en défendant ses intérêts sur le plan du commerce et de l'investissement au moyen de négociations internationales, notamment au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) proposée, ainsi qu'au moyen du recours approprié aux mécanismes de règlement des différends.

- La capacité qu'aura le Canada de récolter les bienfaits de marchés véritablement mondiaux est aussi fonction directe de la prise de conscience et de la compréhension, chez les investisseurs mondiaux et au sein des marchés étrangers, des avantages à investir dans notre pays. D'autres efforts devront être déployés afin de susciter cette prise de conscience et cette compréhension.

D.2 Résultats obtenus

❑ **Par l'intermédiaire des réunions du G-7, du G-20 et des autres conférences internationales, le Ministère a favorisé une plus grande transparence, a amélioré les règlements et la surveillance du secteur financier, et a mis de l'avant une gestion prudente de la dette et le recours à des accords appropriés pour le taux de change afin de réduire la vulnérabilité des pays aux crises financières.**

Mesures du rendement

✓ Adoption d'initiatives multilatérales visant à accroître la capacité qu'a le Fonds monétaire international (FMI) de créer un système financier international plus sûr

✓ Consensus international, au G-20 et dans d'autres tribunes internationales, sur les moyens de favoriser la création d'un système financier international plus stable et plus sûr

Réalisations détaillées

- À titre de président du G-20 et en tant que membre du G-7 et d'autres organisations internationales, le Canada s'est efforcé de susciter un consensus international sur les moyens appropriés devant être adoptés pour favoriser la création d'un système financier international plus stable et plus sûr. Il a aussi été à l'avant-garde des progrès réalisés dans ce domaine en occupant la présidence du groupe des ministres des Finances de l'hémisphère occidental en vue de la conférence ministérielle qui a eu lieu en avril 2001.

- Pour ce faire, le Canada a collaboré avec ses partenaires internationaux en vue d'inciter les pays à mettre en œuvre des normes internationales et des codes de transparence pour les données économiques et financières. Il a de plus contribué à la mise en place de politiques financières et monétaires, ainsi que de réglements et de mécanismes de surveillance du secteur financier en vue d'améliorer l'efficience des marchés financiers internationaux.

- Les travaux du Ministère ont contribué à ce qui suit :

  - le succès de la présidence par le Canada de la réunion des ministres du G-20 qui a eu lieu à Montréal, en novembre 2000, et où a été établi le « Consensus de Montréal » au sujet des mesures stratégiques à adopter en réaction à la mondialisation, de l'adoption de politiques sociales solides et de politiques macroéconomiques axées sur la stabilité. Pour des renseignements additionnels, veuillez consulter le site du G-20 à l'adresse suivante : http://www.g20.org/indexf.html;

  - la réussite de la réunion des ministres des Finances de l'hémisphère occidental tenue en avril 2001;

  - la rédaction, avec les partenaires du Canada au sein du G-7, du rapport sur la réforme de l'architecture financière internationale rendu public en juillet 2000.

- **Le Ministère a élaboré les positions du Canada sur les tarifs douaniers et sur les questions liées aux recours commerciaux et aux services financiers, pour les négociations des accords commerciaux, et il a aidé à gérer les différends en matière de commerce et d'investissement**

Mesures du rendement

- ✓ Poursuite de la négociation d'accords internationaux visant à défendre les intérêts du Canada en matière de commerce et d'investissement
- ✓ Recours approprié aux mécanismes de règlement des différends commerciaux
- ✓ Amélioration des services offerts aux exportateurs canadiens

Réalisations détaillées

- Le Ministère a élaboré les positions du Canada sur la politique d'importation (tarifs douaniers et recours commerciaux) et les questions liées au commerce des services, dont les services financiers en prévision d'une ronde de négociations commerciales multilatérales sous les auspices de l'OMC. (Les documents ayant servi de fondement à ces consultations sont affichés sur le site Web du ministère des Finances Canada à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/access/int_iss_f.html#discuss.)

- De plus, le Ministère a élaboré des positions et des priorités du Canada sur ces questions pour des initiatives régionales (p. ex., l'ALEA) et bilatérales.

- Le Ministère a participé à des discussions préliminaires avec Singapour et avec quatre pays d'Amérique centrale (le Nicaragua, le Salvador, le Guatemala et le Honduras) au sujet de la portée éventuelle de négociations de libre-échange avec ces pays.

- Le Ministère a aussi participé à l'élaboration de la position du Canada lors de plusieurs différends importants sur le plan de l'investissement et du commerce international. Parmi ces différends, mentionnons des cas soumis à l'OMC comme les subventions octroyées à l'industrie aéronautique du Brésil, les exportations canadiennes de produits laitiers et de bois d'œuvre, et la surveillance continue des pressions exercées par les importations sur les producteurs d'acier canadiens.

- Le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour examiner les mandats de la Société pour l'expansion des exportations et de la Corporation commerciale canadienne. Des modifications législatives seront déposées en 2001 afin d'accroître le soutien offert aux exportateurs canadiens.

- **Le Ministère a abaissé les tarifs douaniers sur une gamme de produits et a amélioré la transparence et l'équité des procédures du Canada portant sur les recours commerciaux**

Mesures du rendement

- ✓ Mesures politiques d'importation (p. ex., droits tarifaires, antidumping et compensateurs) qui maintiennent ou accroissent la compétitivité de l'industrie canadienne

Réalisations détaillées

- Des droits tarifaires moins élevés ont été instaurés sur un certain nombre d'intrants pour la fabrication canadienne et sur des produits additionnels importés de pays moins avancés. De même, l'abolition des droits tarifaires sur certains produits importés du Mexique a été accélérée aux termes de l'Accord de libre-échange nord-américain.

- En avril 2000, des modifications qui ont été apportées à la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* ont précisé les dispositions sur l'« intérêt public » et ont renforcé la

transparence des procédures et l'équité du système canadien de droits compensateurs et antidumping.

- De même, l'application de certaines dispositions de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* a été suspendue afin de veiller à ce que le Canada, dans le cadre d'enquêtes sur les droits compensateurs, n'accorde pas à un autre pays un traitement plus favorable que celui que réserve ce pays au Canada.

- Le tarif *ad valorem* de cent pour cent qui s'applique aux importations de certains produits agricoles et viandes en provenance de l'Union européenne (UE) a été maintenu en réaction à l'interdiction par l'UE des importations de bœuf renfermant des hormones de croissance. Cette mesure a été adoptée en août 1999 afin de faire observer les droits du Canada au sein de l'OMC.

❑ Le Ministère a contribué à l'élaboration de mesures liées à l'environnement et au changement climatique

Mesures du rendement

✓ Financement d'une stratégie nationale en matière de changement climatique

Réalisations détaillées

- Le Ministère a contribué à l'élaboration du Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique dont le coût s'élève à 500 millions de dollars et qui vise à réduire les émissions au Canada.

- Dans le budget 2000, le gouvernement a annoncé l'octroi d'une somme additionnelle de 700 millions de dollars pour préserver et améliorer le milieu naturel du Canada, exploiter les nouvelles technologiques et faire face aux défis posés par le changement climatique.

❑ Réductions de dette par l'entremise de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et du moratoire canadien sur le remboursement de la dette

Mesures du rendement

✓ Progrès de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et du processus lié aux documents de stratégies de réduction de la pauvreté

✓ Orientation accrue des travaux de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) en vue d'élargir et d'approfondir le développement dans les pays les plus pauvres

Réalisations détaillées

- Le Ministère a continué de mobiliser des ressources financières afin d'alléger le fardeau d'endettement des pays pauvres très endettés dans le contexte de l'initiative multilatérale en faveur des PPTE. Dix-neuf pays ont atteint le « point de décision dans le cadre de l'Initiative en faveur des PPTE », ce qui porte le total de ces pays à 22. De même, par l'entremise des bureaux des administrateurs qui représentent le Canada au FMI et à la Banque mondiale, le Ministère a prodigué des conseils au sujet des documents de stratégies de réduction de la pauvreté qui ont été mis au point pour les pays les plus pauvres. Quatre pays ont terminé l'élaboration de stratégies complètes et 32 pays ont rédigé des stratégies provisoires.

- En septembre 2000, le Canada a proposé que les pays développés mettent en œuvre un moratoire sur le remboursement de la dette à l'intention des pays pauvres afin de réduire la pauvreté et de favoriser le développement pacifique. En décembre 2000, le Canada a mis en place le moratoire canadien sur le remboursement de la dette et a ainsi procuré des avantages immédiats à 11 pays.

- Le Ministère a également prodigué des conseils au FMI et à la Banque mondiale au sujet de programmes que ces institutions mettent en œuvre pour appuyer des programmes de réduction de la pauvreté dans des pays en développement et favoriser une stabilité financière accrue.

- Travaillant de concert avec des homologues gouvernementaux visant les mêmes objectifs, le Canada a pu faire en sorte que le FMI et la Banque mondiale mettent davantage l'accent sur les pays les plus pauvres, y compris sur la façon dont ils perçoivent la création d'un milieu propice au commerce et à l'investissement.

Annexe A : Initiatives législatives et réglementaires

Pour connaître le rendement du Ministère au chapitre des initiatives législatives et réglementaires, veuillez prendre connaissance ci-après des dispositions législatives ou réglementaires qui ont été adoptées, des commentaires des parties intéressées des secteurs privé et public, et des résultats des consultations avec ces dernières.

Loi de mise en œuvre des modifications apportées aux lois sur le secteur financier conformément au document *La réforme du secteur des services financiers canadien : Un cadre pour l'avenir*	La loi doit être déposée dès que possible.	Le projet de loi C–8, *Loi constituant l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et modifiant certaines lois relatives aux institutions financières*, a été déposé le 7 février 2001 et a reçu la sanction royale le 14 juin 2001.
Tarif des douanes – Le tarif renferme un certain nombre de dispositions qui permettent au gouvernement de répondre de façon continue aux besoins de l'industrie canadienne sur le plan concurrentiel et de mettre en œuvre les droits et les obligations du Canada conformément aux ententes et aux accords internationaux auxquels adhère le Canada.	Au moyen de décrets et de règlements, le gouvernement répondra, le cas échéant, aux besoins de l'industrie canadienne en matière de compétitivité et il mettra en œuvre les droits et les obligations du Canada conformément aux ententes et aux accords internationaux.	Sept décrets ont été adoptés en 2000-2001 afin de réduire ou d'abolir les droits tarifaires sur des produits importés qui servent d'intrants à des fins manufacturières. Deux décrets ont été adoptés afin de préciser le fondement législatif du tarif et de son règlement d'application, et d'autres décrets ont été adoptés afin d'assurer la conformité aux droits et obligations du Canada aux termes d'accords commerciaux internationaux.

Projet de loi de 1999 modifiant les taxes de vente et d'accise – Cette loi aura pour principal objet de mettre en œuvre les modifications techniques apportées à la taxe sur les produits et services et à la taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) qui ont été annoncées par le ministre des Finances depuis mars 1997, y compris les mesures relatives à la taxe de vente qui ont été proposées dans le budget fédéral de février 1998 au sujet de certaines activités exercées par des organismes de bienfaisance, des démarcheurs et du Programme de remboursement de la TPS aux visiteurs. Elle renferme également des modifications apportées à d'autres taxes et droits tarifaires, y compris la mesure du budget de février 1999 qui consiste à réduire l'exemption de la taxe à l'exportation du tabac; les modifications apportées à la taxe sur le tabac qui ont été annoncées le 5 novembre 1999; les augmentations de l'exemption du tarif des douanes pour certains voyageurs qui rentrent au pays, qui ont été proposées le 10 juin 1999; et l'abrogation du régime fiscal pour les périodiques à tirage dédoublé qui a été annoncée le 29 juillet 1998.	Les modifications apportées à la TPS/TVH amélioreront l'application de la TPS/TVH dans les domaines touchés; elles apaiseront les préoccupations de l'industrie et elles préciseront, pour les fournisseurs et les acheteurs, le statut des opérations; elles élimineront certaines anomalies de la structure fiscale actuelle, produiront des recettes et permettront de faire en sorte que la loi soit conforme à l'intention du législateur. Les modifications apportées à la taxe sur le tabac augmenteront les taxes d'accise sur certains produits du tabac et rendront permanente la surtaxe actuelle sur les bénéfices des fabricants de produits du tabac. L'augmentation de certains plafonds d'exemption personnelle pour les tarifs des douanes accélérera le traitement des déclarations des voyageurs qui rentrent au pays.	La *Loi de 1999 modifiant les taxes de vente et d'accise* a reçu la sanction royale le 20 octobre 2000.
Loi sur la taxe d'accise – Règlement sur les services financiers (TPS) – Conformément à la politique gouvernementale déjà annoncée, ce règlement doit être modifié afin de préciser l'application de la TPS à certains services de liquidation et de règlement, et aux services de gestion ou d'administration fournis à des régimes de placement.	Ces modifications feront en sorte que l'application de la taxe de vente aux services administratifs pour les effets financiers sera équitable par rapport à d'autres services administratifs qui sont taxables aux termes de la TPS ou de la TVH. Ces modifications confirmeront la pratique administrative actuelle et permettront aux fournisseurs et aux acquéreurs de connaître avec davantage de certitude le statut de leurs opérations.	Le *Règlement sur les services financiers (TPS)* a été adopté le 30 janvier 2001.

Loi sur la taxe d'accise – Un règlement sur la TPS/TVH sera proposé afin de prescrire les intérêts sur les titres auxquels la priorité de l'État créée par la fiducie réputée pour les recettes de TPS ou de TVH ne s'applique pas.	Ce règlement permettra aux titulaires de créances garanties de connaître avec plus de certitude la priorité de leurs créances par rapport à celles de l'État pour ce qui est des titres prescrits.	La disposition législative autorisant que soit pris le *Règlement sur la TPS/TVH* relatif aux intérêts sur les titres prescrits a reçu la sanction royale le 20 octobre 2000.
Loi sur la taxe d'accise et Règlement connexe pris en application de la partie IX de la Loi (TPS/TVH) – D'autres modifications pourraient être parfois apportées à la *Loi sur la taxe d'accise* et au Règlement pris en vertu de la partie IX de la Loi.	Au moyen de ces modifications, le gouvernement réglera des problèmes techniques, éclaircira des dispositions ambiguës, réagira aux décisions des tribunaux, tiendra compte d'autres modifications législatives ou y réagira et mettra en œuvre des modifications de politiques (y compris des modifications qui pourront être annoncées par voie de communiqué ou lors du dépôt du budget fédéral).	La *Loi de 2000 modifiant les taxes de vente et d'accise* a reçu la sanction royale le 14 juin 2001. Elle avait principalement pour objet de promulguer les initiatives de TPS/TVH annoncées dans le budget 2000 ainsi que d'autres mesures qui visent à améliorer le fonctionnement et l'équité de la taxe.
Loi sur l'accise et règles et règlements connexes – Nouveau cadre législatif pour la taxation fédérale des spiritueux, du vin et des produits du tabac.	Ces modifications élimineront la complexité administrative et remplaceront la loi actuelle, qui est archaïque, par une structure fiscale moderne et souple qui tient mieux compte des besoins de l'industrie et du gouvernement.	D'autres consultations au sujet du nouveau cadre proposé pour l'accise pour la taxation des spiritueux, du vin et des produits du tabac ont été entreprises auprès d'associations industrielles et de leurs membres, des provinces et des commissions provinciales des alcools, ainsi que d'autres ministères et organismes fédéraux en vue d'un dépôt rapide au Parlement des propositions de réforme législative.
Modifications de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*	Ces modifications seront approuvées par le Cabinet.	La *Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* (projet de loi C–18), pour éliminer le plafond visant les paiements de péréquation en 1999-2000, a reçu la sanction royale le 14 juin 2001.

		La *Loi concernant l'octroi d'une aide financière supplémentaire pour les services de santé, les appareils médicaux et les techniques de communication et d'information en matière de santé, le développement de la petite enfance et d'autres services sociaux et modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* (projet de loi C-45) a reçu la sanction royale le 20 octobre 2000.
Loi de l'impôt sur le revenu tenant compte du budget de 1999	Cette loi modifiera la *Loi de l'impôt sur le revenu* et le *Règlement de l'impôt sur le revenu* afin de mettre en œuvre les propositions fiscales qui ont été annoncées lors du dépôt du budget fédéral de 1999 et d'autres mesures incluses dans l'Avis de motion de voies et moyens déposé à la Chambre des communes le 7 décembre 1999.	Cette loi était comprise dans le projet de loi C–25, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la taxe d'accise et la Loi d'exécution du budget de 1999*, qui a été déposée le 16 février 2000 et a reçu la sanction royale le 29 juin 2000.
Communiqué de novembre 1999 sur les modifications techniques de la *Loi de l'impôt sur le revenu*	Ces modifications de la *Loi de l'impôt sur le revenu* mettront en œuvre les propositions relatives à l'impôt sur le revenu qui ont été annoncées dans le communiqué 99-102 des Finances daté du 30 novembre 1999.	Ces modifications étaient comprises dans le projet de loi C–22, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, les Règles concernant l'application de l'impôt sur le revenu, certaines lois liées à la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les douanes, la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur la modernisation de certains régimes d'avantages et d'obligations et une loi liée à la Loi sur la taxe d'accise*, qui a été déposée le 21 mars 2001 et a reçu la sanction royale le 14 juin 2001.

Modifications de l'impôt sur le revenu relatives aux succursales bancaires	Ces changements modifieront la *Loi de l'impôt sur le revenu* et le *Règlement de l'impôt sur le revenu* afin de mettre en œuvre les aspects de l'admission au Canada des succursales de banques étrangères qui concernent l'impôt sur le revenu.	Ces modifications étaient incluses dans le projet de loi C-22, tel qu'il est mentionné ci-dessus.
Modifications de l'impôt sur le revenu relatives aux fiducies étrangères et à la migration des contribuables	Ces modifications de la *Loi de l'impôt sur le revenu* mettent en œuvre les propositions législatives rendues publiques le 17 décembre 1999.	Ces modifications étaient incluses dans le projet de loi C-22, tel qu'il est mentionné ci-dessus.
Loi de l'impôt sur le revenu tenant compte du budget de 2000	Cette loi modifiera la *Loi de l'impôt sur le revenu* et le *Règlement de l'impôt sur le revenu* pour mettre en œuvre les propositions fiscales qui ont été annoncées dans le cadre du dépôt du budget fédéral de 2000.	Ces modifications étaient incluses dans le projet de loi C-22, tel qu'il est mentionné ci-dessus.
Mise en œuvre des conventions fiscales	Le gouvernement déposera un projet de loi pour approuver et mettre en œuvre des conventions fiscales nouvelles et modifiées entre le Canada et d'autres pays.	Cette loi était comprise dans le projet de loi S–3, *Loi mettant en œuvre un accord, des conventions et des protocoles conclus entre le Canada et le Kirghizistan, le Liban, l'Algérie, la Bulgarie, le Portugal, l'Ouzbékistan, la Jordanie, le Japon et le Luxembourg, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu*, qui a reçu la sanction royale le 29 juin 2000.
La *Loi d'exécution du budget de* 2000	Cette loi assurera la mise en œuvre de diverses mesures découlant du budget 2000 (à déposer en mars 2000 et à adopter en juin 2000).	Cette loi était comprise dans le projet de loi C–32, *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 février 2000*, qui a reçu la sanction royale le 29 juin 2000.

Le projet de loi sur le recyclage des produits de la criminalité	Faciliter la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, établir le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada et modifier ou abroger certaines lois en conséquence (déposé à la Chambre des communes le 15 décembre 1999 sous le titre de projet de loi C-22).	Une nouvelle *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* a été promulguée et le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada a été mis sur pied. Par suite de l'adoption du projet de loi C–22, des modifications à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* (projet de loi S–16) ont été déposées à la demande du Sénat le 20 février 2001 et elles ont reçu la sanction royale le 14 juin 2001. Le projet de règlement a été publié pour analyse le 17 février 2001. La mise en œuvre de ce règlement devrait se faire graduellement, en commençant par la déclaration obligatoire des opérations douteuses le 8 novembre 2001.

Annexe B : Développement durable

Conformément à la *Loi sur le vérificateur général*, le Ministère a déposé sa première stratégie de développement durable (SDD) au Parlement en décembre 1997. La *Loi sur le vérificateur général* définit le développement durable comme « le développement qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs. » La stratégie du Ministère pour 1997 a transposé cette définition en deux grands objectifs qui cadrent bien avec le mandat global du Ministère :

a) une plus grande intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux;

b) l'équité intergénérationnelle.

Pour progresser dans la réalisation de ces deux objectifs, la SDD de 1997 établit quatre enjeux clés qui découlent des diverses activités centrales du Ministère. Ces enjeux clés et les faits saillants des progrès réalisés par le Ministère sont précisés ci-après. Vous trouverez d'autres renseignements à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/susdev/prog2001f.html.

Enjeu clé : Intégrer l'économie et l'environnement

Objectifs

Examiner d'autres façons d'améliorer le régime fiscal afin de l'adapter aux considérations environnementales; réduire les subventions; étudier et évaluer les utilisations éventuelles des instruments économiques; et continuer à favoriser l'instauration de cadres réglementaires efficaces.

Faits saillants des progrès réalisés

- Évaluation continue des mesures fiscales existantes qui favorisent l'efficacité énergétique et l'utilisation de l'énergie renouvelable
- Mise au point et diffusion d'un recueil des taxes actuelles sur la consommation d'énergie et sur les transports (affiché à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/tocf/2001/sdscat_f.html)
- Contribution à l'élaboration du rapport du Groupe de travail multipartite sur les permis négociables du Secrétariat du changement climatique (affiché à l'adresse suivante : http://www.nccp.ca/NCCP/national_process/issues/tradable_f.html)

Enjeu clé : Bâtir l'avenir

Objectifs

Tirer parti des progrès en maintenant un sain climat financier; favoriser l'économie du savoir; appuyer les transferts en matière de santé et de programmes sociaux ainsi que le système de revenu de retraite; et favoriser la vigueur de l'économie au moyen du régime fiscal.

Faits saillants des progrès réalisés

- Augmentation de la Prestation fiscale canadienne pour enfants
- Mise en place d'importantes réductions d'impôt pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes
- Le projet de loi C–45 a été adopté, inscrivant dans la loi un financement additionnel de 21,1 milliards de dollars par l'entremise du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) pour les soins de santé et le développement de la petite enfance jusqu'à 2005-2006; engagement pour annoncer, d'ici la fin de 2003-2004, le financement par le TCSPS pour 2006-2007 et 2007-2008.

Enjeu clé : Participer à l'économie mondiale

Objectifs

Travailler à la réalisation des objectifs du gouvernement pour la négociation d'accords environnementaux internationaux et de futurs accords sur le commerce et l'investissement; élaborer des lignes directrices d'évaluation environnementale pour les organismes de crédits à l'exportation; et faire avancer la cause du développement durable au sein des institutions dont le ministre des Finances est responsable au premier chef.

Faits saillants des progrès réalisés

- Dans l'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire de 2000, le gouvernement fédéral a annoncé le Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique. Ce plan quinquennal, d'une valeur de 500 millions de dollars, est sa contribution au premier Plan d'activités de la stratégie nationale de mise en œuvre sur le changement climatique. Le budget 2000 prévoyait l'octroi d'une somme supplémentaire de 700 millions de dollars pour le changement climatique et d'autres initiatives environnementales, dont 100 millions de dollars pour l'établissement du Fonds d'appui technologique au développement durable, pour appuyer la mise au point de nouvelles technologies dans le domaine de l'environnement et du changement climatique.

- Contribution aux directives entourant les réunions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'OMC et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) au sujet d'évaluation environnementale pour les organismes de crédit à l'exportation ainsi que du commerce et de l'environnement

- Participation à l'élaboration de la position du Canada au sujet du commerce et de l'environnement en préparation d'une éventuelle nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales

Enjeu clé : Écologiser les opérations

Objectifs

Améliorer la gestion environnementale des opérations du Ministère, y compris l'amélioration des pratiques et des renseignements relatifs à l'approvisionnement; réduire la production de déchets solides; accroître l'efficacité énergétique; et améliorer la communication et la gestion du parc automobile.

Faits saillants des progrès réalisés

- Recherches et préparation d'un guide des approvisionnements

- Expansion des programmes de recyclage de multimatériaux afin d'inclure le plastique et la styromousse

- Mise en œuvre d'un projet pilote fructueux sur la réduction des déchets au bureau

- Collecte de renseignements statistiques au sujet de la consommation quotidienne d'énergie et de papier, ainsi que des pratiques d'élimination des déchets

De plus, conformément à la *Loi sur le vérificateur général*, le Ministère a rédigé sa stratégie de développement durable de 2001-2003. La nouvelle SDD précise le rôle stratégique du Ministère dans la promotion du développement durable, établit un plan d'action renouvelé pour le développement durable et améliore la gestion du processus de la SDD au Ministère. La SDD de 2001-2003 se trouve à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/tocf/2001/sds2001f.html.

Annexe C : Rendement financier

Aperçu

La présente partie résume le rendement financier du ministère des Finances Canada, selon trois programmes et huit secteurs d'activité, conformément à la structure approuvée de planification, de rapport et de responsabilisation.

Les tableaux comparent trois catégories de données : les dépenses prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles. La colonne des dépenses prévues contient les données incluses dans le *Rapport sur les plans et priorités* du Ministère de 2000-2001, c'est-à-dire les montants prévus au début de l'exercice. La colonne des autorisations totales inclut les montants figurant dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses ainsi que d'autres montants approuvés par le Parlement en raison de nouvelles priorités ou de situations imprévues. Enfin, la colonne des dépenses réelles indique les montants dépensés et parfois les recettes réelles encaissées.

Les tableaux financiers suivants s'appliquent au ministère des Finances Canada :

1. Sommaire des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. Recettes
5. Paiements législatifs
6. Paiements de transfert
7. Prêts, investissements et avances
8. Passif éventuel

Tableaux financiers

1. Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)

	Programme des politiques économique, sociale et financière			
1	Dépenses de programmes	89,4	81,3	**77,1**
5	Subventions et contributions	330,0	345,0	**194,4**
(L)	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile[3]	0,1	0,1	**0,1**
(L)	Paiements à l'Association internationale de développement	365,7	365,7	**365,7**
(L)	Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	48,2	191,0	**79,5**
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8,2	9,2	**9,2**
(L)	Achat de la monnaie canadienne[4]	48,0	110,1	**110,1**
(L)	Paiements d'éléments de passif virés précédemment aux recettes	–	1,4	**1,4**
(L)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	–	16,2	**16,2**
(L)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne[5]	–	0,1	–
(L)	Paiements aux déposants de la Banque Commerciale du Canada, de la Compagnie de placements hypothécaires de la BCC et de la Norbanque conformément à la *Loi 6 sur l'indemnité aux déposants de certaines institutions financières*[6]	–	68,6	**0,0**
	Total du budgétaire	**889,6**	**1 188,7**	**853,7**
L10	Délivrance et paiement de billets à vue à l'Association internationale de développement	–	202,3	**202,3**
(L)	Émission de prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	440,0	474,9	**113,5**
(L)	Avances pour emprunts ou achats d'actions privilégiées à Petro-Canada Limitée, en vertu de la *Loi sur la société Petro-Canada Limitée*	–	27,2	–
(L)	Souscriptions d'actions ordinaires de Petro-Canada Limitée en vertu de la *Loi sur la société Petro-Canada Limitée*	–	1 573,6	–
(L)	Paiement à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement pour des souscriptions d'actions additionnelles	–	6,4	**6,4**
(L)	Délivrance de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement pour des souscriptions d'actions et de capital additionnelles	13,5	10,7	**10,7**
(L)	Délivrance de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement pour des souscriptions d'actions additionnelles	8,5	7,1	**7,1**
(L)	Paiement à l'Agence multilatérale de garantie des investissements	–	6,8	**6,8**
(L)	Paiement à la Banque Commerciale du Canada conformément à la *Loi sur l'aide financière à la Banque Commerciale du Canada*	–	2,0	
	Total du non-budgétaire	**462,0**	**2 311,0**	**346,8**
	Total du Programme	**1 351,6**	**3 499,7**	**1 200,5**

[1] Les dépenses prévues correspondent au montant inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001* du Ministère et indiquent les montants prévus au début de l'exercice.

[2] Les autorisations totales correspondent aux autorisations prévues dans les budgets principal et supplémentaires, et d'autres autorisations.

[3] Dépenses prévues : 51 658 $; autorisations totales : 51 597 $; Dépenses réelles : 51 597 $. Les chiffres indiqués dans les notes 3, 5 et 6 sont en dollars simples.

[4] Les dépenses réelles consacrées à la monnaie canadienne ont été plus élevées que prévu en raison de la demande de pièces de monnaie plus forte que nous l'avions anticipée et, en particulier, de pièces de monnaie du millénaire. Les coûts de la monnaie canadienne sont largement compensés par les recettes produites pour la Couronne.

[5] Autorisations totales : 54 178 $

[6] Total des dépenses réelles : 452 $

1. Sommaire des crédits approuvés *(suite)*

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)

				Dépenses réelles
	Programme du service de la dette publique			
(L)	Frais d'intérêt et autres coûts[3]	41 999,6	42 094,0	**42 094,0**
	Total du Programme	**41 999,6**	**42 094,0**	**42 094,0**
	Programme fédéral de paiements de transfert aux provinces			
15	Paiements de transfert aux administrations territoriales[4]	1 479,0	1 489,0	**1 492,1**
(L)	Subventions législatives	30,0	30,1	**30,1**
(L)	Péréquation fiscale	9 522,0	10 951,2	**10 951,2**
(L)	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux[5]	13 500,0	13 500,0	**13 500,0**
(L)	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux – supplément en fiducie pour les soins de santé[3]	–	2 500,0	**2 500,0**
(L)	Paiement à une fiducie au titre du financement dans les provinces pour des appareils de traitement et de diagnostic médical aux termes de la *Loi sur le financement des soins de santé ainsi que du développement de la petite enfance et d'autres services sociaux au Canada*	–	1 000,0	**1 000,0**
(L)	Paiement au titre de la définition de normes visant à assurer la compatibilité des réseaux d'information aux termes de la *Loi sur le financement des soins de santé ainsi que du développement de la petite enfance et d'autres services sociaux au Canada*	–	500,0	**500,0**
(L)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	(543,0)	(548,6)	**(548,6)**
(L)	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(2 466,0)	(2 459,5)	**(2 459,5)**
	Total du Programme	**21 522,0**	**26 962,2**	**26 965,3**
	Total du Ministère	**64 873,2**	**72 555,9**	**70 259,8**

[1] Les dépenses prévues correspondent au montant inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001* du Ministère et indiquent les montants prévus au début de l'exercice.

[2] Les autorisations totales correspondent aux autorisations prévues dans les budgets principal et supplémentaires, et d'autres autorisations.

[3] Les autorisations totales de 46 448 287 349 $ présentées dans le volume II (I) des Comptes publics ont été rajustées pour tenir compte de la provision pour évaluation et d'autres postes. Les dépenses réelles indiquées dans ce tableau représentent le total des dépenses réelles ministérielles moins la provision pour évaluation et d'autres postes. Voir le tableau 3.9 dans le volume I des Comptes publics pour plus de détails.

[4] Les dépenses réelles ont dépassé les autorisations totales du crédit 15 (paiements de transfert aux administrations territoriales) de 3,1 millions de dollars par suite d'un changement approuvé de la méthode de calcul de la Formule de financement des territoires apporté en mars 2001 après le dépôt du Budget supplémentaire des dépenses. (Une somme de 3,1 millions de dollars a été inscrite au passif à la fin de mars 2001; le paiement sera versé en 2001-2002.)

[5] Les montants indiqués correspondent aux contributions en espèces autorisées en vertu de la partie V de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Les chiffres ci-dessous indiquent la contribution fédérale totale au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), y compris la composante des transferts versés sous forme de points d'impôt de péréquation.

Transferts en espèces	13,5 milliards de dollars
Plus : supplément en fiducie du TCSPS (budget 2000)	2,5 milliards de dollars
Plus : fiducie pour appareils médicaux (11 septembre 2000)	1,0 milliard de dollars
Plus : transfert de points d'impôt de péréquation	16,0 milliards de dollars
Total du transfert en espèces et de points d'impôt de péréquation (y compris les fiducies)	33,0 milliards de dollars

2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Par secteur d'activité (en millions de dollars)

Politiques et conseils	501	65,2	–	–	–		65,2	0,6	64,6
Autorisations totales	*561*	*54,6*	–	–	–		*54,6*	*0,3*	*54,3*
Dépenses réelles	**504**	**51,9**	**0,9**	–	–	–	**52,8**	**0,3**	**52,5**
Organismes financiers internationaux				330,0	413,9	462,0	1 205,9		1 205,9
Autorisations totales				*345,0*	*556,7*	*708,2*	*1 609,9*		*1 609,9*
Dépenses réelles				**194,4**	**445,2**	**346,8**	**986,4**		**986,4**
Monnaie canadienne[2]					48,0		48,0		48,0
Autorisations totales					*110,1*		*110,1*		*110,1*
Dépenses réelles					**110,1**		**110,1**		**110,1**
Administration générale	246	39,6	–		–		39,6	6,5	33,1
Autorisations totales	*251*	*44,3*	–		*17,7*		*62,0*	*8,0*	*54,0*
Dépenses réelles	**261**	**35,6**	**6,3**		**17,6**		**59,5**	**8,0**	**51,5**
Projets spéciaux					–		–		–
Autorisations totales[3]					*68,6*	*1 602,8*	*1 671,4*		*1 671,4*
Dépenses réelles					–		–		–
Frais d'intérêt et autres coûts[4]					41 835,0		41 835,0		41 835,0
Autorisations totales					*41 957,0*		*41 957,0*		*41 957,0*
Dépenses réelles					**41 957,0**		**41 957,0**		**41 957,0**
Placements Épargne Canada					164,6		164,6		164,6
Autorisations totales					*137,0*		*137,0*		*137,0*
Dépenses réelles					**137,0**		**137,0**		**137,0**
Paiements fédéraux de transfert aux provinces (composante en espèces)				1 479,0	20 043,0		21 522,0		21 522,0
Autorisations totales				*1 489,0*	*25 473,2*		*26 962,2*		*26 962,2*
Dépenses réelles				**1 492,1**	**25 473,2**		**26 965,3**		**26 965,3**
Total	747	104,8	–	1 809,0	62 504,5	462,0	64 880,3	7,1	64 873,2
Autorisations totales	*812*	*98,9*	–	*1 834,0*	*68 320,3*	*2 311,0*	*72 564,2*	*8,3*	*72 555,9*
Dépenses réelles	**765**	**87,5**	**7,2**	**1 686,5**	**68 140,1**	**346,8**	**70 268,1**	**8,3**	**70 259,8**
Autres recettes et dépenses									
Recettes non disponibles**									(129,9)
Autorisations totales									–
Dépenses réelles[5]									**(6 222,8)**
Coût des services offerts par d'autres ministères									9,4
Autorisations totales									–
Dépenses réelles									**10,4**
Coût net du Programme									64 752,7
Autorisations totales									*72 555,9*
Dépenses réelles									**64 047,4**

Nota : Les chiffres en caractères ordinaires correspondent aux dépenses/recettes prévues pour 2000-2001 au début de l'exercice.
Les chiffres en *italiques* correspondent aux autorisations totales pour 2000-2001 (budgets principal et supplémentaires des dépenses, et autres autorisations)
Les chiffres en caractères **gras** correspondent aux dépenses/recettes réelles en 2000-2001.

* Auparavant appelées « Recettes à valoir sur le crédit »

** Auparavant appelées « Revenus généraux du gouvernement (RGG) »

---

[1] Les coûts de fonctionnement incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés et les traitement et allocation pour automobile du Ministre.

[2] Les dépenses réelles consacrées à la monnaie canadienne ont été plus élevées que prévu en raison de la demande de pièces de monnaie plus forte que nous l'avions anticipée et, en particulier, de pièces de monnaie du millénaire. Les coûts de la monnaie canadienne sont largement compensés par les recettes produites pour la Couronne.

[3] Les autorisations totales représentent 1 600,8 millions de dollars de souscription d'actions de Petro-Canada Limitée, 68,6 millions de dollars de paiements à des déposants conformément à la *Loi sur l'indemnité aux déposants de certaines institutions financières*, et 2,0 millions de dollars de paiements à la Banque Commerciale du Canada.

[4] Les autorisations totales de 46 448 287 349 $ présentées dans le volume II (I) des Comptes publics ont été rajustées pour tenir compte de la provision pour évaluation et d'autres postes. Les dépenses réelles indiquées dans ce tableau représentent le total des dépenses réelles ministérielles moins la provision pour évaluation et d'autres postes. Voir le tableau 3.9 dans le volume I des Comptes publics pour plus de détails.

[5] Les recettes sont constituées de bénéfices de la Banque du Canada, du Fonds des changes et du FMI, de même que d'intérêts sur des dépôts à court terme, du produit de ventes de monnaie canadienne et d'autres recettes connexes.

3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Par secteur d'activité (en millions de dollars)

Politiques et conseils	47,0	46,8	64,6	54,3	**52,5**
Organismes financiers internationaux	1 485,8	1 093,0	1 205,9	1 609,9	**986,4**
Monnaie canadienne	59,7	105,9	48,0	110,1	**110,1**[3]
Administration générale	28,5	33,6	33,1	36,3[4]	**33,9**[5]
Projets spéciaux	2 565,8	0,0	0,0	1 671,4	**0,0**
Frais d'intérêt et autres coûts[6]	44 694,3	41 506,1	41 835,0	41 957,0	**41 957,0**
Placements Épargne Canada	137,4	140,9	164,6	137,0	**137,0**
Paiements fédéraux de transfert aux provinces (composante en espèces)	22 271,7	24 264,0	21 522,0	26 962,2	**26 965,3**
Total	**71 290,1**	**67 190,3**	**64 873,2**	**72 538,2**	**70 242,2**

Nota : Il se peut que les chiffres ne correspondent pas aux totaux indiqués puisqu'ils ont été arrondis.

---

[1] Les dépenses prévues correspondent au montant inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001* du Ministère et indiquent les montants prévus au début de l'exercice.

[2] Les autorisations totales correspondent aux autorisations prévues dans les budgets principal et supplémentaires, et d'autres autorisations.

[3] Les dépenses réelles consacrées à la monnaie canadienne ont été plus élevées que prévu en raison de la demande de pièces de monnaie plus forte que nous l'avions anticipée et, en particulier, de pièces de monnaie du millénaire. Les coûts de la monnaie canadienne sont largement compensés par les recettes produites pour la Couronne.

[4] Pour faciliter la comparaison historique, les autorisations totales excluent un montant de 17,7 millions de dollars pour des postes législatifs, surtout des remboursements de montants portés au crédit des recettes des exercices antérieurs. Ces postes législatifs ont été exclus des calculs des exercices antérieurs.

[5] Pour faciliter la comparaison historique, les dépenses réelles consacrées à l'administration générale excluent un montant de 17,6 millions de dollars pour des postes législatifs, surtout des remboursements de montants portés au crédit des recettes des exercices antérieurs. Ces éléments législatifs ont été exclus des calculs des exercices antérieurs.

[6] Les autorisations totales de 46 448 287 349 $ présentées dans le volume II (I) des Comptes publics ont été rajustées pour tenir compte de la provision pour évaluation et d'autres postes. Les dépenses réelles indiquées dans ce tableau représentent le total des dépenses réelles ministérielles moins la provision pour évaluation et d'autres postes. Voir le tableau 3.9 dans le volume I des Comptes publics pour plus de détails.

4. Recettes

Par secteur d'activité (en millions de dollars)

Recettes disponibles *					
Secteurs d'activité					
Administration générale	5,7	5,8	6,5	8,0	**8,0**
Politiques et conseils	0,6	0,4	0,6	0,3	**0,3**
Total des recettes disponibles	**6,3**	**6,2**	**7,1**	**8,3**	**8,3**
Recettes non disponibles **					
Programmes[3]					
Programme des politiques économique, sociale et financière[4]	4 169,0	4 737,4	129,9	–	**6 216,6**
Programme du service de la dette publique	5,0	4,6	–	–	**6,2**
Total des recettes non disponibles	**4 174,0**	**4 742,0**	**129,9**	–	**6 222,8**
Total des recettes	**4 180,3**	**4 748,2**	**137,0**	**8,3**	**6 231,1**

* Auparavant appelées « Recettes à valoir sur le crédit »

** Auparavant appelées « Revenus généraux du gouvernement (RGG) »

[1] Les dépenses prévues correspondent au montant inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001* du Ministère et indiquent les montants prévus au début de l'exercice.

[2] Les autorisations totales correspondent aux autorisations prévues dans les budgets principal et supplémentaires, et d'autres autorisations.

[3] Les recettes non disponibles sont indiquées par programme, plutôt que par secteur d'activité, étant donné que la plupart d'entre elles ne sont pas attribuables à un secteur d'activité en particulier.

[4] Ces chiffres incluent le produit de la vente de monnaie canadienne et le gain net de change.

5. Paiements législatifs

Par secteur d'activité (en millions de dollars)

Budgétaire					
Politiques et conseils[3]	6,5	7,3	5,9	6,3	**6,3**
Organismes financiers internationaux	365,8	349,4	413,9	556,7	**445,2**
Monnaie canadienne[4]	59,7	105,9	48,0	110,1	**110,1**
Administration générale[5]	2,7	2,7	2,4	3,0[6]	**3,0**[7]
Projets spéciaux	2 554,2	0,0	–	68,6	**0,0**
Frais d'intérêt et autres coûts[8]	44 694,3	41 506,1	41 835,0	41 957,0	**41 957,0**
Placements Épargne Canada	137,4	140,9	164,6	137,0	**137,0**
Paiements fédéraux de transfert aux provinces (composante en espèces)	20 906,9	22 862,3	20 043,0	25 473,2	**25 473,2**
Total du budgétaire	**68 727,5**	**64 974,6**	**62 512,8**	**68 311,9**	**68 131, 8**
Non-budgétaire					
Organismes financiers internationaux	656,2	133,8	462,0	505,9	**144,5**
Projets spéciaux	–	–	–	1 602,8	–
Total du non-budgétaire	**656,2**	**133,8**	462,0	**2 108,7**	**144,5**
Total des paiements législatifs	**69 383,7**	**65 108,4**	**62 974,8**	**70 420,6**	**68 276,3**

[1] Les dépenses prévues correspondent au montant inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001* du Ministère et indiquent les montants prévus au début de l'exercice.

[2] Les autorisations totales correspondent aux autorisations prévues dans les budgets principal et supplémentaires, et d'autres autorisations.

[3] Les paiements législatifs correspondent à des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

[4] Les dépenses réelles consacrées à la monnaie canadienne ont été plus élevées que prévu en raison de la demande de pièces de monnaie plus forte que nous l'avions anticipée et, en particulier, de pièces de monnaie du millénaire. Les coûts de la monnaie canadienne sont largement compensés par les recettes produites pour la Couronne.

[5] Les paiements législatifs incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés et les traitements et allocations pour automobile du Ministre.

[6] Pour faciliter la comparaison historique, les autorisations totales excluent un montant de 17,7 millions de dollars pour des éléments législatifs, surtout des remboursements de montants portés au crédit des recettes des exercices antérieurs. Ces postes législatifs ont été exclus des calculs des exercices antérieurs.

[7] Pour faciliter la comparaison historique, les dépenses réelles consacrées à l'administration générale excluent un montant de 17,6 millions de dollars pour des postes législatifs, surtout des remboursements de montants portés au crédit des recettes des exercices antérieurs. Ces postes législatifs ont été exclus des calculs des exercices antérieurs.

[8] Les autorisations totales de 46 448 287 349 $ présentées dans le volume II (I) des Comptes publics ont été rajustées pour tenir compte de la provision pour évaluation et d'autres postes. Les dépenses réelles indiquées dans ce tableau représentent le total des dépenses réelles ministérielles moins la provision pour évaluation et d'autres postes. Voir le tableau 3.9 dans le volume I des Comptes publics pour plus de détails.

6. Paiements de transfert

Par secteur d'activité (en millions de dollars)

SUBVENTIONS					
Organismes financiers internationaux	268,6	228,5	160,0	170,0	**19,8**
Paiements fédéraux de transfert aux provinces (composante en espèces)	40,0	–	–	–	–
Total des subventions	**308,6**	**228,5**	**160,0**	**170,0**	**19,8**
CONTRIBUTIONS					
Organismes financiers internationaux	–	171,2	170,0	175,0	**174,6**
Total des contributions	–	**171,2**	**170,0**	**175,0**	**174,6**
AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT					
Organismes financiers internationaux	365,8	350,0	413,9	556,7	**445,2**
Projets spéciaux	2 500,0	–	–	–	–
Paiements fédéraux de transfert aux provinces (composante en espèces)	22 231,7	24 264,0	21 522,0	26 962,2	**26 965,3**
Total des autres paiements de transfert	**25 097,5**	**24 614,0**	**21 935,9**	**27 518,9**	**27 410,5**
Total des paiements de transfert[3]	**25 406,1**	**25 013,7**	**22 265,9**	**27 863,9**	**27 604,8**

Nota : Il se peut que les chiffres ne correspondent pas aux totaux indiqués puisqu'ils ont été arrondis

[1] Les dépenses prévues correspondent au montant inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001* du Ministère et indiquent les montants prévus au début de l'exercice.

[2] Les autorisations totales correspondent aux autorisations prévues dans les budgets principal et supplémentaires, et d'autres autorisations.

[3] Au tableau 2, les paiements de transfert sont répartis entre la colonne 4 (Subventions, Contributions et Autres paiements de transfert) et la colonne 5 (Paiements législatifs).

7. Prêts, investissements et avances

Par secteur d'activité (en millions de dollars)

Organismes financiers internationaux	195,2	209,6	462,0	708,2	346,8
Projets spéciaux	11,7	–	–	1 602,8	–
Total	**206,9**	**209,6**	**462,0**	**2 311,0**	**346,8**

8. Passif éventuel

(en millions de dollars)

Emprunts	8 993,3	8 670,3	**9 262,5**
Réclamations et causes en instance et imminentes	137,0	164,0	**164,0**
Total	**9 130,3**	**8 834,3**	**9 426,5**

[1] Les dépenses prévues correspondent au montant inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001* du Ministère et indiquent les montants prévus au début de l'exercice.

[2] Les autorisations totales correspondent aux autorisations prévues dans les budgets principal et supplémentaires, et d'autres autorisations.

Annexe D : Tableau de concordance – Résultats escomptés

Résultats escomptés dans le *Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2000-2001* en comparaison des résultats du Tableau des résultats stratégiques (pages 8-10) du *Rapport ministériel sur le rendement (RMR) 2000-2001.*

La viabilité financière	– budget équilibré ou amélioré	17	– situation financière améliorée
	– un budget équilibré qui maintiendra le rapport de la dette au PIB sur une trajectoire descendante	18	
	– périodes prolongées de budgets équilibrés, ou améliorés, et baisse du fardeau d'endettement pour augmenter encore la crédibilité financière du gouvernement	18	
	– un fardeau d'endettement réduit à moyen terme sans une hausse de l'imposition	18	
	– un fardeau d'endettement réduit afin de réduire l'inéquité intergénérationnelle éventuelle	18	
	– un régime fiscal qui s'adapte à l'évolution des réalités financières, économiques et sociales	19	– régime fiscal qui réagit à l'évolution des réalités financières, économiques et sociales
	– un fardeau fiscal global réduit	19	
	– revenu disponible accru	19	
	– soutien accru pour les familles avec des enfants	19	
	– besoin possible d'investissements dans d'autres secteurs prioritaires	19	
	– accroissement de la neutralité et de l'équité globales du régime fiscal	20	
	– réduction de l'écart entre les taux d'imposition effectifs de différents secteurs	20	
	– contribution à une croissance économique accrue	20	
	– aide à l'établissement d'une assiette de recettes stable	20	
	– maintien de l'assiette des recettes actuelles	21	

	– mise en œuvre efficace de modifications apportées aux lois de l'impôt sur le revenu	21	
	– un régime d'impôt des sociétés plus compétitif à l'échelle internationale	21	
	– un fardeau fiscal moins lourd pour les sociétés auxquelles s'applique le taux d'imposition le plus élevé	21	
	– activités d'entreprise et investissement accrus	21	
	– un régime fiscal canadien plus efficient en comblant l'écart créé par l'exemption prévue dans la *Loi sur les Indiens*	32	
	– un réseau de conventions fiscales amélioré et élargi	22	– maintien et élargissement du réseau canadien de conventions fiscales
	– les provinces ont une plus grande marge de manœuvre pour réaliser leurs objectifs	33	– amélioration de l'administration fédérale des impôts provinciaux
	– les provinces et le gouvernement fédéral appliquent un ensemble de lignes directrices claires et objectives	33	
	– l'assiette fiscale commune est préservée	33	
	– approvisionnement en pièces de monnaie à un coût raisonnable afin de satisfaire aux besoins de l'économie	37	– approvisionnement en pièces de monnaie qui satisfait aux besoins de l'économie à un coût raisonnable
	– paiement exact, approprié et opportun des coûts de distribution et de production de la monnaie canadienne	38	
	– nouveau contrat avec la Monnaie royale canadienne prévoyant des modalités et des arrangements plus économiques	38	
	– les frais de la dette ne doivent pas dépasser ceux qui sont prévus dans le budget, y compris la réserve pour éventualités	43	– efficience et efficacité accrues du programme des emprunts du gouvernement fédéral
	– barème de refinancement modéré	43	

	– adjudications réussies et commerce actif des titres du gouvernement du Canada	43	
	– coûts moins élevés	43	
	– large distribution de la dette fédérale contractée sur les marchés	43	
	– niveaux suffisants de réserves et de soldes de trésorerie pour satisfaire aux besoins opérationnels et aux besoins de liquidités	44	
	– opérations réussies de financement à l'étranger	44	
	– processus efficaces de gestion des risques financiers	45	– processus efficaces de gestion des risques financiers
	– lancement et publicité d'un service pilote permettant aux Canadiens et aux Canadiennes d'acheter des bons du Trésor et des obligations négociables directement du gouvernement du Canada au moment des adjudications	46	– diversification de la clientèle des investisseurs pour les titres du gouvernement
	– poursuite de la conversion des sociétés ayant adopté l'épargne-salaire et instauration de l'Obligation à prime du Canada comme option possible	46	
	– poursuite du projet pilote de souscription sur six mois	46	
	– études de faisabilité et recherches sur l'instauration de nouveaux canaux de distribution	46	
	– élargissement de la marque des « Nouvelles obligations d'épargne du Canada »	46	
	– poursuite de la réorganisation et de la restructuration des effectifs de vente de Placements Épargne Canada	46	
	– détermination d'éventuels nouveaux services ou titres pour le marché de détail, ou de nouvelles caractéristiques pour les services ou produits existants	47	

	– création d'un protocole d'entente mis à jour avec la Banque du Canada	47	
	– mise au point, par l'entremise de la Banque du Canada, d'un plan de mise en œuvre et d'une architecture technologique à l'appui de la vision du service à la clientèle	47	
L'économie du savoir	– meilleurs incitatifs à la croissance économique, à l'investissement, à l'effort et à l'entrepreneurship	19	– mesures incitatives pour la croissance économique, l'investissement et l'entrepreneurship
	– meilleurs incitatifs à la croissance économique, à l'entrepreneurship et à la productivité	21	
	– un secteur des services financiers compétitif et dynamique qui répond aussi aux besoins des consommateurs	29, 30	– secteur des services financiers compétitif et dynamique qui est adapté aux besoins des consommateurs
	– un éventail d'options plus vaste pour les institutions étrangères qui veulent accéder au marché canadien	30	
	– concurrence accrue dans le secteur des services financiers canadien	30	
	– intensification de la contribution du Canada aux efforts internationaux visant à déceler les activités de blanchiment d'argent et à dissuader leurs auteurs	31	– accroissement des efforts visant à déceler les activités de blanchiment d'argent et à dissuader leurs auteurs, et aide à la lutte internationale contre le crime organisé
	– contribution à la lutte contre le crime organisé	31	
Un avantage social pour le Canada	– tous les gouvernements doivent collaborer pour en arriver à une entente sur un plan d'action national à l'appui du développement de la petite enfance	23	– soutien accru aux enfants du Canada
	– augmentation importante des prestations accordées aux familles à faible revenu avec des enfants	24	
	– allégement d'impôt pour les familles avec des enfants et les familles à revenu faible, modeste et moyen	24	
	– rapport annuel sur les activités du Régime de pensions du Canada (RPC)	24	– régime de pensions du Canada sûr et stable

	– une entente fédérale-provinciale-territoriale en 2002-2003 sur les modifications, le cas échéant, à apporter au RPC	24	
	– modification du règlement sur l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	24	
	– recherche et consultation avec les provinces et les territoires menant à des plans de travail pour les principaux transferts d'ici au renouvellement de la loi (arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces)	25	– soutien accru aux provinces et aux territoires pour la prestation de services sociaux et d'autres services publics
	– paiements opportuns et exacts aux provinces conformément aux exigences législatives	50	
	– détermination des rajustements éventuels à apporter au Programme de péréquation	50	
	– financement accordé aux provinces conformément à la *Loi sur les arrangements fiscaux*	50	
	– financement accordé aux territoires conformément aux ententes sur la Formule de financement des territoires	51	
	– élaboration de la politique fédérale sur les mécanismes financiers à l'appui de la gouvernance autochtone	32	– soutien accru pour la mise en place de gouvernements autochtones efficaces et transparents
	– modèles de transferts fiscaux nouveaux et innovateurs à l'appui de gouvernements autochtones efficaces	32	
	– promotion et appui favorisant l'exercice de pouvoirs d'imposition par les Premières nations	32	
	– aide aux Premières nations afin qu'elles atteignent un plus grand degré d'autonomie gouvernementale, d'autosuffisance et de responsabilisation à leurs membres	32	

Un avantage mondial pour le Canada	– lancement réussi du G–20	26	– un système financier international plus sûr
	– déclaration de principe sur les mesures stratégiques intérieures à adopter pour réduire la vulnérabilité des pays aux crises	26	
	– établissement du programme de réforme des institutions financières internationales afin de contribuer à la stabilité financière internationale	26	
	– réunions fructueuses des MFHO et du G–7 pour tirer profit des travaux du G–20	26	
	– surveillance renforcée du FMI en mettant un plus grand accent sur les facteurs de vulnérabilité des pays ainsi que sur les données macroéconomiques fondamentales	26	
	– mise à la disposition des marchés, par l'entremise du FMI, d'une plus grande quantité de renseignements sur les politiques financières et économiques des pays et sur leur mise en œuvre de normes et de codes de pratiques exemplaires internationaux	36	
	– amélioration et simplification des mécanismes de financement du FMI	37	
	– le Canada prévoit des gains économiques nets au moyen d'un accès accru aux marchés étrangers de biens et de services	26	– défense des intérêts du Canada en matière d'investissement et de commerce international
	– recours aux mécanismes de règlement des différends dont dispose le Canada en vertu des accords commerciaux	27	
	– mise en œuvre de modifications tarifaires unilatérales	28	– politiques tarifaires et de recours commerciaux, à l'appui de la compétitivité du Canada
	– élaboration d'une stratégie nationale au rapport coût-efficacité avantageux qui s'impose pour le Canada	29	– stratégie nationale rentable en matière de changement climatique

	– détermination du financement nécessaire pour permettre la poursuite de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)	36	– stabilité financière accrue des pays pauvres
	– un nombre important de PPTE ont atteint leur point de décision en 2000	36	
	– élaboration de stratégies de réduction de la pauvreté pour un nombre important de PPTE	36	
	– accroissement de la capacité qu'a la Banque mondiale de conseiller et d'aider les pays en développement à surveiller et à réglementer comme il se doit leur système financier	37	

Le Ministère a également poursuivi des objectifs à un niveau ministériel. Le *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001* traitait expressément de certains des résultats escomptés, à savoir

- une plus grande capacité pour les fonctionnaires du Ministère d'expliquer les politiques au public et aux médias
- une plus grande capacité de surveiller et de comprendre le contexte public
- les logiciels ministériels et les interfaces avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada sont conformes aux exigences de la Stratégie d'information financière (SIF)
- les politiques ministérielles sont conformes à la SIF, et la mise en œuvre de la SIF au Ministère est terminée
- systèmes ministériels de soutien et de gestion améliorés
- rapports opportuns, exacts et axés sur les résultats
- le Ministère attire, perfectionne et maintient en poste des effectifs très compétents
- un milieu de travail équitable et représentatif dans lequel les employés peuvent travailler dans la langue officielle de leur choix

Annexe E : Organisation du Ministère

Organisation du Ministère

Le ministère des Finances est régi par les articles 14 à 16 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui confère au Ministre la responsabilité générale de « la gestion du Trésor; de lui relèvent également, en matière de finances publiques, toutes les questions non attribuées de droit au Conseil du Trésor ou à un autre ministre. »

A. Secteurs d'activité et organigramme

Six directions des politiques, appuyées par la Direction des consultations et des communications, la Direction juridique et la Direction des services ministériels, assurent l'exécution de trois programmes : le Programme des politiques économique, sociale et financière, le Programme du service de la dette publique, et le Programme fédéral de paiements de transfert aux provinces.

Les objectifs des secteurs d'activité sont présentés ci-après pour les trois programmes ministériels.

Programme des politiques économique, sociale et financière

- **Politiques et conseils**

  Objectif : Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme du gouvernement.

- **Organismes financiers internationaux**

  Objectif : Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations connexes.

- **Monnaie canadienne**

  Objectif : Payer les coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne de circulation.

- **Administration générale**

  Objectif : Administrer le Ministère de manière efficace et efficiente.

Programme du service de la dette publique

- **Frais d'intérêt et autres coûts**

  Objectif : Financer les frais d'intérêt et de service de la dette publique ainsi que les coûts des émissions autres que celles effectuées sur le marché de détail, selon les besoins; fournir au gouvernement un financement stable à faible coût et maintenir le bon fonctionnement du marché des titres émis par le gouvernement du Canada.

- **Placements Épargne Canada**

  Objectif : Veiller au financement du gouvernement fédéral conformément à son plan financier, en réalisant l'équilibre entre les facteurs de coût, de risque et de marché; maintenir une proportion raisonnable et soutenable de titres au détail dans l'ensemble de la dette fédérale, afin d'assurer un large bassin de détenteurs de titres fédéraux et d'offrir une famille de produits attrayants, y compris de nouveaux produits dans des secteurs clés, au profit de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Programme fédéral de paiements de transfert aux provinces

- **Paiements de transfert**

  Objectif : Effectuer les paiements de transfert prévus par les lois régissant le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), la péréquation et d'autres programmes, ainsi que les paiements prévus par les accords régissant la formule de financement global des territoires.

L'organigramme affiché à la page 62 indique les postes responsables de chacun des secteurs d'activité.

B. Employés du Ministère

Le ministère des Finances Canada jouit depuis longtemps d'une réputation de professionnalisme et d'excellence. Nous constituons une organisation du savoir, un ministère stratégique et un organisme central. Nous avons des employés extrêmement compétents et exceptionnellement dévoués qui ont joint les rangs du Ministère parce qu'ils estiment que la fonction publique est différente et importante, et qu'elle peut apporter une réelle contribution à la vie de notre pays.

En septembre 2000, le ministère des Finances Canada a lancé un Plan des ressources humaines continu dont l'objectif est de faire du Ministère le lieu de travail de choix de la fonction publique fédérale. À titre de champions, les membres du Comité exécutif ont fourni le leadership et l'orientation stratégique requise aux initiatives menées dans les secteurs suivants :

- gestion du rendement et examen des employés
- stratégie de perfectionnement professionnel
- apprentissage professionnel et réseautage

- milieu de travail positif
- programme de prix et de reconnaissance
- recrutement
- langues officielles
- environnement physique et outils technologiques
- équité en matière d'emploi et respect dans le milieu de travail.

Afin de traiter des progrès qui ont été réalisés dans la mise en œuvre du plan, le sous-ministre et les membres du Comité exécutif président chaque année une discussion ouverte portant sur ce sujet, la première d'entre elle ayant lieu le 29 mai 2001. Cette tribune offre au sous-ministre et aux champions du Comité exécutif la possibilité de rendre compte des réalisations au cours de l'année. Les employés peuvent également y faire part de leurs observations.

Nos effectifs comptent 951 employés[1], dont 33 p. 100 sont des économistes et 14 p. 100 des gestionnaires. Chez nos employés :

- la moyenne d'âge est de 41 ans
- 61 p. 100 ont des compétences en anglais et français
- 49 p. 100 sont des femmes
- 38 p. 100 déclarent le français comme leur langue maternelle
- 6 p. 100 disent appartenir à une minorité visible.

[1] Le ministère des Finances Canada présente une caractéristique toute particulière : les effectifs de la Direction des services ministériels sont des employés du Ministère qui dispensent aussi des services au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Dans certains cas, le Ministère fera donc rapport au prorata comme pour les données financières des tableaux qui figurent à l'annexe C du présent rapport. Toutefois, nous avons inclus tous les employés de la Direction des services ministériels pour offrir un profil démographique du ministère des Finances.

Tableau des programmes, des secteurs d'activité et de l'organisation

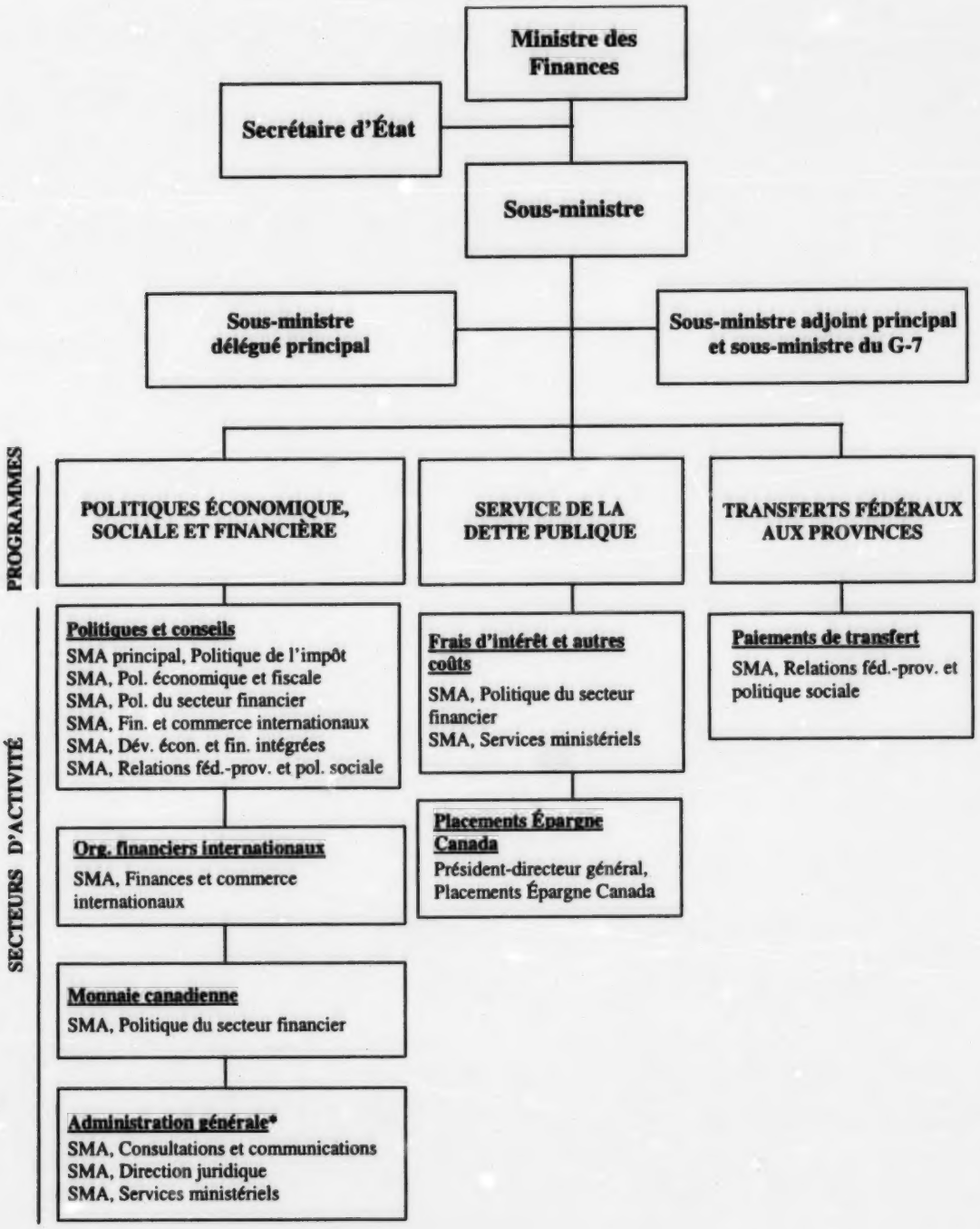

* Ce secteur d'activité comprend aussi la gestion du Ministère

Annexe F : Renseignements supplémentaires

Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires et sites Web

Page d'accueil : www.fin.gc.ca

Courriels :

au ministre des Finances, l'honorable Paul Martin, c.p., député : pmartin@fin.gc.ca

au secrétaire d'État (Institutions financières internationales),
l'honorable Jim Peterson, c.p., député : jpeterson@fin.gc.ca

Commentaires ou questions sur le contenu du site Web du ministère des Finances Canada :

Direction des consultations et des communications
Ministère des Finances Canada
140, rue O'Connor, Ottawa (Ontario), Canada
K1A 0G5

Téléphone : (613) 992-1573
consltcomm@fin.gc.ca

Publications imprimées du ministère des Finances Canada :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
140, rue O'Connor, Ottawa (Ontario), Canada
K1A 0G5

Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

Lois s'appliquant au ministère des Finances Canada

Loi de 1964-1965 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(1964-1965, chap. 26)
Loi de l'impôt sur le revenu	[L.R.C. 1985, chap. 1 (5e Suppl.)]
Loi de la Subvention à la Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 1912	(S.C. 1912, chap. 42, 1926-1927, chap. 76)
Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve	(L.C. 1987, chap. 3)
Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers, parties IV et V	(1988, chap. 28)
Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis, partie II	(L.C. 1988, chap. 65)
Loi relative au supplément d'aide financière à Terre-Neuve	(L.R.C. 1985, chap. N-23)
Loi sur l'accise	(L.R.C. 1985, chap. E-14)
Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement	(1991, chap. 12, E-13.5, non officiel)
Loi sur l'Agence des consommateurs de produits et services financiers	(2001, chap.9)
Loi sur l'Association canadienne des paiements	(L.R.C. 1985, chap. C-21)
Loi sur l'interprétation des conventions en matière d'impôt sur le revenu	(L.R.C. 1985, chap. I-4)
Loi sur l'intérêt	(L.R.C. 1985, chap. I-15)
Loi sur l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	(L.C. 1997, chap. 40)
Loi sur la Banque du Canada	(L.R.C. 1985, chap. B-2)
Loi sur la compensation et le règlement des paiements	(L.C. 1996, chap. 6)
Loi sur la compétence extracôtière du Canada pour les douanes et l'accise	(L.R.C. 1985, chap. C-53)
Loi sur la gestion des finances publiques (de concert avec la présidente du Conseil du Trésor)	(L.R.C. 1985, chap. F-11)

Lois s'appliquant au ministère des Finances Canada *(suite)*

Loi sur la monnaie	(L.R.C. 1985, chap. C-52)
Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada	(L.R.C. 1985, chap. 35, 4e Suppl.)
Loi sur la pension spéciale du service diplomatique	(L.R.C. 1985, chap. D-2)
Loi sur la prise en charge des prestations de la Commission de secours de Halifax	(S.C. 1974-1975-1976, chap. 88)
Loi sur la réorganisation de la Corporation de développement du Canada	(1985, chap. 49)
Loi sur la saisie-arrêt et la distraction des pensions (relativement à la pension des députés)	(L.R.C. 1985, chap. G-2)
Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada	(L.R.C. 1985, chap. C-3)
Loi sur la Société Petro-Canada Limitée	(L.R.C. 1985, chap. P-11)
Loi sur la taxe d'accise	(L.R.C. 1985, chap. E-15)
Loi sur la taxe d'exportation du pétrole	(S.C. 1973-1974, chap. 53)
Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières	[L.R.C. 1985, chap. 18 (3e Suppl.) partie I, F-11.3, non officiel (partie I)]
Loi sur le Compte de service et de réduction de la dette	(1992, chap. 18, D-0.5, non officiel)
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité	(L.C. 2000, chap. 17)
Loi sur le Régime de pensions du Canada	(L.R.C. 1985, chap. C-8) (articles 109 à 113 et 115)
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur	(L.R.C. 1985, chap. 47 4e Suppl., C-18.3, non officiel)
Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes	(L.R.C. 1985, chap. B-7)
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(L.R.C. 1985, chap. F-8)
Loi sur les associations coopératives de crédit	(R.S.C. 1991, chap. 48, C-41.01, non officiel)
Loi sur les banques	(1991, chap. 46, B-1.01, non officiel)
Loi sur les lettres de change (à l'exception de la partie IV)	(L.R.C. 1985, chap. B-4)

Lois s'appliquant au ministère des Finances Canada *(suite)*

Loi sur les liquidations et les restructurations	(L.R.C. 1985, chap. W-11)
Loi sur les mesures spéciales d'importation	(L.R.C. 1985, chap. S-15)
Loi sur les normes de prestation de pension	(L.R.C. 1985, chap. P-7)
Loi sur les paiements de péréquation supplémentaires (1982-1987)	(L.C. 1985, chap. 29)
Loi sur les sociétés d'assurances	(1991, chap. 47, I-11.8, non officiel)
Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt	(1991, chap. 45, T-19.8, non officiel)
Tarif des douanes	(L.R.C. 1985, chap. C-54)

Liste des rapports annuels exigés par la loi et autres rapports ministériels

Budget fédéral

Dépenses fiscales du gouvernement du Canada

L'économie en bref – publication trimestrielle

Mise à jour économique et financière

Rapport financier annuel du gouvernement du Canada
et tableaux de référence financiers

Rapport sur la gestion de la dette

Rapport sur les activités exécutées en vertu de la *Loi sur les accords portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*

Revue financière - publication mensuelle

Stratégie de gestion de la dette

Titres du gouvernement du Canada – publication trimestrielle

On peut consulter ces rapports sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/fin-fra.html.